هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12923 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 16 AOUT 1986

Escalade au Nicaragua

Les dirigeants de Managua n'ont évidemment pas tardé pour réagir vertement au vote du Sénat américain, qui a approuvé, le mercredi 13 août, le plan d'aide, militaire et humanitaire, de 100 millions de dollars aux « contras » nicaraguayens, réclamé avec insistance depuis six mois par M. Reagan.

Une victoire sans doute importante pour le président américain, et pourtant ambiguë. M. Reagan a réussi, après une intense campagne personnelle, à faire changer d'avis une majorité de congressistes hostiles jusqu'alors à un engagement officiel des Etats-Unis aux côtés de ceux que le chef de l'exécutif appelle avec emphase « les combattants de la liberté ». Mais la marge reste faible entre les partisans d'une aide militaire accrue et publiquement admise et ceux qui redoutent que cette escalade ne finisse par déboucher sur un conflit de type vietnamien en Amérique centrale.

En outre, la majorité de l'opinion nord-américaine reste tout à fait hostile à une éventuelle intervention armée, directe ou indirecte, des Etats-Unis au Nicaragua. Les Etats-Unis entretiennent des relations diplomatiques normales avec le Nicaragua sandiniste. Et ils financent cependant un mouvement armé, dont le but est le renversement du gouvernement de Managua. Un paradoxe et une anomalie, pour ne pas dire plus, particulièrement choquants.

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a estimé, jeudi à Managua, au cours d'une conférence de presse, que le vote du Sénat américain était « scandaleux ». Il a affirmé que le renouvellement de l'aide officielle accordée aux « contras » par les Etats-Unis « violait la loi internationale », et constituait « une menace pour la paix mondiale ». Il a aussi rappelé que la Cour internationale de La Haye venait de condamner les Etats-Unis pour leurs interventions directes ou indirectes au Nicaragua depuis deux ans.

Une condamnation morale dont M. Reagan ne se soucie guère, puisqu'il a décidé que les Etats-Unis ne reconnaîtraient pas, en toute hypothèse, les éventuelles décisions de la Cour sur les conflits d'Amérique centrale. Mais on peut penser que les dirigeants sandinistes n'ont pas su jusqu'à présent exploiter cet avantage important auprès de l'opinion internationale. C'est en partie parce que le capital de sympathie dont ils disposaient au départ s'est singulièrement amenuisé. Même certains de leurs amis de l'Internationale socialiste expriment aujourd'hui les plus vives réserves sur la manière dont ils prétendent appliquer les trois principes de leur révolution : pluralisme politique ; économie mixte ; non-alignement.

A chaque nouvelle menace américaine, à chaque relance de l'offensive de la « Contra », les sandinistes ont jusqu'à présent riposté par un durcissement de leur régime, offrant des arguments à leurs adversaires, qui dénoncent le glissement inéluctable du sandinisme vers le totalitarisme. Rien n'indique que le coup de pouce donné par Washington aux « contras » les incite à une modération nouvelle.

A court terme, le vote du Sénat ne modifie d'ailleurs pas le rapport de forces sur le terrain. Les « contras » n'ont pas, depuis quelques mois, fait preuve d'une combativité particulière. Mais les sandinistes vont devoir encore intensifier un effort de guerre qui contribue à asphyxier l'économie à la dérive du Nicaragua.

La population de Beyrouth-Est traumatisée

Les milices chrétiennes du Liban de plus en plus divisées

L'attentat à la voiture piégée qui a fait, le jeudi 14 août, dix-neuf morts et près d'une centaine de blessés à Beyrouth-Est, a précédé de peu la reprise des combats entre les différentes factions des Forces libanaises. Dans la soirée, M. Samir Geagea, chef de la milice chrétienne des FL, semblait avoir regagné le contrôle de toutes les fractions de sa milice, après un accrochage avec des opposants à Achrafieh.

BEYROUTH
de notre correspondant

Tandis que les factions rivales des Forces libanaises reprenaient leurs escarmouches et que leur chef contesté, M. Samir Geagea, marquait quelques points sur le terrain, le carrousel macabre des voitures piégées a repris dans le secteur chrétien de Beyrouth : 19 morts, plus d'une centaine de blessés, le bilan est, encore une fois, très lourd.

L'attentat, comme tous les précédents, visait le quartier populeux de Dora. Neuf immeubles ont été ravagés et des dizaines de voitures détruites.

La ville chaotique qu'est Beyrouth n'en est pas à sa première vague d'attentats à la voiture piégée, mais jamais la cadence n'a été aussi serrée : celle de ce jeudi 14 août est la quatrième en deux semaines – deux en secteur chrétien (49 morts, 220 blessés), deux en secteur musulman (43 morts, 320 blessés), – sans compter trois autres attentats de moindre ampleur (3 morts, 62 blessés), tous en secteur chrétien ceux-là.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

Malgré un excédent commercial en juillet

Les échanges industriels continuent de se dégrader

Le commerce extérieur de la France a été excédentaire en juillet de 1,5 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières. Il avait enregistré des déficits de 1,26 milliard en juin 1986 et de 3,83 milliards en juillet 1985. Sur sept mois, le déficit, en chiffres bruts, s'élève à 5,9 milliards de francs. Pour l'année, le gouvernement table sur un équilibre de la balance commerciale.

L'effet pétrole, déjà bénéfique pour l'indice des prix de juillet, a aussi joué un rôle essentiel dans l'excédent commercial de ce même mois.

Le déficit énergétique qui était de 7,9 milliards de francs en juin et de 12,2 milliards en juillet 1985 a été ramené à 5,6 milliards de francs. Quand on sait que les cours du brut, après s'être effondrés à la veille de la réunion de l'OPEP fin juillet, se sont depuis lors raffermis sensiblement (à la fin de la semaine du 15 août le West Texas Intermediate, baril de référence aux Etats-Unis, valait 15,42 dollars pour livraison en septembre, contre 9 dollars fin juillet), l'incertitude en ce domaine demeure.

Pour le reste, les résultats du commerce extérieur – 74,6 milliards de francs d'exportations en progression de 3,4 % par rapport à juin et 73,1 milliards d'importations (–0,4 %) – soulignent bien les forces et les faiblesses de l'économie française face à ses concurrents étrangers.

Parmi les points positifs, l'agro-alimentaire a vu son excédent atteindre 3,4 milliards de francs contre 2,2 milliards en juin et 1,4 milliard en mai.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 15.)

Le découpage électoral à l'Elysée

M. PASQUA VIENT DE LAISSER ÇA POUR VOUS !

TAUCHO

(Lire nos informations page 16.)

Un luxe inaccessible à la majorité des Noirs

Vacances à l'africaine

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Vacances : si, dans les langues locales, le mot existe, la réalité qu'il recouvre est étrangère à la quasi-totalité des Africains. Comment en serait-il autrement alors que, sur ce continent, plus de la moitié de la population active est sans emploi, que, presque partout, l'agriculture prédomine, qu'en définitive l'industrie et les services n'occupent qu'une poignée de salariés auxquels l'idée de « congés payés » est familière ? Les autochtones n'ont, pour le moment, d'autres choix que d'assister en spectateurs aux loisirs que viennent s'offrir, chez eux, les gens du Nord...

Pas de vraies vacances, en effet, sans emploi et, mieux encore, sans vrai emploi correctement rémunéré. Or les salariés africains, qui appartiennent, pourtant, à la classe des privilégiés, ne peuvent se suffire, eux et leur famille, grâce au seul fruit de leur travail. Le temps libre n'est donc pas réservé aux loisirs : il sert à se procurer, par tous les moyens appropriés, des compléments de revenus. Cette quête incertaine est, déjà, responsable de l'absentéisme à l'usine et au bureau car les intéressés sont contraints de courir plusieurs lièvres à la fois.

Ouvrière dans une usine de textile de la banlieue de Dar-Es-Salaam, Mamma Dikkho, mère de huit enfants, passe le plus clair de ses loisirs à faire tourner son débit de boissons gazeuses. Ce petit commerce est plus rémunérateur que son emploi auquel elle s'accroche cependant, car il lui assure un fixe. Dès qu'ils ont un peu de temps devant eux – jours fériés, fin de semaine – beaucoup d'habitants de la capitale tanzanienne s'en vont travailler le lopin de terre qu'ils possèdent dans les environs. Même préoccupation pour la population de Kampala en Ouganda : se ravitailler à la campagne pour pouvoir « tenir » en ville avec des salaires de misère.

Ceux qui, par nécessité, ont choisi de vivre en ville n'ont pas, pour autant, coupé les liens avec leur village d'origine, où, souvent, ils ont laissé leurs femmes et leurs enfants. Les grands événements familiaux, comme les décès, sont, pour eux, l'occasion d'aller humer l'air du pays natal. Il arrive aussi que tel citadin, victime d'un jeteur de mauvais sorts, s'en retourne chez lui consulter le sorcier local pour le délivrer de ses tourments...

Somme toute, les Africains sont des voyageurs-nés mais, à la différence des gens du Nord, ils le sont bien davantage par nécessité que par plaisir. Il y a toujours, au bout de la route, une obligation à remplir, un rite à accomplir. Ils hésitent d'autant moins à sauter dans un taxi collectif, un autobus ou un train, qu'en général les moyens de transports, s'ils sont aléatoires et inconfortables, demeurent bon marché.

Pour ces Africains-là, les vacances seront, longtemps encore, un luxe inaccessible. Elles sont déjà, pour ceux qui ont un emploi dans le secteur moderne de l'économie, un droit inscrit dans des conventions collectives.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 3.)

Rétrospective de Serge Poliakoff

Une abstraction calme

Une rétrospective de l'œuvre de Poliakoff nous montre la lente maturation de ce peintre à l'abstraction calme et méthodique, russe comme Kandinsky et Sonia Delaunay, mais qui doit beaucoup plus à Braque et Paul Klee.

Russe comme Kandinsky et comme Sonia Terk, épouse Delaunay, Poliakoff eut ces peintres pour parrain et marraine quand il se convertit, définitivement, à l'abstraction. C'était en 1939. Jusque là, ce Moscovite devenu parisien était passé d'une admiration l'autre sans se fixer. Ayant découvert sa manière, il se révéla dès lors aussi constant qu'il s'était montré volage. La frontalité de la toile, les découpages qui déterminent triangles et zigzags, les couleurs granuleuses et fortes, les touches écrasées : rien de tout cela ne fut jamais remis en cause. D'un Poliakoff des années 40 aux œuvres finales de 1969, peu de bouleversements, mais un jeu de variantes et de variations qui élargit son registre, s'assimile des formes et des textures nouvelles, utilise avec un égal bonheur l'huile, la gouache ou l'aquarelle. L'exposition qui nous est présentée à l'hôtel Campredon – magnifiquement restauré, joliment utilisé – tient plus de l'anthologie personnelle que de la rétrospective historique qui existe, néanmoins, en filigrane.

Cette anthologie, nourrie de la collection du fils du peintre, suffit à convaincre du talent de Poliakoff coloriste. Son ascendance orientale, si souvent invoquée, a peut-être moins d'importance, dans ce goût du ton chaud et des harmonies claironnantes, que l'influence d'un Braque ou, plus encore, d'un Paul Klee. Comme ce dernier, Poliakoff excelle dans les exercices de transparence et d'empâtements. Il parvient de la sorte à rappeler un rouge sous un bleu, un jaune sous un noir : la peinture y gagne en densité et en qualité tactile. Plus systématique que son illustre modèle, Poliakoff ne craint pas de sacrifier, à ces volontés optiques, composition et rythme. Il arrive que la première se complique d'angles et de trapèzes par pur souci d'assonance chromatique ; que le second se ralentisse par trop quand les couleurs s'épaississent. Poliakoff le sait, qui combat la répétition en introduisant cercles et courbes dans son monde d'obliques, et la lourdeur en troquant parfois l'huile pour l'eau.

Au gré des périodes, quelques chefs-d'œuvre apparaissent qui font songer que les écarlates et les bruns de Poliakoff ne le cèdent en rien à ceux d'un Rothko : même équilibre, même éclat, même art de l'ellipse chez l'un et l'autre. Nullement expressionniste, méthodique, lente de naissance et d'exécution, cette abstraction calme ne mérite pas moins la considération que bien des ratures graphiques. Sans doute paraît-elle de nos jours silencieuse à l'excès et d'une absence de sujet quelque peu monotone. Elle demeure cependant, par la seule vertu de sa perfection interne. La montrer à nouveau, comme la chose a été accomplie à L'Isle-sur-la-Sorgue, c'est, à bien des égards, rendre justice à Poliakoff.

PHILIPPE DAGEN.

★ Hôtel Campredon, L'Isle-sur-la-Sorgue ; jusqu'au 12 octobre. A noter, en même temps, au même lieu, une exposition du sculpteur Dominique Polliès, fort estimable praticien du bronze.

Etranger

ITALIE : la radio du Parti radical a été saisie

Défoulement sur modulation de fréquence

La police romaine a saisi, jeudi 14 août, le matériel de Radio Radicale, mettant ainsi fin aux émissions de la station, qui depuis quinze jours donnait la parole, sans aucune censure, à ses auditeurs.

ROME
de notre correspondant

« Fils de pute », *« salopards »*, *« enculés »* : Radio Radicale, jusque-là réputée pour ses austères comptes rendus de procès, d'audiences parlementaires, de congrès de partis et pour son excellente revue de presse matinale, avait déclenché involontairement depuis deux semaines une des « tornades » de l'été italien.

En proie à un déficit financier qui, cette année, devrait dépasser l'équivalent de 2 millions de francs, Radio Radicale avait annoncé, le 1er août, sa fermeture fin septembre. Pour attirer l'attention du public, les responsables de l'émetteur avaient décidé de passer sur les ondes les enregistrements de tous les coups de téléphone qui leur parviendraient. Seule limitation : le couperet au bout d'une minute.

Cela a commencé sur le mode du débat politique : pour ou contre la fermeture de la radio, pour ou contre le Parti radical. Et puis, très rapidement, tout a dérapé. Radio Radicale est devenue le déversoir de tous les défoulements, de toutes les obscénités, de toutes les injures tapies dans le tréfonds du pays.

La magistrature romaine a ordonné jeudi 14 août la saisie du matériel de la station : la loi italienne reste sourcilleuse sur les bonnes mœurs ; de surcroît, certains appels étaient de véritables incitations à la haine, d'autres des insultes, qui visaient bien entendu le plus souvent les ministres. Des poursuites contre X... pourraient être engagées pour « offense aux institutions » et « apologie du crime » et les collaborateurs de la station pourraient être accusés de complicité.

Aucun racisme envers le monde extérieur n'émergeait de ces torrents d'insultes, mais une autre haine : celle du Nord contre *« les mafieux, les culs-terreux »* de Naples ; celle du Sud contre *« ces richards, ces bouffeurs de polenta »* de Milan. L'équipe de football locale était souvent prise pour cible-symbole. L'autre aspect troublant de cet *« événement »*, comme on dit à Radio Radicale, était le déferlement de propos fascistes. Au début, des militants communistes se sentaient tenus de répondre ; puis ils ont dû convenir qu'aucun échange n'était possible.

Le destin du parti

Le Parti radical et ses dirigeants n'échappaient d'ailleurs pas à cette fange. M. Marco Panella, souvent surnommé *« le gourou »* du parti, était fréquemment menacé de mort sur les ondes. M. Enzo Tortora, président du PR, estimait que cette expérience permettait à la misère de l'Italie de s'exprimer : *« Cette parole débâillonnée est un témoignage du malheur, de la recherche désespérée d'un amour, d'un bonheur, d'une espérance. »* L'ancien présentateur vedette de télévision italien a eu, il est vrai, l'occasion de voir de près une autre humanité que celle fréquentée d'ordinaire par les politiciens, celle de la prison : depuis trois ans, il est entre les mains de la justice (par une monstrueuse erreur, affirment ses amis), condamné pour trafic de drogue et appartenance à une association de délinquants, la Camora, à dix ans de prison commués en arrêts domiciliaires.

Trois parlementaires socialistes ont présenté une interpellation urgente au chef du gouvernement pour lui demander d'intervenir. Les trois confédérations syndicales ont laissé entendre qu'elles pourraient participer au sauvetage de Radio Radicale. Mais, par-delà l'affaire de l'émetteur, c'est le destin du parti du même nom qui est en jeu. Récemment, les instances du PR ont convoqué une conférence nationale pour décider de son sabordage.

Fondée en 1954, cette formation a recueilli, lors des dernières législatives, 2,2 % des voix et a eu onze députés. Est-ce là le coup mortel à la « partitocratie » qu'espéraient asséner ses leaders ? *« A vrai dire, c'est nous qui ne pouvons plus continuer à vivre comme un parti honnête dans les conditions actuelles*, nous déclare M. Giovanni Negri, le secrétaire du PR. *Il faut au pays de nouvelles règles du jeu, une réforme du système électoral, aujourd'hui entièrement proportionnel ; la famille de culture laïque et socialiste à laquelle nous nous identifions doit se ressaisir pour devenir la première du pays. Sinon, l'actuel blocage risque de déboucher sur des solutions autoritaires. Pour alerter l'opinion, nous mettons notre vie de parti en jeu et disons : nous sommes la première victime. Nous ne serons pas la dernière. Idéalisme ? N'en croyez rien ! Dans un système aussi immobile que le nôtre, nos 2 % à 3 % – ce million de voix incompressible que nous représentons – peuvent, selon qu'ils se portent vers tel ou tel, tout révolutionner. »*

Et, de fait, non seulement l'idée du suicide politique a été mal acceptée à la base, mais on a vu, lors de la récente conférence nationale du PR, défiler les représentants de tous les partis pour conjurer les radicaux de réfléchir à deux fois avant de se faire hara-kiri. La suite fin octobre, lors du prochain congrès du parti.

JEAN-PIERRE CLERC.

PAKISTAN : la « démocratisation » dans l'impasse

Mlle Bhutto a été arrêtée à la suite de violents affrontements

Mlle Benazir Bhutto, chef de file de l'opposition pakistanaise, a été arrêtée le jeudi 14 août, après avoir participé, à Karachi, à une manifestation interdite dispersée par la police. Le même jour, qui marquait le trente-neuvième anniversaire de l'indépendance du Pakistan, des scènes d'émeute se sont déroulées à Lahore, où l'on a compté quatre morts. Les autorités auraient procédé à plus de mille arrestations sur l'ensemble du territoire, où le calme semblait prévaloir ce vendredi.

La fille de l'ancien premier ministre, exécuté en 1979, s'est vu signifier un ordre de détention de trente jours et a été conduite, sous forte escorte, dans une prison de Karachi. Quelques heures auparavant, elle avait pris la tête d'une manifestation regroupant quelque cinq mille opposants au régime du général Zia Ul Haq que la police avait dispersée à coups de grenades lacrymogènes. A Lahore, les forces de sécurité, appuyées par des engins blindés, ont ouvert le feu sur des émeutiers qui avaient attaqué un poste de police et brûlé des véhicules. Des sources hospitalières ont fait état de quatre morts par balles et d'au moins trente-cinq blessés.

L'opposition, rassemblée au sein du MRD (Mouvement pour la restauration de la démocratie), qui regroupe dix partis dont le PPP (Parti du peuple pakistanais) de Mlle Bhutto, avait maintenu son appel à des manifestations, jeudi, en faveur d'élections anticipées, en dépit de l'interdiction décidée, l'avant-veille, par M. Junejo, premier ministre du général Zia. M. Junejo avait annulé un meeting qu'il devait lui-même présider à l'occasion de la commémoration de l'indépendance.

Les autorités ont alors procédé à des centaines d'arrestations dans les rangs de l'opposition, pour la première fois depuis la levée, le 30 décembre dernier, de la loi martiale. Mais à Lahore et à Karachi, les deux principales villes du pays, des opposants ont néanmoins organisé des cortèges, le MRD annonçant un *« mouvement national de protestation »* pour obtenir la libération des personnes arrêtées.

Les Etats-Unis expriment leurs « regrets »

Après huit mois d'expérience, la « démocratisation » du Pakistan, qui fait suite à neuf ans de loi martiale, se retrouve donc dans l'impasse. En avril, à l'occasion du retour d'exil de Mlle Bhutto, s'était ouvert un round d'observation entre elle et le président Zia. Le général avait alors laissé le chef de l'opposition organiser, à travers le pays, une série de vastes rassemblements en faveur de la dissolution de la Chambre élue en 1985, sous le régime de la loi martiale, et pour de nouvelles élections.

Le gouvernement est décidé, cette fois, à mettre un terme à ces manifestations hostiles. Il est vrai que le risque d'affrontement était beaucoup plus sérieux que par le passé, M. Junejo ayant convoqué un meeting populaire à Lahore le jour même où le MRD entendait, de son côté, tenir un grand rassemblement, présidé par Mlle Bhutto, dans la capitale de la province du Pendjab. Le premier ministre de M. Zia Ul Haq – lui-même en pèlerinage à La Mecque – a-t-il ainsi commis une erreur tactique ? Toujours est-il que, pour éviter la violence – ou même le risque de voir l'opposition rassembler davantage de monde que le gouvernement, – il a choisi de faire marche arrière en interdisant toute manifestation le jour de la fête nationale.

On connaît la suite. L'opposition a été désorganisée par l'arrestation massive de ses cadres, des affrontements ont cependant eu lieu, et, en fin de compte, Mlle Bhutto a été placée, pour trente jours en principe, derrière les barreaux, ce qui va offrir un nouveau cheval de bataille aux adversaires du régime et a déjà amené les Etats-Unis, principal allié du régime, à exprimer, selon un porte-parole du département d'Etat, leurs *« regrets »* face aux *« nombreuses arrestations, dont celle de Benazir Bhutto »* et aux *« limites placées à la liberté de mouvement »*.

Le régime se retrouve donc, apparemment, au point de départ. La « démocratisation » amorcée par le général Zia – qui doit également rendre compte à certains de ses collègues militaires, guère favorables à l'entreprise – est en quelque sorte suspendue. M. Junejo, qui a été récemment reçu à la Maison Blanche, en sort affaibli. Mais il reste que, pour l'instant, les manifestations de Karachi et de Lahore n'ont pas, jeudi, rassemblé beaucoup de monde et que le principal point d'interrogation demeure la vitalité, aujourd'hui, du mouvement lancé par Mlle Bhutto en faveur d'élections anticipées.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

RFA : à Francfort

Pas de mairie pour Daniel Cohn-Bendit

BONN
(de notre correspondant)

« Dany » ne sera pas maire de Francfort. Le conseil municipal a – comme on s'y attendait – désigné le jeudi 13 août un nouveau maire, M. Wolfgang Brück (CDU), en remplacement de M. Walter Wallmann, devenu en juin dernier ministre de l'environnement à Bonn. Les conservateurs disposent de la majorité absolue au conseil et le résultat était tellement prévisible que les sociaux-démocrates n'avaient pas présenté de candidat. La séance de jeudi n'en fut pas moins animée en raison du refus de la CDU d'accorder le droit de parole à Daniel Cohn-Bendit, qui s'était porté candidat pour les Verts bien qu'il ne soit pas membre du conseil.

Installé à Francfort depuis son expulsion de France, l'ancien soixante-huitard dirige, dans la cité des affaires ouest-allemande, la revue alternative *Pflaster strand* (« sous les pavés, la plage » en quelque sorte), pour laquelle il vient d'ailleurs d'obtenir une coquette subvention du gouvernement du Land de Hesse. Pilier de la contestation, notamment au sein du mouvement des squatters qui luttait dans les années 70 contre l'urbanisation sauvage à Francfort, celui que l'on surnommait autrefois *« Dany le rouge »* reste l'une des vedettes de la « scène » francfortoise, au côté notamment de Joschka Fischer, chargé depuis l'année dernière des questions de l'environnement dans le gouvernement de Hesse et devenu à ce titre le premier ministre Vert de République fédérale.

Daniel Cohn-Bendit n'a rejoint que l'année dernière le mouvement des Verts, dont il était jusque-là resté à l'écart, et plus précisément son aile « réalo » (par opposition aux « fondamentalistes » du mouvement). Il entendait jeudi, comme il l'avait expliqué dans son éditorial de *Pflasterstrand*, se servir de l'élection à la mairie pour présenter au conseil le programme des Verts pour la ville. La démarche devait constituer aussi un appel du pied aux sociaux-démocrates pour l'avenir.

Premier maire chrétien-démocrate depuis la guerre, M. Wallmann s'était surtout rendu populaire par une politique d'urbanisme et de lutte contre la spéculation qui a considérablement amélioré l'image de la ville. Malgré sa défaite lors des dernières élections régionales, où il était candidat de la CDU face au ministre-président Holger Börner, il n'en passe pas moins pour une des étoiles montantes de son parti.

La succession n'est pas des plus aisées à assumer. M. Brück était une sorte d'éminence grise de M. Wallmann. Il assurera la continuité ; mais sa personnalité est moins connue et il risque de pâtir de la comparaison avec son prédécesseur.

HENRI DE BRESSON.

ESPAGNE

Le gouvernement basque confirme avoir eu des « contacts » avec l'ETA

MADRID
de notre correspondant

Le président de l'exécutif autonome basque de Vitoria, M. José Antonio Ardanza, a pour la première fois officiellement confirmé, le jeudi 14 août, à Saint-Sébastien, que son gouvernement et sa formation, le PNV (Parti nationaliste basque), avaient récemment tenté de ménager un contact direct entre l'ETA et le gouvernement de Madrid.

« Le gouvernement basque et le PNV ont maintenu des contacts avec l'ETA par l'intermédiaire de tierces personnes, a affirmé M. Ardanza. *Notre objectif était de servir de pont, afin de voir s'il était possible qu'un contact s'établisse et que des conversations s'ouvrent entre l'ETA et le gouvernement de Madrid. »*

M. Ardanza a précisé que le gouvernement central avait été *« régulièrement informé »* des démarches entreprises par l'exécutif basque. Le PNV, a-t-il précisé, bien que *« favorable à des conversations »* avec l'ETA, est hostile à toute *« négociation politique »*. M. Ardanza a ajouté qu'il entendait par négociation politique *« celle qui pourrait être de nature à supplanter la volonté et la souveraineté populaires »*.

Le chef de l'exécutif basque a, d'autre part, déclaré qu'il n'avait pas l'intention de rompre le pacte de législature signé en janvier 1985 entre le gouvernement autonome de Vitoria et les socialistes basques et qui visait à assurer une majorité stable au Parlement régional. Ce pacte sera toutefois mis à rude épreuve à l'automne, lors de la discussion du budget. Sa rupture rendrait inévitable la convocation d'élections anticipées.

Th. M.

Amériques

ETATS-UNIS

Plan antidrogue à la frontière avec le Mexique

Washington *(AFP)*. – Le vice-président américain, M. George Bush et le secrétaire à la justice, M. Edwin Meese, ont annoncé, jeudi 14 août, le lancement d'un plan spectaculaire visant à arrêter le trafic de stupéfiants à la frontière avec le Mexique.

Ce plan, selon les Etats-Unis, bénéficiera de la coopération du Mexique. Il faudra deux ans pour le mettre en place et il va impliquer des centaines de nouveaux agents fédéraux et des millions de dollars d'équipements ultramodernes pour couvrir la frontière commune, longue de 3 000 kilomètres.

L'« Opération alliance », annoncée alors que le président mexicain M. Miguel de La Madrid achevait jeudi sa visite officielle aux Etats-Unis, vise notamment les principaux réseaux de trafiquants et les opérations servant à « blanchir » les bénéfices de ce trafic. Environ 35 % de l'héroïne, 30 % de la marijuana et 30 % de la cocaïne consommées aux Etats-Unis transitent par la frontière avec le Mexique, a dit M. Meese.

Des avions-radar, des dirigeables-radar et des hélicoptères seront achetés pour cette opération, à laquelle participeront, aux côtés des services des douanes, plus de deux cents agents du FBI, du fisc et de la brigade des stupéfiants, ainsi que soixante procureurs fédéraux spécialement engagés.

Le président de La Madrid a pour sa part démenti jeudi les informations selon lesquelles il pourrait autoriser les avions américains à traverser la frontière quand ils poursuivront des trafiquants. *« Nous sommes convaincus de la nécessité d'une coopération plus efficace, mais dans le plein respect de la souveraineté de chaque nation, sans permettre aux forces publiques d'un pays d'aller dans un autre pays pendant cette bataille »*, a-t-il déclaré.

● **Sept laboratoires de cocaïne détruits en Bolivie.** – L'opération antidrogue américano-bolivienne, entamée il y a un mois en Bolivie, a permis de détruire sept importants laboratoires de production de cocaïne, et des « centaines de trafiquants » se sont réfugiés au Panama et au Paraguay, ont déclaré, jeudi 14 août, de hauts responsables américains. De son côté, le général John Galvin, chef du commandement sud des forces américaines, dont le siège est à Panama, a déclaré que les résultats de cette opération n'étaient *« pas trop mauvais »*, et que le trafic avait été *« supprimé pour un temps »*. Le président bolivien Victor Paz Estenssoro a écrit à M. Reagan que la campagne contre la drogue se poursuivrait sans relâche et l'a remercié de l'aide apportée par Washington. – *(AFP.)*

Après l'exode de 152 de leurs compatriotes au Canada

Deux Tamouls ont été arrêtés à Hambourg

Hambourg *(AFP)*. – Deux Tamouls du Sri-Lanka ont été arrêtés le jeudi 14 août à Hambourg en relation avec la mystérieuse arrivée dans des canots de sauvetage au large de Terre-Neuve de cent cinquante-deux Tamouls (*le Monde* du 15 août).

« Cette arrestation est un élément qui semble renforcer l'hypothèse de la venue de ces Tamouls de RFA », a indiqué une porte-parole de la police. Les Tamouls, recueillis au début de la semaine par des pêcheurs canadiens, avaient affirmé qu'il venaient du sud de l'Inde. Mais, selon les informations de source parlementaire ouest-allemande, ils auraient vécu en majorité en RFA puis transité par la France pour s'embarquer sur un cargo chinois.

Les deux hommes, âgés tous deux de trente-sept ans, sont interrogés. La police se refuse à toute indication tant que les interrogatoires ne sont pas achevés. Il s'agit de savoir s'ils ont joué ou non un rôle dans le transport des réfugiés vers le Canada.

Les Tamouls, réfugiés en RFA, craignent d'être refoulés au Sri-Lanka en raison des projets de durcissement des réglementation sur le droit d'asile. De nombreux Tamouls réfugiés en Allemagne de l'Ouest dont la demande d'asile politique a été refusée étaient jusqu'à présent autorisés à prolonger leur séjour en RFA en raison d'une tolérance des autorités.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Nouvel ambassadeur d'URSS

Moscou. – Le deuxième secrétaire du Parti communiste de Leningrad, M. Pavel Mojaev, a été nommé ambassadeur d'URSS en Afghanistan, a annoncé, le jeudi 14 août, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov.

Membre suppléant du comité central du PC soviétique, M. Mojaev, cinquante-six ans, était deuxième secrétaire du PC de Leningrad depuis mars 1984. Selon une source diplomatique à Islamabad, il a pris ses fonctions à Kaboul le 9 août. Il remplace M. Fikriat Tabeev, membre du comité central, ambassadeur en Afghanistan depuis le 8 novembre 1979 – quelques semaines avant l'intervention de l'armée rouge dans ce pays – nommé le 27 juin dernier premier vice-président du conseil des ministres de la Fédération de Russie. – *(AFP.)*

Bangladesh

Cent blessés dans des affrontements

Au moins cent personnes ont été blessées, jeudi 14 août, lors d'affrontements entre les ouvriers en grève de la plus grosse usine textile du pays et la police. Celle-ci a fait usage de matraques pour disperser plusieurs milliers de grévistes qui avaient bloqué la principale route du pays, de Dacca à Chittagong, après avoir incendié un atelier et plusieurs véhicules. – *(Reuter.)*

Chili

Mandat d'arrêt contre le général Leigh, ancien membre de la junte

Santiago-du-Chili. – Un juge de la cour d'appel de Santiago a lancé un mandat d'arrêt contre le général à la retraite Gustavo Leigh, ancien membre de la junte de gouvernement, pour séquestration de treize militants communistes disparus en 1976, a-t-on appris, le jeudi 14 août, de source officielle. Le magistrat, M. Carlos Cerda, a également lancé des mandats d'arrêt contre quarante officiers et membres des forces armées, de la police et des services secrets.

C'est la première fois qu'un juge civil prend une décision de cette importance contre des militaires depuis le début de l'enquête, en 1977, sur plus de six cent soixante cas de disparitions dénoncés devant les tribunaux par l'Eglise catholique.

Le général Leigh faisait partie, en tant que chef de l'armée de l'air chilienne, de la junte de gouvernement qui a pris le pouvoir en septembre 1973. Il a été démis de ses fonctions, cinq ans après le coup d'Etat, lorsqu'il a proposé le retour à la démocratie et s'est opposé au général Pinochet.

Le magistrat de la cour d'appel de Santiago a indiqué qu'un colonel d'active sera également poursuivi, ainsi que seize militaires de l'armée de l'air, quatorze policiers et sept membres des services secrets. Selon les témoignages recueillis, les militants communistes disparus avaient été arrêtés en décembre 1976 par un commando militaire antisubversif dont l'existence a été révélée par un agent des services secrets, M. Andres Valenzuela, qui a déserté de l'armée de l'air il y a deux ans et obtenu l'asile politique en France. – *(AFP.)*

Philippines

Mise en garde soviétique

Manille *(AFP)*. – En cas de conflit nucléaire avec les Etats-Unis, l'URSS pourrait attaquer les Philippines en raison de la présence de bases américaines sur son territoire, a déclaré jeudi 14 août à Manille M. Alexeï Drougov, membre du présidium du Soviet suprême. *« Je ne peux pas donner l'assurance que l'URSS n'attaquera pas les Philippines si Washington déclenchait un conflit nucléaire »*, a précisé le responsable soviétique, actuellement en visite officielle aux Philippines.

Les Etats-Unis disposent, aux Philippines, d'une base navale (Subic Bay) et d'une base aérienne (Clark), toutes deux proches de Manille. Le ministre philippin des affaires étrangères, M. Salvador Laurel, a récemment admis n'avoir jamais été informé par Washington de la pésence ou non d'armes nucléaires dans ces bases. *« Vous ne pouvez même pas savoir ce qui se passe dans ces bases, sur votre territoire »*, a ajouté M. Drougov. Sa déclaration, qui intervient un mois avant la visite prévue de Mme Aquino aux Etats-Unis, conforte les partisans d'un retrait des militaires américains. Mme Aquino a toujours plaidé pour le respect du traité américano-philippin sur les bases américaines, qui expirera en 1991, mais elle n'a pas pris position sur son éventuelle prolongation.

Par ailleurs, des partisans de l'ancien président Ferdinand Marcos comploteraient pour enlever la présidente Aquino et d'autres personnalités afin de préparer le retour de l'ex-président, a déclaré jeudi le ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile.

هكذا من الأصل

Afrique

Vacances à l'africaine

(Suite de la première page.)

Au Kenya, les fonctionnaires ne bénéficient de la semaine de cinq jours que depuis le 1er mai 1983 et les salariés du «privé», depuis le 1er mai dernier seulement.

« Conquête sociale limitée », diront certains puisque la plupart des entreprises pratiquent la semaine de 45 heures et que la législation a fixé à 52 heures maximum la durée hebdomadaire de travail. Il n'empêche que d'aucuns se sont livrés à de petits calculs pour arriver à la conclusion que, compte tenu des congés annuels – 21 jours au minimum, – du repos hebdomadaire et des jours fériés – 10 au total, – les salariés kenyans bénéficiaient, désormais, de 135 jours de vacances par an. Et de s'interroger : *« Notre économie peut-elle le supporter ? »*

Quoi qu'il en soit, les congés annuels se prennent par roulement, de telle sorte qu'il n'y ait pas de changement de rythme, voire de coupure dans la vie des administrations et des entreprises. Tout au plus constate-t-on, dans les pays anglophones – tradition oblige – un léger ralentissement d'activité entre Noël et le jour de l'An. En Afrique, rien de très inhabituel ne vient rompre la monotonie des jours. Même les *vacances scolaires ne modifient* pas grand-chose au cours du temps.

La plupart des pays africains manquent d'une classe moyenne suffisamment étoffée qui puisse consacrer une partie de ses revenus aux loisirs, si bien que le tourisme local a du mal à se développer. Les autorités kenyanes ont créé, à cet effet, un « Domestic Tourism Committee » avec l'ambition d'attirer, à l'horizon 1990, dans les parcs nationaux et sur les plages de l'océan Indien, un million de visiteurs, parmi lesquels quatre cent mille autochtones. Vue de l'esprit, même si cette politique « d'africanisation » s'accompagne d'efforts tarifaires, comme en font déjà agences de voyages et hôteliers...

Il faudra de la patience pour intéresser les *autochtones* à *leur propre* environnement, aiguiser leur curiosité. Impossible de renverser, en quelques années, la tendance actuelle. Longtemps encore, le succès du tourisme en Afrique reposera sur la clientèle étrangère. Economiquement parlant, il en est mieux ainsi car ces visiteurs venus d'ailleurs apportent, dans leurs bagages, de précieuses devises qui représentent une source de revenus plus qu'appréciable pour des pays comme le Kenya, Maurice et les Seychelles.

Il existe, tout de même, dans les pays *africains, une classe de privilégiés* qui met son point d'honneur à vivre à l'occidentale : bourgeoisie politico-*administrative, cadres du* secteur privé. Les membres de cette caste *se refusent*, presque par principe, à consacrer une partie de leurs *loisirs à la découverte de leur propre* pays et n'entretiennent, souvent, que *des liens distendus* avec leur village où ils ne se rendent que pour les très *grandes occasions, pas mécontents*, alors, d'afficher leur réussite. Peu *d'entre eux possèdent une résidence* secondaire à la campagne ou en bordure de mer. Se mettre au vert ne leur paraît pas être une indispensa*ble hygiène de vie.*

Bien peu de Tanzaniens qui en auraient les moyens, se sont laissés tenter par l'ascension du mont Kilimandjaro ou la visite du parc de Ngorongoro. Ne raconte-t-on pas que, lorsqu'il fut nommé premier ministre, M. Salim Ahmed Salim, alors ministre des affaires étrangères et donc familier des voyages outre-mer, ne connaissait de son pays que Zanzibar dont il était originaire et Dar-es-Salaam, la capitale. *Une fois au pouvoir*, il dut multiplier les déplacements en province pour se faire une idée de l'Etat qu'il avait à administrer.

Habitudes coloniales

Plutôt que dans leur propre pays, les élites africaines préfèrent prendre le chemin de l'étranger qui reste, pour elles, le point de *référence, soit qu'elles y aient* fait des études, soit que leurs activités professionnelles les y conduisent fréquemment. Deux pôles d'attraction : la vieille Europe et le Nouveau Monde. Les habitudes « coloniales » ne se perdent *pas si facilement* : un Kenyan ira plus volontiers à Londres, un Ivoirien à Paris, un Somalien à Rome. Mais tous rêvent de découvrir, un jour ou l'autre, l'Amérique.

Les chefs d'Etat ont aussi, en la matière, leurs habitudes qui relèvent du domaine plus ou moins secret de leur vie *privée*. Sécurité oblige : la discrétion est de rigueur pour les *déplacements* de leurs Excellences qui ne sont, en général, connus qu'au tout dernier moment. Personne ne sait comment le lieutenant-colonel Haile Mariam Menguistu, le président éthiopien, occupe ses loisirs, ni *même où il réside* à Addis-Abeba. Quant à M. Didier Ratsiraka, son homologue malgache, il se fait construire, aux environs d'Antananarivo, une demeure officielle qui a des allures de forteresse.

Les chefs d'Etat de l'Afrique anglophone ont souvent des goûts plus modestes que certains de leurs homologues de l'Afrique francophone. *Ils occupent*, en général, dans la capitale, les résidences des gouverneurs de jadis. Lorsqu'ils le peuvent, ils tentent d'échapper à la pompe de ces demeures froides et solennelles pour retrouver le « pays réel ».

Des mœurs austères, M. Julius Nyerere, l'ancien chef d'Etat tanzanien, cherchait refuge dans son village de Butiama, près du lac Victoria. M. Daniel Arap Moi, son homologue kenyan, aime se retrouver dans sa province natale, dans sa ferme de Kabarak, au milieu des siens qu'il reçoit sans protocole. Quant à M. Ahmed Abdallah, le président comorien, *il se sent plus à son aise dans sa* villa de Domomi, sur l'île d'Anjouan, qu'à Moroni, la capitale de l'archipel.

Certaines de ces Excellences dédaignent d'autant moins les voyages à l'étranger qu'elles y ont des biens au soleil. Souvent, une visite de travail leur permet de joindre l'utile à l'agréable. Des *raisons de santé expliquent* aussi l'absence des chefs d'Etat hors de *leurs pays : M. Aptidon Gouled*, le président de Djibouti, par exemple, a l'habitude de se rendre l'été quelques semaines en Suisse. Parfois, ces déplacements permettent des contacts, des reprises de dialogue, avec des opposants *notamment*, en terrain neutre, loin des regards indiscrets.

Il n'y a pas de vraies vacances du pouvoir en Afrique : la prudence veut que l'on ne reste jamais trop longtemps éloigné...

JACQUES DE BARRIN.

Racisme antibelge au Burundi

Les Belges ont *« une mentalité attardée qu'il faut changer ». Le Renouveau du Burundi*, le quoti*dien de l'UPRONA, le parti uni*que au pouvoir, en est arrivé à cette conclusion *un peu abrupte* à la lecture d'une enquête sur les vacances, *réalisée dans la Com*munauté économique européenne. *Cette étude révèle*, en effet, que les Belges sont un des peuples *le plus casaniers de* l'Europe des Douze, davantage que les *Grecs*, presque autant que les Irlandais. Dans cet ancien territoire sous tutelle, toute information susceptible de *« moucher »* l'ex-colonisateur est la bienvenue.

La rédaction du *Renouveau* fait ainsi ses choux gras de cette enquête et trouve matière à commentaire politique dans cette disposition des Belges à pantoufler chez eux, ce comportement pot-au-feu qui trahit, à l'en croire, un regrettable manque d'ouverture sur le monde extérieur. *« Au vu de tout cela,* écrit-elle, *rien d'étonnant que certains Belges aillent à contre-courant de l'histoire, de la réalité et de l'évolution. Rien d'étonnant que ce peuple soit prêt à croire et à accepter ce que n'importe quel colonialiste ou néo-colonialiste ou n'importe quel ambitieux, égoïstes de tous bords, tant de l'intérieur que de l'extérieur, lui racontent. »*

Sans avoir été vraiment chaleureuses auparavant, les relations entre Bruxelles et Bujumbura s'étaient sérieusement envenimées, l'an dernier, lorsque le gouvernement belge s'était ému de l'expulsion de plusieurs de ses ressortissants, missionnaires de leur état, et avait pris des *mesures de rétorsion* économique pour protester contre le *non-respect des droits de* l'homme.

Cette querelle religieuse se doublait d'une querelle tribale dans la mesure où l'Eglise catholique apparaissait comme le porte-voix de la majorité hutu face à la minorité tutsi au pouvoir. Les autorités burundaises avaient alors invité l'ancien tuteur à faire le ménage chez lui, notamment à régler les différends entre Flamands et Wallons, avant de s'intéresser aux *« problèmes internes »* de leur pays.

J. de B.

TUNISIE

Des élections législatives auront lieu le 2 novembre

TUNIS
de notre correspondant

Les élections législatives, qui se déroulent tous les cinq ans, auront lieu le 2 novembre prochain, a annoncé le jeudi 14 août le premier ministre, M. Rachid Sfar, qui venait *de s'entretenir* avec le président Bourguiba. En raison de l'augmentation de la population depuis *1981*, le code électoral sera amendé avant le scrutin : il devrait y avoir un député pour 60000 habitants.

M. Sfar a indiqué que, selon les *instructions du chef de l'Etat*, les listes de candidats *« appelés à concrétiser le programme de Bourguiba »* comprendront, outre les membres du Parti socialiste destourien (PSD), des représentants des organisations nationales (syndicats, patronat, agriculteurs, union des femmes) et *« un certain nombre d'hommes de bonne volonté et de patriotes loyaux »*. En d'autres termes, les listes patronnées par le PSD, qui ont toujours eu la majorité absolue au Parlement, présenteront le même échantillonnage politico-socio-professionnel que par *le passé*.

Campagne contre la corruption

Dans une allusion aux irrégularités *flagrantes* qui avaient entaché la précédente consultation de 1981, le premier ministre a assuré que les élections se dérouleront *« dans le cadre du respect total de la loi et dans la clarté totale, sans qu'elles soient sujettes à contestation »*. S'agit-il d'une assurance en direction de l'opposition ? M. Sfar a ajouté que l'avenir montrera que *« le président Bourguiba, qui a réalisé l'indépendance de la Tunisie en suivant la voie authentique, édifiera la démocratie politique saine en suivant les mêmes principes et en faisant participer toutes les forces vives sincères et loyales de la Tunisie »*.

Les partis d'opposition, qui ont souvent dénoncé, ces derniers mois, la remise en cause du processus démocratique, la suppression de leurs journaux et les « tracasseries » dont ils sont victimes, n'ont pas encore fait savoir s'ils présenteront des candidats. Ils s'étaient abstenus lors des élections municipales de mai 1985 et avaient même appelé au boycottage du scrutin.

Dans sa déclaration, que reproduit l'agence Tunis Afrique Presse, le premier ministre a également *insisté* sur le désir du chef de l'Etat *« de voir la probité régner dans tous les rouages de l'Etat et une bonne gestion dans les entreprises »*, et qu'il soit *« procédé à l'éradication de toutes les formes de concussion et de corruption »*.

Amorcée au début de l'année, cette campagne contre la corruption paraît avoir pris de l'ampleur ces derniers jours. Selon des sources dignes de foi, diverses enquêtes sont actuellement en cours. Elles concerneraient principalement des proches et amis de Mme Wassila Ben Ammar, dont le président vient de divorcer *(le Monde* du 13 août), et d'autre part, de l'ancien premier ministre, M. Mohammed Mzali.

Une extrême rigueur

Une cinquantaine de personnes auraient déjà *été interrogées*, mais jusqu'à présent seule l'arrestation du fils de M. Mzali, M. Moktar Mzali, et de quelques-uns de ses collaborateurs à la Société tunisienne des industries laitières (*le Monde* du 12 août) a été officiellement annoncée. Selon les mêmes sources, quelques personnalités qui craignaient d'être *inquiétées ont pu quitter* le pays alors qu'elles en avaient encore la possibilité. D'autres, qui se trouvaient déjà à l'étranger, préfèrent y demeurer.

Ces « affaires », qui, dans certains cas, pourraient avoir aussi des implications politiques, défraient bien évidemment la chronique tunisoise et, en l'absence de toute information officielle, chacun s'interroge sur les suites qui pourront leur être données. Si l'on s'en tient aux propos tenus à ses visiteurs, le président Bourguiba, paraît, en tout cas, décidé à faire preuve d'une extrême rigueur. Et ce n'est probablement pas un hasard si jeudi, le journal du Parti destourien, *l'Action* rappelait que, dès 1957, il déclarait que *« les représentants du pouvoir doivent se considérer comme libérés de toutes allégeance et résister à toutes les interventions, à toutes les complaisances, puisqu'ils ne tiennent leur autorité que de l'Etat et ne doivent pas avoir d'autre souci que celui de l'intérêt national »*.

MICHEL DEURÉ.

TCHAD

Visite d'un général américain

N'Djamena *(AP)*. – Le général Richard Lawson, commandant en chef adjoint des forces américaines en Europe, a fait une visite de deux jours, les 11 et 12 août, à N'Djamena, où il a été reçu par le président Hissène Habré. Un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis indique que les entretiens *« ont porté sur la coopération militaire, la situation dans la région et les efforts déployés par le gouvernement tchadien pour le recouvrement de l'intégrité territoriale du pays »*.

Les Etats-Unis se sont engagés, il y a plusieurs mois, à fournir au Tchad une aide de 5 millions de dollars en matériel militaire. Depuis, soixante camions de transport de troupes, livrés par Washington, sont arrivés à N'Djamena, selon des sources officieuses.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 455 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,60 $.

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Les Etats-Unis s'attendent à une nouvelle offensive iranienne dans les prochains mois

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuellar, a lancé, *le jeudi 14 août, un appel* à l'Iran et à l'Irak pour qu'il évitent l'escalade des représailles et des contre-représailles dont sont victimes les civils. *Le secrétaire général* a également demandé aux belligérants d'observer un moratoire à l'occasion de l'Aïd el Adha, *« une commémoration spéciale pour tous les musulmans »* célébrée le 15 août et qui marque la fin du pèlerinage à La Mecque.

M. Pérez de Cuellar s'est aussi déclaré prêt à œuvrer en faveur d'une solution *« dans la justice et l'honneur »*, avec l'appui du Conseil de sécurité. L'Iran boycotte le conseil, auquel il reproche d'avoir favorisé l'Irak.

A Washington, cependant, M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient a affirmé que les Etats-Unis s'atten*dent* à une nouvelle offensive contre l'Irak au cours des prochains mois, *même si Téhéran* doit faire face à des problèmes logistiques. L'Iran a *« l'initiative sur le plan stratégique »* et a *« publiquement fait part de son intention de donner le coup final à l'automne »*, a déclaré M. Murphy devant la sous-commission des affaires étrangères de le Chambre des représentants. *« Les dirigeants iraniens ont souligné qu'une issue rapide au conflit est nécessaire du fait de la pression économique résultant de la crise des prix pétroliers. Nous nous attendons donc que l'Iran produira un effort majeur au cours des prochains mois »*, a affirmé le secrétaire d'Etat adjoint.

Des problèmes d'approvisionnement

M. Murphy a estimé que Téhéran avait obtenu un avantage psychologique avec la prise de la ville irakienne de Fao. Il a toutefois noté que Téhéran était aux prises avec des problèmes d'approvisionnement en produits alimentaires et industriels, et que l'Irak avait *réussi* au cours des derniers mois *« à frapper de manière significative d'importants objectifs économiques et de communication »*.

A Genève, M. Ali Akbar Velayati le ministre iranien des affaires étrangères, a déclaré jeudi à la conférence des Nations unies sur le désarmement qu'il n'y avait *« aucun lien »* entre l'Iran et les otages occidentaux détenus au Liban. Interrogé sur une éventuelle mission de bons *offices* que pourrait entreprendre l'Iran pour la libération des otages, M. Velayati a *précisé* : *« La majorité des Libanais sont musulmans, et 40 % appartiennent à la confession chiite, mais cela ne veut pas dire qu'ils nous consultent sur le plan politique. »* *(AFP.)*

LIBAN

Les milices chrétiennes de plus en plus divisées

(Suite de la première page.)

Dire que les voitures piégées se trouvent elles-mêmes banalisées dans le capharnaüm de Beyrouth et font désormais partie de la vie quotidienne serait exagéré : *les ravages* qu'elles laissent sont trop importants, *et l'intention trop criminelle* pour qu'opère l'accoutumance. Mais face à ce fléau, la colère indignée est peut-être en train de céder insensiblement le pas au fatalisme.

Les Forces libanaises ont accusé les responsables des luttes internes d'avoir ouvert la voie aux services de renseignements syriens pour monter l'attentat à la voiture piégée de Dora. Les précédents attentats étaient, il est vrai, antérieurs à ces affrontements.

La population du secteur chrétien a été d'autant plus choquée par l'attentat de Dora qu'il est survenu alors qu'elle assiste, atterée, depuis le week-end dernier, aux *luttes* intestines de ses miliciens dont l'unité faisait, *jadis, sa fierté, face* à la parcellisation des milices ennemies. Après *que les combats se furent calmés*, lundi, sans que rien dans le fond n'ait *été réglé*, l'épreuve de force avait déjà gagné la rue lorsque la voiture piégée a explosé.

Les miliciens fidèles à M. Geagea ont réussi à reprendre le contrôle de quelques casernes d'Achrafieh qu'elles avaient perdues, ainsi que celui de la radio phalangiste sur l'immeuble de laquelle ils ont hissé leur drapeau et une mitrailleuse lourde, au prix d'accrochages très limités – quelques rafales de mitraillettes – qui n'en ont pas moins traumatisé la population chrétienne.

M. Geagea avait déjà réussi, mardi, à *remettre la main sur le* Kesrouan. Si le but de la manœuvre était de l'éliminer, elle n'a pas – pour l'instant – abouti.

L'impression est ici que le conflit interne de Beyrouth n'est pas vraiment réglé. Mais il semble, pour l'instant du moins, maîtrisé et en tout cas reporté.

LUCIEN GEORGES.

● **Satisfaction du bureau de l'OLP à Madrid.** – Le porte-parole du bureau de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Madrid, M. Hani Faidi, a exprimé sa satisfaction après la décision annoncée, le jeudi 14 août, par le gouvernement espagnol de *« régulariser »* le statut de cette mission en lui accordant toutes les facilités dont jouissent les représentants diplomatiques, sauf celles de l'immunité et de l'inviolabilité. – *(AFP.)*

● **ISRAËL : *Sursis pour des journaux palestiniens interdits à Jérusalem-Est.*** – *Le journal palestinien Al Mithak* (le Contrat) et le bihebdomadaire qui l'accompagne, *Al Ahd* (l'Engagement), qui avaient été fermés mercredi sur ordre des autorités israéliennes, ont obtenu, jeudi 14 août, de la Haute Cour de justice, de rouvrir pour dix jours pendant lesquels les autorités devront expliquer les motifs de leur décision, a rapporté la radio d'Etat israélienne. – *(Reuter.)*

Société

Adressez vos messages aux extraterrestres !

« Messages des hommes à l'univers : votre message dans le Cosmos. Envoyez un message aux extraterrestres. » Ces deux opérations, lancées à quelques semaines d'intervalle, offrent à tous la possibilité de communiquer avec d'éventuelles « autres » civilisations.

L'idée qu'il existe peut-être, sur une lointaine planète, des êtres intelligents est vieille commme Lucrèce. Comme est ancien le désir des hommes de repérer des signes de leur présence et d'entrer en contact avec eux. Un rêve que partagent aussi quelques scientifiques, surtout depuis que le radioastronome américain Frank Drake a élaboré une équation devenue célèbre, grâce à laquelle il a estimé qu'il pouvait y avoir entre une et six cents civilisations technologiques dans la galaxie.

Certes, la résolution de l'équation de Drake repose sur des hypothèses arbitraires et laisse une large place à l'incertitude. Mais cela n'a pas empêché des astronomes de tenter de communiquer avec de possibles habitants de la banlieue terrestre, aussi réduites que soient les chances de réussite et aussi longues et frustrantes que puissent être les recherches menées en ce sens.

L'astronome américain Carl Sagan a conçu la première *« bouteille à la mer de l'ère spatiale »*, selon ses propres termes (1), et a réussi à convaincre la NASA de fixer sur la sonde Pioneer 10, lancée en 1972, une plaque métallique porteuse de son message. D'autres tentatives de ce genre ont suivi, notamment dans le programme américain SETI (Search for Extra-Terrestrial Intelligence). Mais toutes, jusqu'ici, donnaient la parole aux seuls scientifiques.

Or c'est au public qu'est offerte la possibilité de participer à cette aventure.

Le concours « Envoyer un message aux extraterrestres » a été lancé en mai dernier par la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, les éditions Autrement et *Phosphore*. Les participants sont appelés à *« imaginer un message pouvant être compris de ces inconnus qui n'ont certainement aucun langage commun avec nous »*, et sont libres de donner à ce message *« la forme qui leur semble la mieux adaptée à ce but : son, image, texte ou autre »* (2). Les réponses seront examinées par un jury présidé par l'astrophysicien Evry Schatzman.

Sur le clavier d'un minitel

Plus ambitieuse encore est l'opération « Cosmos art initiative », conçue et réalisée par Jean-Marc Philippe, en collaboration avec *Art Accès*, revue télématique d'art contemporain. Cet artiste qui se passionne pour les relations entre l'art et la science propose à qui le souhaite de composer son message sur le clavier d'un minitel (3). Les différents textes, une fois numérisés, seront en effet « envoyés » dans la galaxie par l'intermédiaire du radiotélescope de Nançay (Cher).

Les destinataires de ce courrier, à supposer qu'ils existent, seront-ils capables de repérer ces signaux émis de la Terre ? Et si oui, seront-ils en mesure de les déchiffrer et d'en comprendre le sens ? Nul n'est en mesure de répondre à ces questions. Mais rien n'empêche de rêver. *« Rien ne prouve,* souligne Jean-Marc Philippe, *qu'il n'existe pas dans l'univers des êtres plus évolués que nous, qui seraient capables de détecter la présence d'ondes électromagnétiques non naturelles au cosmos et de s'interroger sur leur signification. »* Si tel était le cas, poursuit-il, *« ces êtres se trouveraient alors dans une situation analogue à celle de Champollion devant les hiéroglyphes »*.

Toutefois, l'intérêt essentiel de l'expérience n'est peut-être pas là, mais plus immédiatement dans le contenu des textes rédigés. L'analyse de ces derniers devrait en effet permettre d'apprécier ce qui, en cette fin de XXe siècle, nous semble *« important, grave, essentiel ou frivole à dire de nous-mêmes à d'autres que nous-mêmes »*, comme l'explique M. Philippe. D'autant qu'une opération analogue devrait être lancée au Japon en octobre prochain, permettant de comparer des messages collectés dans les deux pays et de dégager les *« grands axes culturels et mythique propres aux deux civilisations »*.

De nombreuses personnes se sont prêtées au jeu, parmi lesquelles des astrophysiciens de renom tel M. Jean-Claude Pecker, membre de l'Académie des sciences. Les messages les plus représentatifs seront édités. Illustrés par des artistes, ils devraient être exposés lors de la prochaine Foire internationale d'art contemporain à Paris.

ELISABETH GORDON.

(1) Dans son livre *Cosmic Connection ou l'appel des étoiles*, aux éditions du Seuil.

(2) Editions Autrement, 4, rue d'Enghien, 75010 Paris.

(3) Accès au minitel : Tél. : 36-15-91-77, code AL33, page ART ACCÈS puis CAI/Jean-Marc Philippe.

● Une quatrième navette spatiale américaine. — Le président Ronald Reagan a décidé de faire construire une quatrième navette spatiale qui sera utilisée à des fins militaires à partir de la base de Vandenberg, en Californie, affirme le magazine spécialisé *Aviation Week and Space Technology* dans son dernier numéro.

Un responsable américain a confirmé que la décision devrait être annoncée officiellement cette semaine. Le président Reagan s'était déjà déclaré favorable à la construction d'une quatrième navette. La décision butait sur le financement de ce projet — environ 2 milliards de dollars — en des temps de restrictions budgétaires. *(AFP.)*

● Football : Coupe du monde. — Quatre-vingt-dix mille spectateurs étrangers ont assisté à la dernière Coupe du monde et ont dépensé au Mexique 300 millions de dollars (2 milliards de francs), a annoncé jeudi 14 août, le secrétaire général du comité d'organisation. Trente-cinq mille étrangers ont assisté aux matches du premier tour et cinquante-cinq mille autres sont arrivés à partir des huitièmes de finale.

● Tennis : tournoi de Toronto. — Le troisième tour du tournoi de Toronto, doté de 525 000 dollars, a été fatal à la plupart des favoris. Ivan Lendl, Yannick Noah et John McEnroe ont été éliminés respectivement par les Américains Kevin Curren (7-6, 7-6), Jonathan Canter (3-6, 7-5, 6-4) et Robert Seguso (4-6, 6-3, 7-5).

La thèse du général Tlass

« Ce n'est pas une nouvelle affaire Roques » *nous déclare M. Charles Zorgbibe*

L'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne fait savoir, dans un communiqué, qu'*« aucun étudiant portant le nom de Tlass Mustapha n'est régulièrement inscrit »* dans cet établissement et qu'aucune soutenance de thèse n'a été enregistrée sous ce nom. En fait, c'est à l'université de Paris-Sud qu'est inscrit le général Tlass, ministre syrien de la défense. Toutefois, la soutenance pourrait avoir lieu dans une salle de la Sorbonne.

Les remous provoqués par l'annonce de cette thèse inquiètent M. Charles Zorgbibe, ex-doyen de la faculté de droit de Paris-Sud (Sceaux), nommé, le 23 juillet, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, et qui présidera le jury. *« On essaie de faire de la thèse du général Tlass une affaire Roques,* nous a-t-il déclaré, *ce qui relève du procès d'intention. Cette interprétation assimile l'université à une fabrique de thèses douteuses. »*

Il y a quelques jours, le centre Simon-Wiesenthal de Los Angeles avait attiré l'attention des dirigeants français sur le danger de *« légitimation de scandaleux écrits antisémites »*. Ces critiques ne concernaient pas le sujet de la thèse de M. Tlass, qui traite de polémologie et porte sur la stratégie militaire du maréchal Joukov (1896-1974), inspirateur du système conventionnel actuel de l'Union soviétique. Elles s'appuyaient sur l'un de ses nombreux ouvrages, *les Matzah de Sion*, qui raconte l'assassinat à Damas, en 1840, de deux chrétiens, dont le sang aurait servi à fabriquer le pain azyme de la Pâque juive. Il s'agit d'un recueil d'histoires de Damas qui n'a pas été traduit de l'arabe depuis sa parution, il y a cinq ans.

Le ministre syrien de la défense a fait ses études en Union soviétique, à l'académie militaire Frounze. Il est l'auteur de quarante-six ouvrages de stratégie politique, d'histoire de son pays, de poésie et d'essais romanesques. Très francophile, il souhaite construire dans la Bekaa, à 50 kilomètres de Damas, de Beyrouth et de Baalbek, une grande université dont les cours seraient donnés en français... par des professeurs français. Il y a longtemps qu'il rêvait de soutenir une thèse en France, à la Sorbonne, et c'est dans cette perspective qu'il a été mis en relation avec M. Charles Zorgbibe, spécialiste de droit international et de polémologie.

« Son dossier, rappelle ce dernier, *a été examiné très soigneusement, et s'est révélé sérieux. En aucun cas, on ne peut parler de procédure de complaisance, comme dans l'affaire Roques. »* Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille attend maintenant que le général fasse ses preuves de chercheur. *« Rien ne dit qu'il soutiendra effectivement sa thèse. Il nous est déjà arrivé de refuser des thèses de doctorat qui ne nous paraissaient pas assez rigoureuses. »*

M. Tlass doit remettre la semaine prochaine le plan de sa thèse et ne commencera à la rédiger qu'après avis du directeur de thèse, M. Pierre Dabezies, ambassadeur au Gabon et directeur du Centre d'études politiques de défense à la Sorbonne.

CORRESPONDANCE

A propos de la publicité sur « Les Terrasses de la vie »

Suite à la publicité parue dans *le Monde* du 17 juin dernier sous le titre « Les Terrasses de la vie », la ville de Chambéry tient à apporter les précisions et rectifications suivantes :

Parmi les exemples de réalisations en matière de terrasses proposés par l'article figure la cité des Ducs, sous le titre : « L'Opération Curial à Chambéry, d'Henri Ciriani : des « immeubles-villas » riches de terrasses. »

Or le projet Ciriani a justement été abandonné par la nouvelle municipalité élue en 1983, pour des considérations architecturales et d'urbanisme défendues, notamment, par les associations les plus représentatives en matière d'environnement.

Outre le fait que l'architecture proposée (« barre de béton », absence de toits) ne paraissait pas compatible avec le cadre chambérien, son caractère fonctionnel a fortement été remis en cause (notamment au niveau de l'isolation, jugée insuffisante). C'est la raison pour laquelle un autre architecte, également bien connu, particulièrement dans la région Savoie-Haute-Savoie, M. Maurice Novarina, a été sollicité pour un nouveau projet d'ensemble, qui, au terme d'une large concertation, a recueilli la plus large adhésion.

Originalité dans le respect de la sensibilité locale, cohérence sans uniformité, équilibre des volumes, tout concourt à faire du projet Novarina une réussite, et de la zone Curial-Barbot un site très attractif près du centre-ville et en harmonie avec celui-ci. Forte de ces atouts, la ville de Chambéry a décidé de se tourner avec confiance et dans un réel esprit de collaboration vers l'initiative privée pour la réalisation de logements et leur commercialisation.

Elle ne pouvait donc, à cet égard, et dans un souci de vérité, ne pas rectifier une fausse information de nature à porter préjudice à une opération essentielle qui doit, à travers la naissance d'un nouveau quartier chambérien, préfigurer la ville du vingt et unième siècle.

Météorologie

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 août à 0 heure et le dimanche 17 août à minuit.

Après un premier passage orageux dirigé sur la France par la dépression des îles Britanniques, une accalmie samedi avant la remontée par le golfe de Gascogne d'une nouvelle zone de temps lourd qui gagnera le Sud-Ouest puis le Centre.

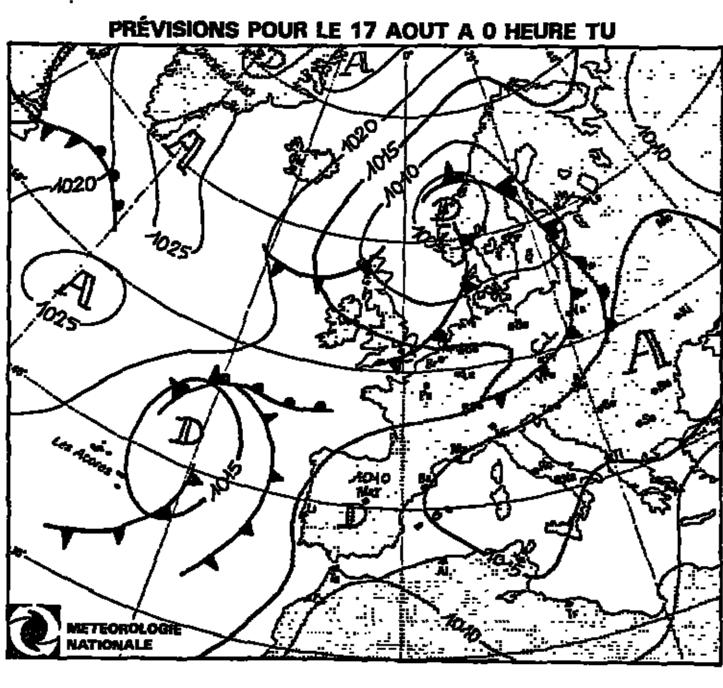
Samedi : Sur la moitié nord le ciel sera en général peu nuageux avec quelques bancs de nuages élevés. Près de la Manche, le ciel sera plus chargé. Du Sud-Ouest au Centre et aux Alpes, le temps sera lourd, nuageux ou même très nuageux et instable. Quelques orages isolés éclateront du Massif Central aux Alpes. En bord de Méditerranée, encore du soleil. Les températures atteindront 18 à 20 degrés des côtes de la Manche au nord, 24 à 25 degrés sur la moitié nord et de 25 à 32 degrés du Centre au Sud.

Dimanche : Une aggravation orageuse débutera le matin sur la côte atlantique et le nord-ouest du pays. Il y aura des résidus orageux sur les Alpes et des nuages bas sur le Nord et l'Aquitaine. Partout ailleurs ciel peu nuageux ou ensoleillé avec quelques bancs de brume. Dans la journée le ciel sera nuageux et les menaces d'orages et de pluie passeront au sud de Nantes/Mulhouse. Seul le littoral méditerranéen conservera chaleur et soleil. Au nord de Nantes/Mulhouse, ciel variable avec alternance d'éclaircies et de nuages avec une petite baisse des températures. Il fera de 20 à 25 degrés sur la moitié nord et de 25 à 30 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 15 AOUT 1986 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 17 AOUT A 0 HEURE TU



LEGENDE: ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 16-8-86 — DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 14-8-1986 à 6 h TU et le 15-8-1986 à 6 h TU — **Temps observé** le 15-8-1986 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	31	17	S	TOURS	27	12	C	LOS ANGELES	23	17	N
BIARRITZ	26	17	N	TOULOUSE	32	17	N	LUXEMBOURG	24	15	S
BORDEAUX	28	16	N	POINTE-A-P.	–	–	–	MADRID	35	14	S
BOURGES	29	14	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	36	19	S
BREST	18	14	C	ALGER	37	22	S	MEXICO	25	13	B
CAEN	23	14	C	AMSTERDAM	25	15	A	MILAN	28	17	S
CHERBOURG	19	13	C	ATHÈNES	33	23	S	MONTRÉAL	26	12	C
CLERMONT-FERR.	29	14	S	BANGKOK	33	26	C	MOSCOU	18	11	C
DIJON	26	14	S	BARCELONE	29	19	S	NAIROBI	25	10	S
GRENOBLE St-M-H	28	13	S	BELGRADE	27	14	S	NEW-YORK	27	18	N
LILLE	27	15	C	BERLIN	26	16	N	OSLO	20	11	C
LIMOGES	26	16	N	BRUXELLES	26	15	C	PALMA-DE-MAL.	30	17	S
LYON	29	15	S	LE CAIRE	35	23	S	PÉKIN	26	21	S
MARSEILLE-MAR.	33	19	S	COPENHAGUE	22	15	N	RIO-DE-JANEIRO	29	22	P
NANCY	27	12	S	DAKAR	29	26	N	ROME	30	19	S
NANTES	24	12	P	DELHI	33	28	C	SINGAPOUR	31	28	C
NICE	27	22	S	DJERBA	36	27	S	STOCKHOLM	16	9	C
PARIS-MONTS.	29	15	C	GENÈVE	27	12	S	SYDNEY	18	15	C
PAU	28	15	B	HONGKONG	32	28	N	TOKYO	31	26	C
PERPIGNAN	30	19	S	ISTANBUL	33	23	N	TUNIS	37	24	S
RENNES	24	14	C	JÉRUSALEM	32	26	S	VARSOVIE	22	10	N
ST-ÉTIENNE	29	15	S	LISBONNE	30	16	S	VENISE	28	17	S
STRASBOURG	26	13	S	LONDRES	23	12	S	VIENNE	25	14	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Échecs



Septième partie

Nullité forcée

Il n'y a pas eu de surprise après l'ajournement de la septième partie, le mercredi 13 août. Ni l'équipe de Karpov ni celle de Kasparov n'ont trouvé la possibilité de conclure victorieusement et, jeudi, le challenger proposait la nullité, immédiatement acceptée par le champion du monde. Le quarante et unième coup, mis sous enveloppe par Kasparov, était : Rg8. Si Karpov avait voulu monter une attaque de mat, il lui aurait fallu bouger la Tf1 sans donner échec et la dame noire serait venue, elle, donner un échec perpétuel au roi blanc. La nullité était forcée.

Après sept parties, le score est égal (3,5-3,5). La huitième partie devrait se jouer ce vendredi.

● Championnat de France d'échecs. — Le soixantième championnat de France masculin, débutera ce vendredi 15 août à Epinal, dans les Vosges, et s'achèvera le 30 août. Plus de 500 concurrents répartis en six tournois distincts, y participent, mais seize joueurs seulement seront en compétition pour le titre de champion de France. Il s'agit des huit maîtres internationaux : Jean-Luc Seret (champion de France 1980, 1981, 1984, et 1985), Mehrshad Sharif, Gilles Mirallès, Marc Santo-Roman, Nicolas Giffard (vainqueur en 1978 et 1982), Gilles Andruet, Olivier Renet, Thierry Manouck, auxquels s'ajoutent Francis Meinsohn, Christophe Bernard, Philippe Cerisier, Claude Adrian, Slim Belkhodja, Eric Birmingham, Gilbert Grimberg et Bernard Kirsch.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 12

La suppression de la troisième voie de l'ENA

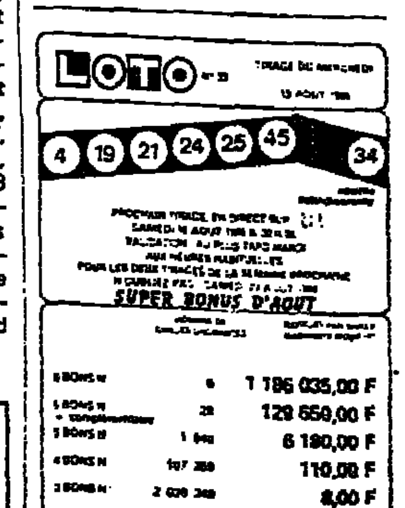
A la suite du « Point de vue » de M. François Gayet (le Monde *du 12 août), M. Raphaël Alomar, président de l'Association des anciens élèves de l'ENA, nous a envoyé une lettre dont nous extrayons les passages suivants :*

(...) La haute fonction publique doit être ouverte à tous sans discrimination. La suppression de la troisième voie et, accessoirement, celle des recrutements latéraux de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole polytechnique sont essentielles à cet égard.

Le recrutement doit procéder des seuls mérites personnels. Un véritable concours reste donc irremplaçable et la rationalisation du recrutement par le tour extérieur, dont le principe est excellent, s'imposait à l'évidence.

Les besoins de la haute fonction publique doivent commander les effectifs de l'ENA et non l'inverse. La réduction de l'effectif des promotions permettra de stopper la dégradation du niveau des postes offerts aux anciens élèves et, de proche en proche, la dévalorisation des autres postes dans l'administration.

L'ouverture et la qualité de la haute fonction publique supposent enfin des échanges réciproques entre l'Etat et les entreprises en particulier. Là encore l'orientation retenue est la bonne. Sur ce sujet les anciens élèves ont formulé des propositions concrètes. Ils s'efforceront de contribuer à leur approfondissement et à leur mise en œuvre.



هكذا من الأصل

Le Monde
sans visa

LA MAFIA ÉCORNÉE

Dans Palerme, ville sainte de la Mafia, on s'interroge sur les premiers résultats qui émergent du lourd et spectaculaire procès que la justice italienne a installé pour tenter de confondre pas moins de trois cent cinquante membres de la peu honorable organisation. Si certains doutent des profits que la société pourra tirer du combat entamé contre la « pieuvre », d'autres, en revanche, soulignent que jamais on n'avait pénétré aussi loin dans les rouages du crime mafieux. La trop célèbre loi du silence n'est peut-être pas encore tout à fait brisée, mais voici qu'à la seule peur répondent aujourd'hui la révolte et le dégoût.



A Corleone, berceau de grandes familles de la Mafia, des jeunes gens, le jour du carnaval, se déguisent en mafiosi. Dérision à haut risque...

FRANCO ZECCHIN

« COSA NOSTRA, CONNAIS PAS... »

Par
Jean-Pierre Clerc

BIEN ou mal parti, le « maxi-procès » contre la Mafia à Palerme ? Telle est la question que beaucoup se posent alors que la « salle d'audience-bunker » construite pour la circonstance au flanc de la prison de l'Ucciardone vient de clore ses portes plus hermétiquement s'il est possible que d'habitude pour cause de vacances judiciaires.

La première audience avait eu lieu le 10 février : six mois, à peu près la mi-parcours, c'est en effet la bonne distance pour tenter un bilan. Quelques chiffres tout d'abord : 85 audiences, 580 heures de débats. Les quelque 350 inculpés présents (125 sont dans la nature) ont tous été entendus à deux exceptions près. Le défilé des 451 témoins, en revanche, en est à ses débuts.

Bien ou mal parti ? Les avis divergent. Une certitude en tout cas : une aussi grosse machine est à la merci du moindre pépin. On l'a bien vu le 4 août, jour « ouvrable » avant la reprise de septembre. Les jours précédents, le tribunal s'était efforcé d'établir les emplois du temps de diverses personnes ayant approché de très près le général Della Chiesa, le « préfet anti-Mafia », dans les heures qui avaient précédé son assassinat à la fin de l'été 1982. La tension était extrême, car des contradictions flagrantes étaient apparues entre les dépositions des témoins. Et soudain des hurlements se sont échappés de l'une des quelque trente cages dans lesquelles sont gardés les inculpés. Une fois de plus, c'est « Tempête » qui fait des siennes !

« Tempête », c'est le surnom de Vicenzo Sinagra, présumé « homme d'honneur » de la « famille du Cours des Mille » à Palerme. Il est accusé d'avoir exécuté nombre de crimes ordonnés par la Mafia. Un tueur, mais aussi un bourreau qui aimait à torturer ses victimes avant la mort et à s'acharner sur leur cadavre après. Dans le petit monde du procès, il est aussi parfois appelé le « boucher de Saint-Erasme » – d'après le toponyme de l'une des « chambres de la mort » de la sinistre confrérie, où il achevait, dit-on, ses victimes d'une balle dans la bouche.

Un fou ? C'est là toute la question. Il a déjà, au début du procès, avalé une fois des clous, puis un tube de dentifrice, puis une fourchette, interrompant à chaque fois les débats puisque tout inculpé a le droit d'assister à chaque étape du procès à moins qu'il n'en décide expressément autrement. Ce 4 août, « Tempête » n'a apparemment rien trouvé à ingérer. Mais il expectore des cris affreux. On le voit se tordre, se rouler par terre, hurler qu'il voit et entend des inconnus le menacer de mort. On lui passe une camisole de force et on le change de cage. Mais il continue à hurler. Est-il fou ? La question a déjà été posée par le tribunal à des experts. Leur réponse a été négative : c'est un simulateur. Le grand mafieux « repenti » Tommaso Buscetta, sur la « confession » duquel le procès a été en partie bâti, n'avait-il pas indiqué que la simulation de la folie est une des techniques recommandées aux hommes d'honneur par les chefs de clan ?

Quoi qu'il en soit, « l'histoire Sinagra » traîne. Finalement, le président Giordano, ses assesseurs et les jurés décident de clore l'audience. Ainsi, les témoins capitaux des dernières heures de Carlo-Alberto Della Chiesa auront-ils un mois pour rassembler leurs souvenirs...

Ainsi va le procès de Palerme. Début juin, tout le monde était d'accord : l'affaire filait bon train. En particulier la confrontation, « capitale », entre l'ancien « parrain » Buscetta et Luciano Liggio, considéré comme le chef du « clan de Corleone », le plus redouté de tous, avait tourné à la confusion de l'inculpé. Il n'avait su opposer que des dénégations peu probantes aux affirmations tranquillement martelées par un homme qui n'est certes pas une Sainte-Nitouche mais à qui l'extermination de sa famille par ses rivaux en Mafia avait donné des raisons convaincantes de « se mettre à table ».

Les inculpés ne savent plus que tout nier en bloc. Pipo Calo – 137 chefs d'inculpation dont 64 pour homicide – dit ignorer jusqu'à l'existence même de Cosa Nostra.

La plupart des comparses de moindre envergure n'avaient su, eux aussi, que tout nier en bloc. Pipo Calo, considéré comme le trésorier de la Mafia, 137 chefs d'inculpation dont 64 homicides ordonnés par ses soins, déclare : « *J'ignore jusqu'à l'existence de Cosa Nostra.* »

En outre, d'excellentes nouvelles pour l'inculpation avaient jalonné le procès. La plus éclatante était, certes, l'arrestation après quatre ans de recherches, le 20 février, de Michele Greco, dit « le pape », considéré comme l'arbitre de la « commission », l'instance suprême de la Mafia sicilienne. Plus récemment, la police avait mis la main sur Pietro Vernengo, réputé être le principal organisateur du trafic d'héroïne entre son île natale et les Etats-Unis.

Mais il y a eu aussi de sérieux coups de semonce. A quelques semaines d'intervalle, la Cour de cassation italienne a annulé des jugements qui avaient condamné à la prison à vie, pour de précédentes affaires, les deux inculpés vedettes : Michele Greco, précisément, et Luciano Liggio. Dans l'un et l'autre cas, il semble bien que l'instance suprême ait voulu censurer l'utilisation faite par les juges instructeurs des déclarations de repentis comme point de départ à leurs enquêtes. C'est donc « *u maxi* », comme on dit à Palerme, le procès tout entier, qui pourrait s'en trouver sapé dans ses fondements.

Ce maxi-procès, entend-on volontiers commenter dans la buvette du « bunker » de Palerme, était indispensable pour faire enfin apparaître de façon tangible la Mafia dans sa réalité. Non pas une appellation générique donnée à une infinité de crimes et de délits, mais « *une organisation avec des structures hiérarchiques rigides, dont l'épicentre est à Palerme, substantiellement unie en dépit de crises périodiques* », selon les termes mêmes de l'acte d'accusation. Il fallait sans doute que le pays ait sous les yeux ce rassemblement massif d'inculpés pour qu'il cesse enfin de songer à la Mafia comme à une entreprise vaguement exotique, ou alors intouchable, avec son réseau de protections s'étendant jusqu'aux plus hautes instances politiques du pays.

Mais à présent que l'effet cathartique recherché est sans doute atteint, que les maires des grandes villes italiennes sont venus symboliquement s'asseoir, leur écharpe tricolore à la ceinture, au banc du public pour témoigner leur solidarité avec les « petits juges » et les jurés courageux, la question se pose : doit-on pour les centaines d'autres inculpés qui restent à juger renouveler la méthode du grand, trop grand procès ? Il semble que la réponse soit désormais négative. Trop complexe à gérer, cette machinerie ! En outre, une loi de 1984 a réduit à une année au maximum la durée de la détention préventive : cela pourrait conduire, début novembre, à l'élargissement de plusieurs dizaines d'inculpés...

On ne devrait dont plus désormais dépasser la centaine de prévenus pour chaque procès de Mafia, ce qui, dès lors, en promet quatre ou cinq dans les années à venir.

Du pain sur la planche pour les juges ! Admirable ou effroyable métier ? On ne sait que dire. Ces hommes, mal payés, parfois vilipendés par leurs concitoyens parce que leur zèle même paraît suspect, ne vivent plus que pour la recherche de la vérité. Ils sont les hommes les plus menacés de la péninsule.

Le juge Giovanni Falcone, le plus célèbre sans doute parmi la demi-douzaine de magistrats composant le « pool anti-Mafia », a eu un jour cette étonnante expression : « *Je vis blindé.* » De fait, il ne se déplace jamais dans Palerme sans une escorte de véhicules de police toutes sirènes hurlantes – ce qui d'ailleurs, ambiguïté des êtres et des choses, irrite profondément les habitants de la capitale sicilienne. Mais la liste est longue de juges insuffisamment protégés qui ont sauté sur des bombes ou ont fini criblés de balles. Réflexion souvent entendue en Sicile : « *De toute façon, ils l'auront.* » Agréable encouragement !

Alors est-il étonnant que certains parfois craquent, comme récemment le juge Paolo Borsellino, qui a été transféré dans un poste moins exposé. Ce sont ces « petites défaites » qui nourrissent, dans l'île, le scepticisme de ceux qui ne croient toujours pas qu'il soit possible de vaincre la « pieuvre ». ■

l'enquête

POUR NE PLUS JAMAIS OUBLIER PALERME

Ils « traquent » la Mafia depuis dix ans. Armés de leurs appareils photographiques et de leur seul courage. Deux chroniqueurs de la Sicile.

Par Catherine Chaine

LAETIZIA BATTAGLIA (joie et bataille) : jamais femme n'a aussi bien porté son nom que cette photographe palermitaine de cinquante ans qui, avec son compagnon Franco Zecchin, dénonce la Mafia jour après jour depuis dix ans. Leurs seules armes : des appareils photos que rien n'intimide. Elle a les rondeurs et la chaleur d'une *mamma* sicilienne ; lui, la passion retenue d'un Milanais. Tous les deux forment un couple insolite – Franco a trente-trois ans – plein d'humour, d'amour et, est-ce utile de le préciser de courage.

A Venise, en 1976, Laetizia rencontre Franco à un stage de théâtre que dirige Grotovski. Elle l'entraîne à Palerme, ils deviennent photographes et s'aperçoivent très vite qu'ils ne peuvent être témoins des crimes *mafiosi* sans réagir. En 1979, Giuseppe Impastato, jeune animateur de radio antimafia, est assassiné. Franco et Laetizia fondent alors le centre Giuseppe-Impastato, aujourd'hui la plus importante bibliothèque au monde sur la Mafia. Tout se passe comme si la Sicile gangrenée par une Mafia de plus en plus puissante fabriquait des contrepoisons de plus en plus virulents eux aussi.

Désormais des magistrats, des policiers, risquent – et souvent perdent – leur vie dans cette lutte. La « nouvelle Mafia », lancée dans le trafic de la drogue depuis le début des années 70, et qui raffine et achemine plus du tiers de l'héroïne consommée en Amérique du Nord, devient multimilliardaire et de plus en plus violente.

Quand on écoute Franco et Laetizia raconter leur reportage et leur combat, on a l'impression d'entendre des maquisards essayant de miner les forces d'un ennemi omniprésent. Ils sont seuls, travaillent avec des moyens de fortune, envoient le double de leurs tirages à Paris *« au cas où nos archives seraient détruites »*, reçoivent les lettres de menace et des coups de téléphone anonymes. De 1982 à 1984, la guerre des clans au sein de la Mafia a fait plus de deux cents morts par an et autant de blessés. *« Un jour de 1982, nous avons photographié cinq tués »*, raconte Laetizia, et elle ajoute *« avec la drogue les enjeux sont tellement énormes que la violence décuple. »*

Torture et sadisme apparaissent. On retrouve des gens décapités sur des banquettes de voiture, des corps mutilés ligotés vivants. Pour la première fois, la Mafia s'attaque à des magistrats, des policiers, des journalistes. Laetizia et Franco ont perdu de nombreux amis. Sur une photo de Franco prise pendant un procès, un *mafioso* assis sur le banc des accusés fait comprendre d'un geste qu'il tuera Franco d'un coup de revolver dans la bouche. *« Le plus dangereux, ce sont les enterrements de* mafiosi*. Plusieurs fois nous avons dû renoncer à photographier, on nous a craché à la figure, insulté, maintenant nous évitons d'y aller. »*

A l'écouter, la Mafia d'aujourd'hui n'a plus grand chose de commun avec celle de son enfance quand les *mafiosi* étaient les hommes de main des aristocrates terriens et les aidaient à mater les révoltes paysannes et à toucher des taxes exorbitantes sur lesquelles les « hommes d'honneur » prélevaient leur pourcentage. La Mafia a toujours été du côté des nantis contre les pauvres et les syndicats. Vers 1950, quand les seigneurs ont perdu leur puissance économique, l'honorable société s'est implantée dans les villes, noyautant rapidement la construction immobilière et d'autres secteurs clés de l'économie.

Actuellement, avec l'argent de la drogue, la Mafia est devenue le premier employeur et investisseur de Sicile. *« C'est vraiment très fatiguant d'être honnête en Sicile »*, dit Laetizia, et elle évoque cette présence mystérieuse, soigneusement camouflée, régnant par la terreur dans presque toutes les administrations, industries ou forces politiques du pays. A Palerme, la Mafia est partout, parfois même dans les plus beaux palais, comme dans celui-ci, qui servit de décor au *Guépard* et dont le prince est aujourd'hui en prison.

Comment espérer ébranler une telle puissance ? Ils sont fous, ces deux photographes ! Presque aussi cinglés que ces aliénés qu'ils vont distraire chaque semaine à l'hôpital psychiatrique de Palerme. Presque aussi déments que cette jeune schizophrène qu'ils ont hébergée cinq ans dans l'espoir de la sauver. Et pourtant non, ils n'ont peut-être que la naïveté de certains héros, ou plutôt l'énergie du désespoir. *« Nous devons être optimistes. Ou les choses changent, ou la Sicile meurt »*, résume laconiquement Franco.

Ce mal est si sournois que la suspicion s'installe dans chaque maison, dans chaque famille. Au restaurant, dans les dîners en ville, on ne prononce jamais le mot Mafia, et, si on le fait, c'est à voix basse, en jetant un regard furtif sur ses voisins. *« Chaque famille a sa disgrâce »*, explique joliment Laetizia, et, à mots couverts, on devine qu'elle a la sienne, qu'un des êtres qui lui sont le plus chers a dû cesser de la voir depuis que ses activités antimafia sont connues.

Cependant Laetizia la Joyeuse ne s'appesantit pas sur ce drame intime. Elle souligne tous les signes d'espoir qui apparaissent depuis quelques années. Et d'abord ce maxi-procès, sans précédent dans les annales palermitaines, où plus de quatre cents *mafiosi* petits et grands sont en train d'être jugés.

Grâce aux aveux de certains parrains comme Buscetta qui, pour la première fois, ont transgressé la sacro-sainte loi du silence, plusieurs centaines d'« hommes d'honneur » sont depuis 1984 derrière les barreaux de ce bunker ultra-moderne construit exprès pour eux dans l'enceinte de la vieille prison Lucciadone. On l'aperçoit en plein centre de la ville, derrière la double rangée de barbelés ponctuée de miradors et d'automitrailleuses, incroyable forteresse de béton qui semble attendre les caméras d'une superproduction.

Les esprits sceptiques avancent que les *mafiosi* emprisonnés ont immédiatement été remplacés par leurs seconds, que les parrains des parrains sont toujours en liberté, parfois aux plus hauts postes de l'Etat, et que ce procès à grand spectacle n'est qu'une vaste opération de relations publiques pour le gouvernement. Peut-être, mais Franco et Laetizia pensent aussi que ce jugement a permis de pénétrer au cœur de l'organisation de la Mafia comme jamais auparavant.

« La Mafia ne sera pas détruite demain, mais les choses changent ici », explique Franco, et il parle des manifestations de jeunes depuis le meurtre du général della Chiesa en 1982, de la naissance de deux associations de femmes antimafia, des témoignages bouleversants suscités un peu partout en Sicile et en Italie par leur exposition de photos sur la Mafia. Même à Corleone, petit village berceau de certaines des plus grandes familles de mafieux, Franco et Laetizia ont vu, le jour du carnaval, toute une partie de la jeunesse se déguiser en *mafiosi* et les tourner en dérision.

Ils n'ont que leurs appareils de photo et une vieille Vespa pour lutter contre la multinationale du crime, mais ils sont confiants et ils ont raison, car ils ne sont pas seulement militants mais surtout excellents photographes, et c'est pour cela que leur travail a tant de résonances. *« Nous avons toujours admiré les grands classiques, les Cartier-Bresson, les Eugène Smith, mais ici, nous étions isolés et il y a des choses que l'on ne peut apprendre dans les livres. C'est Joseph Koudelka, venu il y a six ans en Sicile, qui nous a fait découvrir que la photographie était autre chose que la dénonciation sociale. Il nous a enseigné la rigueur visuelle, l'importance de la composition, une méthode de travail. Il a été la grande chance de notre vie photographique »*, raconte Laetizia encore fascinée par les leçons du maître.

Des leçons bien comprises. Les photos de Franco et de Laetizia ne sont plus anecdotiques. Il ne s'agit pas seulement de montrer des cadavres, des *mafiosi* menottes aux poignets ou des veuves en larmes, mais la vie même, avec toute sa spontanéité, sa vérité, l'intensité de ses drames. Leur passion de regarder et de bien photographier est devenue aussi forte que celle de dénoncer. Cette Sicilienne éplorée montrant la photo de son fils abattu, peu importe qu'elle soit mère d'un policier ou d'un tueur, elle condense toute la douleur des femmes devant la violence. Et ces aristocrates surpris lors d'une fête, si hautains dans leur décadence, et ce couple enlacé sur un balcon, s'embrassant sous un grand chiffon noir, et ces visages fermés, arrogants, de mafieux à l'enterrement de l'un des leurs...

Peu à peu, dans leur petite île, c'est toute la comédie humaine que Laetizia et Franco vont photographier. ■

rencontre

CRIONS A LA JUSTICE

L'une des plus fortes personnalités de notre droit contemporain, Denis Langlois, n'a cessé, tant par son action humanitaire que par son œuvre écrite, de s'élever contre tout ce qui engendre l'injuste et l'injustice.

Entretien avec Denis Langlois

« Qu'en est-il de l'avocat de notre temps ?

– Je n'ai pas une grande estime pour la profession d'avocat, mais je constate qu'il y a énormément de pratiques possibles. Vous avez des avocats qui sont plutôt des serviteurs de la loi, dans ce qu'elle a d'injuste, qui sont les auxiliaires de la justice, et d'autres qui essayent de faire en sorte que les gens ne soient pas trop brisés par le système.

» J'ai l'impression que le rôle de l'avocat évolue nettement. Pendant longtemps, c'était quelqu'un qui défendait une personne accusée, ou qui accusait, devant les tribunaux. Aujourd'hui, c'est plutôt une aide, un soutien à celui qui se trouve un peu broyé, qui est totalement intimidé par l'appareil judiciaire, qui ne comprend pas grand-chose parce qu'on souhaite précisément qu'il n'y comprenne pas grand-chose. Cela va au-delà de la défense. Il faut aussi informer, la presse par exemple, des problèmes qui peuvent se poser à cette personne, essayer de prolonger son combat, lorsqu'il s'agit d'un militant politique... C'est beaucoup plus complexe et varié qu'autrefois, ça devient de plus en plus difficile mais de plus en plus passionnant.

– Le politicien au pouvoir ne devient-il pas en quelque sorte législateur et « hors-la-loi » simultanément ?

– Dès qu'il y a un bouleversement social important, la première chose que l'on fiche carrément en l'air, c'est la loi. Donc, c'est quelque chose d'artificiel, c'est le résultat, à un moment donné, d'un rapport de forces, de combats entre ceux qui revendiquent des droits et ceux qui lâchent un peu de lest. Ce peut être une loi extrêmement répressive, quand le rapport de forces est favorable à ceux qui justement sont au pouvoir. De toute façon, comme c'est le pouvoir politique qui la crée, il n'est pas dupe, il se réserve des portes de sortie. On a trop tendance à donner à la loi un caractère de neutralité : elle serait au-dessus de la société... Non, elle fait directement partie de la société ; produite par elle, comme je le disais, elle est la traduction des rapports de forces qui traversent cette société.

» Je ne suis pas du tout admiratif et soumis devant la loi. Pour moi, c'est d'abord quelque chose que l'on peut modifier, et qui ensuite, un beau jour, dans une société satisfaisante, devrait disparaître au profit d'une règle communément admise par tout le monde, et non pas imposée par un pouvoir politique, certes élu, mais qui, de toute façon, fait ce qu'il a envie de faire.

» En ce qui concerne l'administration, c'est vrai qu'il y a des influences directes, et c'est normal, parce que l'administration dépend directement du pouvoir politique. Quant à la justice, ça me semble plus subtil. Beaucoup de magistrats vous diront : *« Moi, je n'ai jamais reçu un coup de téléphone d'un ministre, donc je suis indépendant. »* Mais ça ne veut pas dire qu'un tel magistrat est indépendant, ça peut vouloir dire tout simplement qu'il n'y a pas besoin de lui donner des directives parce qu'il a parfaitement compris ce que souhaite le pouvoir. En outre, il peut partager ses valeurs, son idéologie. Il va avoir l'impression, par exemple, que le pouvoir souhaite une répression, et il va être plus répressif. Mais comme lui-même souhaitait l'être, c'est une rencontre d'intérêts communs, et il n'y aura pas besoin d'influence ni de pressions.

» Maintenant, dans la magistrature, il y a les magistrats, qui dépendent directement du ministère, les procureurs, qui subissent des influences directes, et ceux qui rendent des décisions, la magistrature qu'on appelle assise, qui est souvent couchée devant les pouvoirs. Le tout forme le corps de la magistrature, et les idées politiques que chaque magistrat peut avoir personnellement s'atténuent très nettement devant l'esprit de corps. Il y a un syndicat de la magistrature qui est de gauche, et qui est minoritaire. Malheureusement, j'ai constaté qu'il y avait souvent peu de différence entre la pratique professionnelle des magistrats de gauche et celle des magistrats de droite. Ça ne veut pas dire qu'avoir une autre attitude ne demanderait pas du courage, je crois au contraire que s'opposer à ce magma judiciaire, c'est se priver d'un certain avancement, c'est s'exposer à des sanctions, à des mutations, c'est finalement être souvent placé sur une voie de garage. Ça s'est passé pour un magistrat très connu, également écrivain, Casamayor. Dès qu'il a montré qu'il n'était pas d'accord avec l'institution judiciaire, on lui a donné une promotion à un poste où il ne pouvait plus jouer de rôle important. L'institution judiciaire est suffisamment puissante pour éliminer les grains de sable, et les éliminer en douceur.

– Où en est aujourd'hui la justice française ?

– La justice française n'a pas tellement changé avec le passage de la gauche au pouvoir, c'est toujours une justice, je dirais, de classe, mais je vais l'expliquer, parce que c'est une formule toute faite, « justice de classe » a été tellement employé... Je veux dire que c'est une justice qui est plutôt favorable aux gens qui ont des pouvoirs. Et qui a des pouvoirs en France ? Celui qui a de l'argent. Elle est plutôt défavorable aux étrangers, aux jeunes, aux marginaux en général.

» On dit qu'il y a énormément d'immigrés dans les prisons françaises, ça me semble être la résultante logique d'un système qui fait qu'on ne juge pas les gens de la même façon. C'est également vrai au niveau policier. La population immigrée est beaucoup plus contrôlée que la population française. Elle vit dans des conditions plus difficiles, donc dans un milieu qui favorise la délinquance. Les policiers sont vigilants et répressifs. Dès le délit commis, il va y avoir une arrestation ; ensuite, lorsqu'on se trouvera devant le procureur, une inculpation, et le juge ne mettra pas un immigré en liberté provisoire avant son procès, ce qui fait que cet immigré comparaîtra dans des conditions plus défavorables. Le juge de jugement, le tribunal si vous voulez, sera aussi beaucoup plus sévère, ce qui fait qu'on se retrouvera effectivement avec 26 % de la population pénale composée d'immigrés, trois ou quatre fois plus que leur représentation dans la population française. Mais si on adoptait les mêmes contrôles, les mêmes répressions vis-à-vis de la population française, on aurait absolument les mêmes résultats.

« J'ai constaté qu'il y avait souvent peu de différence entre la pratique professionnelle des magistrats de gauche et celle des magistrats de droite. »

» Bon, c'est une parenthèse que j'ouvrais, je crois de toute façon que la justice française ne peut *absolument pas être juste* dans une société qui est fondamentalement injuste. Disons inégalitaire, pour simplifier les choses.

» La justice est vraiment à l'image de notre société. La justice française (mais c'est certainement vrai pour toutes les justices dans le monde) cherche à intimider les gens pour leur faire accepter cette idée que la justice est quelque chose au-dessus d'eux et que les juges sont infaillibles. Ceux qui n'ont jamais assisté à un procès et qui d'un seul coup entrent dans une salle d'audience sont frappés d'emblée par l'architecture. Le terme « Palais de justice » l'annonce déjà. Ce sont souvent des salles hautes de plafond, avec une décoration très recherchée dans les boiseries, les statues, les plafonds, enfin quelque chose de très impressionnant, pour que celui qui entre là se dise : *« Je suis en présence de quelque chose qui est presque d'essence divine, qui s'impose à moi, pauvre mortel... »* Et ça se poursuit dans le fait qu'il y a des juges habillés autrement que nous (ils ont des robes rouges, des robes noires), qui sont placés sur une estrade, dans des fauteuils extrêmement luxueux (c'est de moins en moins vrai dans les locaux modernes).

» On ne parle pas comme tout le monde, on emploie des termes complexes que seuls les initiés peuvent comprendre. Les initiés, ce sont les juges, les huissiers qui se trouvent là, les avocats, qui sont en robe aussi, comme par hasard, et tout ce monde célèbre une sorte de messe où l'on parle d'abord de façon très feutrée, ça ressemble à une messe basse. Et quand on s'adresse à celui qui est jugé, on prend un autre ton, nettement supérieur, on donne presque des ordres... Je connais des gens qui ont été condamnés extrêmement sévèrement par rapport au barème qui existe en général dans la tête des juges, et qui ne s'en sont pas rendu compte parce qu'ils ont été impressionnés par la pompe de leur procès. A la limite, c'est Dieu qui a rendu la sentence, ou alors ce sont des demi-dieux, les magistrats, et il n'y a plus à discuter.

– Comment éviter l'erreur judiciaire ?

– C'est un problème délicat, parce que la façon dont la justice française fonctionne aboutit forcément dans certains cas à une erreur judiciaire, au niveau de l'enquête policière comme au niveau de la justice lorsqu'elle ne vérifie pas le travail de la police. En France, le procès-verbal de la police s'impose au juge, parce qu'il ne souhaite pas, la plupart du temps, effectuer à nouveau un travail d'enquête. Il va souvent entendre les personnes que la police a entendues (là, je parle de l'instruction). Si la police soupçonne quelqu'un, le juge ira généralement dans le sens d'étayer sa culpabilité et beaucoup moins de chercher les éléments qui pourraient lui être favorables. Devant le tribunal, l'audience se déroule généralement très vite, sauf

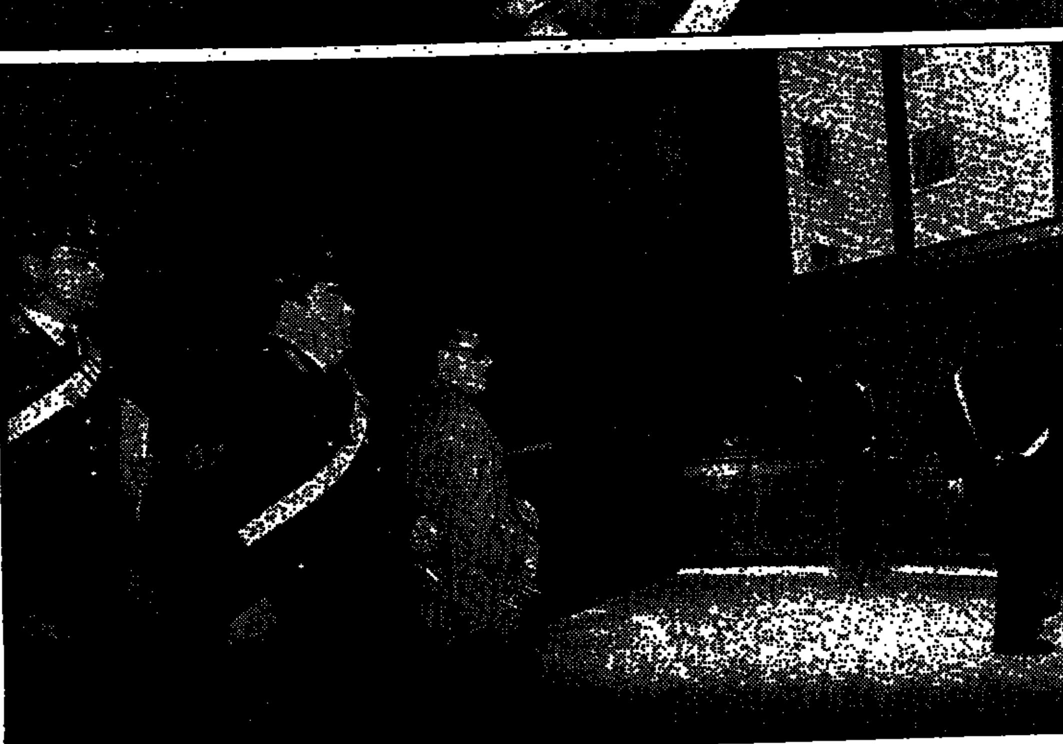
هكذا من الأصل

l'enquête





Reportage photos de Laetizia Battaglia et Franco Zecchin.







Un mafioso assis au banc des accusés fait comprendre au photographe qu'il le tuera d'un coup de revolver dans la bouche. Mais rien n'arrête Laetizia Battaglia et Franco Zecchin décidés à lutter, par l'image, contre les crimes de la mafia : « Ou les choses changent, ou la Sicile meurt. »

rencontre

lorsqu'il s'agit d'affaires d'assises, et on ne refait pas l'instruction. Une erreur peut être une erreur de départ, un policier qui a orienté l'affaire dans telle ou telle direction, ou qui s'est trompé, peut-être de bonne foi.

» L'erreur judiciaire est inhérente au système et aux institutions que nous avons. Si les avocats, si les citoyens en général jouaient un rôle plus important dans la recherche de la vérité, on éviterait quand même un certain nombre d'erreurs. Par exemple, le rôle le plus important d'un avocat dans une affaire pénale me semble se situer au niveau de l'instruction, au moment où l'accusation se bâtit. Une fois que ça se déroule devant un tribunal, souvent c'est terminé, le dossier est ficelé.

» Les citoyens peuvent jouer un rôle dans les comités de défense, dans les commissions d'enquête officieuses existantes. Ce que je souhaite, et c'était la grande idée de mai 68, c'est que les gens s'occupent de leurs problèmes, de leur sort, et ne laissent absolument pas aux institutions ou aux spécialistes le soin absolu de tout cela. Après mai 68, il y a eu des commissions d'enquête, des comités de défense et de soutien qui se sont créés. Il y en a encore, mais c'est beaucoup plus rare, et ça me semble être un contrôle nécessaire de la population sur une institution comme la justice. Il y aura toujours des erreurs judiciaires, un système ne peut pas être parfait, ce serait même ridicule de penser que ce soit possible dans une société qui est imparfaite. Mais si le nombre de gens qui « officient » est limité, les risques d'erreur sont plus nombreux.

» Ce qu'il faut, à mon avis, c'est qu'il y ait un contrôle de la population au niveau le plus banal, le plus quotidien. Ça peut donner de très mauvais résultats, ça peut donner, à la limite, l'autodéfense. Mais s'il y a parallèlement une éducation des gens, si on leur montre bien que la justice, c'est simplement la recherche de l'harmonie entre des personnes qui vivent la même vie quotidienne, on peut arriver à de meilleurs résultats. Et je ne me fais pas d'illusions, ce n'est pas la justice seule qu'on peut réformer, c'est l'ensemble de la société qu'on doit modifier. La justice ne peut pas être un niveau privilégié. Ce n'est pas parce que quelqu'un comme Badinter a été pendant cinq ans ministre de la justice que la justice s'est améliorée très nettement. Parce que c'est un rouage d'une société, et que la société fonctionne comme ça. Je pense que ça ne peut s'améliorer que s'il y a d'abord une prise de conscience et un certain nombre d'efforts pour modifier profondément les règles sociales.

— L'une de vos idées : enseigner la justice aux enfants...

— Pourquoi me suis-je adressé aux enfants ? Tout simplement parce que je me suis rendu compte que très rapidement une personne était conditionnée par les valeurs de la société, et que le moment le plus favorable pour ce conditionnement, c'était malheureusement l'enfance. Donc je me suis efforcé d'apporter une sorte de contre-information, de limiter les dégâts, en quelque sorte. Et j'ai voulu montrer aux enfants qu'ils n'avaient pas besoin d'attendre d'être plus grands pour essayer de peser sur le monde qui les entourait, qu'en tant qu'enfants, écoliers, collégiens, ils pouvaient jouer un rôle, par exemple contre le racisme, parce que, dans leur vie quotidienne, ils étaient en contact avec des gens racistes et qu'eux-mêmes, peut-être, étaient racistes ou sexistes. Dans les classes, il y a souvent une sorte de mise à l'écart des filles, qu'on considère comme inférieures. Un enfant, justement, peut comprendre ça et lutter contre cet esprit de supériorité qui existe en lui s'il est un garçon, et pour que cette inégalité ne pèse pas sur elle s'il s'agit d'une fille.

» Il y a tout un tas de choses qu'un enfant peut faire, et en général on lui répond : *« Ce n'est pas de ton âge. »* Moi, je suis frappé de voir que les parents disent souvent à leur enfant qui pose des questions sur un plan politique ou social : *« Ecoute, ce n'est pas pour toi, tu verras ça plus tard. »* Si on analyse bien cette attitude, c'est soit l'ignorance, l'impossibilité de répondre (et malheureusement c'est difficile de répondre simplement à un enfant qui pose une question), soit le désir de garder le plus longtemps possible l'enfant petit, de le garder pour soi, parce qu'à partir du moment où il se pose un certain nombre de problèmes il échappe un peu au contrôle de ses parents.

» Les parents ont toujours peur que leur enfant ait des opinions politiques différentes des leurs. C'est quelque chose qui peut être tragique de se dire : *« Eh bien, voilà, c'est mon enfant et il ne pense pas comme moi, il est même, sur le plan politique, mon adversaire. »* L'attitude la plus simple, mais qui à mon avis n'est pas la meilleure, c'est en effet de dire *« La politique, ce n'est pas de ton âge »*. Et quand je dis politique, c'est dans le sens global. La justice me semble être une institution directement politique. On écarte l'enfant de ces problèmes-là au nom du respect de l'innocence. C'est totalement hypocrite parce que la télévision et la société en général ne respectent absolument pas l'innocence de l'enfant, lui imposent des images extrêmement violentes, des idées qui sont parfois dangereuses, sans se préoccuper de son âge. Et c'est le respect de cette innocence que l'on vous jette à la figure lorsque vous écrivez des livres pour enfants !

« Je suis frappé de voir que les parents disent souvent à leur enfant qui pose des questions sur un plan politique ou social : « Ecoute, ce n'est pas pour toi, tu verras ça plus tard. »

— Pensez-vous que le code juridique d'une génération puisse être celui de la suivante ?

— Evidemment, les textes doivent évoluer parce que la société évolue, même des textes répressifs qui ne seraient pas en accord avec ce qu'accepte la population ne serviraient à rien. Il y a des délits qui ont disparu du code, mais ils avaient déjà disparu avant dans les mœurs judiciaires. Pendant assez longtemps, on a condamné les gens pour avortement, puis la loi a été modifiée. J'ai l'impression que la société impose effectivement au législateur des changements. Le législateur lui-même peut en prendre l'initiative, mais en général c'est parce qu'il y est poussé. Ça ne veut pas dire que la pression et même la répression soit atténuée, simplement elle change de forme en s'adaptant à notre société. Ça ne sert plus à rien de réprimer des gens qui ne sont pas rejetés par les valeurs ambiantes.

» Donc, le droit évolue. Là, nous parlons surtout du droit pénal, mais c'est pareil dans le droit civil. Les règles du divorce ont évolué parce que les couples n'auraient pas accepté de continuer à vivre selon les mêmes règles. Mais je ne pense pas que dans l'esprit du législateur ce soit forcément une libéralisation, c'est simplement parce qu'il y a une telle pression qu'il est obligé d'accorder un certain nombre de choses. Ça ne veut pas dire qu'il ne va pas reprendre ce qu'il a accordé. La guérilla des droits de l'homme, c'est-à-dire le fait de harceler le pouvoir sur tel ou tel point, avec des moyens limités (ce sont de petites piqûres d'épingle), au bout d'un certain temps, ça peut aboutir à des résultats positifs, parce que le pouvoir est obligé de se dégarnir sur d'autres plans puisqu'il est harcelé sur le plan juridique.

» Je ne crois pas beaucoup au droit, mais je pense que c'est un terrain de lutte important qui peut d'abord aboutir à des évolutions intéressantes au niveau des lois, mais qui permet aussi de protéger dans l'immédiat les gens qui se trouvent dans des situations critiques. J'ai toujours présent à l'esprit qu'il y a des gens qui ont la tête sous l'eau. On peut se dire : *« Ce qui est important, c'est de changer l'ensemble de la société »*, mais eux ils n'ont pas la possibilité d'attendre, il faut leur donner de l'oxygène, et l'oxygène c'est finalement le combat quotidien qu'on mène pour les droits de l'homme. Puisque, en face, le pouvoir veut nous imposer son droit, il faut souvent faire semblant d'y croire. On demande l'application de telle ou telle règle. Mais il ne faut pas être soi-même dupe et tromper les autres en leur disant *« le droit, c'est juste »*. Non, le droit, c'est quelque chose qui évolue et qui n'est que le résultat de luttes.

— Pourrait-on prévenir le crime ?

— Je crois que prévenir le crime, c'est actuellement la grande idée, mais le réprimer en même temps, c'est totalement hypocrite. Pratiquer une politique sociale cohérente serait beaucoup plus efficace. Et je suis un peu effrayé de voir que, dans les conseils de prévention que la gauche a mis sur pied, il y a des travailleurs sociaux mais aussi des policiers et des magistrats, c'est-à-dire des gens qui vont réagir en termes de contrôle, de surveillance, et finalement de répression. De toute façon, les choses ne peuvent s'améliorer que si on lutte contre l'injustice sociale. Je ne vais pas dire que la petite délinquance s'explique totalement par les inégalités sociales, mais on peut considérer que certains sont presque incités à commettre des délits s'ils veulent vivre une existence à peu près normale, s'ils veulent être intégrés dans la société.

» Bien sûr, une société où il ne se produit rien est une société morte. Lorsque les gens se heurtent, ne sont pas d'accord entre eux, c'est à la société en général, mais au niveau le plus bas, au niveau du quartier, de l'immeuble même, de régler ces conflits. Ce qui m'effare, c'est de voir que chaque fois qu'éclate un conflit, les gens ont le réflexe d'appeler les spécialistes de la sécurité, policiers, gendarmes, qui n'ont pas l'intention de régler à l'amiable ce genre de chose. Ils ne sont d'ailleurs pas préparés à cela, et ils traduisent la plupart du temps ces problèmes en termes de répression.

» J'ai tendance à penser que la répression n'est absolument pas une solution, qu'il faut chercher à régler ces conflits entre gens qui vivent la même vie, qui ont les mêmes préoccupations, et surtout pas comme le font un certain nombre de gens qui pratiquent l'autodéfense, en s'armant et en sortant leur arme au moindre danger qu'ils considèrent comme grave.

» Quand on parle d'insécurité, il faudrait savoir de quoi on parle exactement. Est-ce que l'insécurité est liée à la délinquance ? Pour la plupart des gens, non, c'est lié au chômage, aux difficultés de la vie quotidienne, aux risques de guerre, pour ceux qui y réfléchissent. Mais le pouvoir a toujours intérêt à montrer du doigt quelque chose qui va détourner l'attention. On dit : *« L'insécurité, c'est lié à la délinquance, c'est lié à l'immigration. »* C'est un amalgame scandaleux, et les gens, dans le fond, ont tendance à regarder ce que montre effectivement le doigt et à ne pas penser à autre chose, alors que leur insécurité de tous les jours est liée à des raisons sociales.

Propos recueillis par **RATIMIR PAVLOVIC.**

▶ Avocat et écrivain parisien, ancien conseiller juridique de la Ligue des droits de l'homme, Denis Langlois est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *les Dossiers noirs de la police française, les Dossiers noirs de la justice française, Guide du militant, l'Injustice racontée aux enfants.*

LES NAUFRAGÉS DU ZAIRE

SYGMA

En août 1985, une équipe française un peu trop téméraire était engloutie dans les rapides du fleuve Zaïre. Enquête, expédition militaire, astrologues, devins. Les naufragés sont toujours portés disparus.

Par
Nicolas Baby

IL y a un an, en plein cœur de l'Afrique, une équipe française se lançait à l'assaut de rapides inviolés, parmi les plus dangereux au monde. La disparition, le 6 août, de l'ancien présentateur vedette de « La chasse aux trésors », Philippe de Dieuleveult, et de six de ses coéquipiers dans les rapides d'Inga (bas Zaïre) a ouvert, par sa part de mystère, un de ces feuilletons estivaux dont les médias raffolent, et qui allait coûter fort cher à l'image publique du Zaïre, qui n'avait pas besoin de cela.

Trois jours plus tôt, samedi 3 août, l'équipe, dont aucun des membres n'a de véritable expérience de navigation ou de descente de rapides (le *rafting*), quitte Kinshasa pour la dernière portion d'une descente de tout le fleuve Zaïre (ex-Congo). L'expédition, qui vise à descendre les grands fleuves de la planète, a débuté 2 500 km plus à l'est, sur le lac Tanganyika, à la frontière du Zaïre et du Burundi.

En tout, avec certains jeunes vivant dans la région qui s'y sont joints par goût de l'aventure et de Dieuleveult qui les a retrouvés à Kinshasa, il y a neuf hommes : Laurenceau, médecin, ami d'enfance de Philippe, Amblard, Hérault, ancien pilote d'Air Zaïre, commandant l'entreprise, Blockmans, Angelini, Jeannelle, photographe de *Paris-Match*, le Belge Guy Collette et le Portugais Bastos. Ils disposent de deux *rafts*, baptisés *Françoise* et *Godlieve*, sortes de grands radeaux pneumatiques de 8 mètres sur 3, spécialement conçus, auxquels, détail important, ils ne sont pas accrochés.

Dès le départ de Kinshasa, l'équipe, qui ne sait pas avec précision ce qui l'attend, doit affronter des rapides très difficiles : des vagues déferlantes de 5 mètres de haut, qu'on ne peut chevaucher, et qui tombent en rythme très serré sur les deux embarcations.

Chaque jour les rapides du fleuve, le plus puissant après l'Amazone, deviennent de plus en plus forts. Le dimanche, l'une des embarcations manque de verser et, par bonheur, est littéralement projetée par une vague au-dessus d'un rocher de 3 mètres de haut.

Des vagues hautes comme des maisons

Le lundi, épuisés par une première attaque des rapides de la région d'Inga, les neuf hommes bivouaquent sur une île, l'île aux Hippos. Là, le fleuve, qui en amont peut atteindre une trentaine de kilomètres de large, se resserre en quelques centaines de mètres et dévale la montagne vers l'océan Atlantique. Le débit à cette saison est de 42 000 mètres cubes/seconde.

L'eau écume, tourbillonne, se fracasse sur les rochers, revient en arrière avant de repartir de plus belle dans un grondement incessant répercuté par les montagnes. Les « vagues-portefeuilles » sont hautes comme des maisons : 10 à 15 mètres de haut. A cette période de basses eaux, des rochers aux arêtes coupantes affleurent un peu partout. A quelques centaines de mètres en aval, le fleuve tourne en épingle à cheveux.

Sur l'île, le scepticisme gagne sur les chances de passer. Mais les plus déterminés emportent l'adhésion. De Dieuleveult, plutôt réticent, veut sans doute rester fidèle à son image publique. Blockmans est le commandant. Jeannelle, qui avait déjà voulu abandonner à Kinshasa, est en mission pour son journal. En fin de compte, seuls Laurenceau et Amblard restent à terre.

Ils voient leurs sept compagnons partir mardi à 8 h 45, et, immédiatement, perdre le contrôle de leurs embarcations, filer vers la gauche, c'est-à-dire la partie la plus tourbillonnante du passage, avant de disparaître derrière les énormes vagues. Le contact radio est coupé.

Les deux rescapés, qui mettront rien moins que six heures pour, avec l'aide de pêcheurs, regagner la rive, sont longuement interrogés par la sécurité et la gendarmerie, qui garde le barrage d'Inga. Ils se rendent ensuite au port de Matadi, à 40 kilomètres plus au sud, d'où ils ne donneront l'alerte que le jeudi, ne voyant pas reparaître leurs compagnons.

La 31e brigade parachutiste, formée et dirigée par des coopérants militaires français, est envoyée par le président Mobutu pour les recherches. Les parachutistes français et zaïrois retrouveront les deux embarcations, le *Godlieve*, retourné, structure et moteur abîmés, même pas à 300 mètres de l'île aux Hippos, le *Françoise* intact en aval des rapides.

La plupart des affaires (attachées aux *rafts*) ont été retrouvées chez des villageois, pour lesquels la récupération de tout ce que charrie le fleuve est pratique courante. L'engagement consécutif, par le gouvernement français, soucieux de démontrer à l'opinion qu'il a tout fait pour retrouver les disparus, de moyens importants dégagés sur les commandos du 2e REP, basés en République centrafricaine, restera totalement infructueux.

Deux corps sont retrouvés par des pêcheurs, celui de Guy Collette, dont l'autopsie établit qu'il est mort noyé, et un autre corps de Blanc, qui n'a jamais pu être formellement identifié. Sur la base d'indications morphologiques fragmentaires, les médecins, zaïrois et français, ont pensé que ce dernier corps, affreusement gonflé et mutilé par la décomposition dans l'eau et les chocs, sans tête ni mains, pouvait être celui de Dieuleveult, ce qu'a démenti une seconde autopsie faite en France à l'aide notamment de radios osseuses du disparu.

Habituellement, on ne retrouve pas les corps de gens noyés dans le Zaïre, dont les tourbillons et courants peuvent longtemps happer par le fond, ou plaquer sous les rochers. Les parachutistes en savent quelque chose qui ont fait plus d'une découverte macabre durant leurs recherches. Les crocodiles et poissons carnivores règnent dans les eaux plus calmes, en aval. Il n'empêche, cette absence de corps entretient, pour toujours, une part de mystère.

Un témoignage d'un ingénieur zaïrois du barrage, qui affirme avoir vu trois hommes le mercredi sur une crique à côté d'un *raft*, ajoute à la confusion. Enfin, des gendarmes révèlent qu'ils ont été prévenus tardivement (en fait dans la journée de mardi) de l'autorisation de passage de l'équipe, suite à un de ces cahots bureaucratiques si typiques du pays. Leur chef, prévenu de leur présence par un pêcheur, a craint un moment que ces Blancs casqués et harnachés ne soient des « mercenaires ». Assigné à la garde du barrage, position stratégique puisqu'il alimente en électricité la capitale et la région minière du Shaba, il décrète le lundi soir l'état d'alerte et le *black-out*. L'hypothèse d'une « bavure » prend ainsi corps.

En réalité, l'ingénieur fait observer qu'il ne sait pas si les hommes qu'il a vus sont blancs ou noirs, et une expérience menée par les paras français laisse penser qu'il ne pouvait à cette distance distinguer la couleur de la peau. L'hypothèse selon laquelle il aurait vu des villageois qui pillaient l'embarcation vide est donc plausible. Aucun indice matériel (par exemple d'impact de balle sur les radeaux ou les affaires), aucun témoignage n'est venu conforter l'idée d'un incident avec les gendarmes.

Fantasmes et légendes

A l'inverse, deux ingénieurs américains ont vu, le mardi vers 9 heures, de deux endroits différents, un radeau qui, de par sa position, ne pouvait être que le *Françoise* sombrer à deux reprises dans les rapides, et faire un bond en l'air de plusieurs mètres de hauteur en se retournant complètement, et sans apercevoir personne à bord. C'est donc tout naturellement que les paras français et les services consulaires et diplomatiques, après des efforts considérables et un examen très sérieux de l'hypothèse de la « bavure », ont retenu celle de la noyade comme de loin la plus vraisemblable.

D'autres idées, plus ou moins farfelues, ont été avancées par certains journaux, assistés parfois d'astrologues, de médiums ou spirites, le sort de Dieuleveult étant curieusement disjoint de celui de ses coéquipiers. Celle d'un enlèvement en Angola (séparé du lieu du drame par une chaîne montagneuse haute de 1 000 mètres) ne résiste pas à un simple examen des faits. Des parents de Dieuleveult ont laissé parler leur incrédulité, et leur espoir.

Un sénateur de l'opposition a même tenté à l'époque d'en faire un brulôt à l'encontre du gouvernement socialiste, accusé en la circonstance d'un étouffement sordide de la vérité pour raison de haute diplomatie.

Les fantasmes sur l'ancien Congo, d'une nature terriblement hostile pour les explorateurs et premiers missionnaires, *terra incognita « au cœur des ténèbres »* qui avait été pratiquement laissée aux Belges par défaut de colonisation, l'ignorance, voire le vulgaire racisme, ont fait le reste. Une rédactrice d'une station périphérique a assailli l'ambassade de France et le bureau de l'AFP pour qu'ils lui trouvent un ethnologue susceptible de parler de l'anthropophagie dans le bas Zaïre, soit dit en passant l'une des régions, de par son accès à l'océan, les plus évoluées et ouvertes d'un pays dont les habitants sont réputés pour leur hospitalité.

Les populations locales ont aussi leurs légendes, mais qui s'inspirent davantage de la réalité. Pour elles, les dieux du fleuve avalent ceux qui ont osé les défier. Les pêcheurs effarés racontent la vision des *mami wata*, sirènes à la peau blanche, qui ont tenté de les entraîner par le fond.

Un chef de village a expliqué que, pour que le corps puisse être rendu, le père de la victime devait venir au bord du fleuve, et, par ses imprécations et fétiches, solliciter son pardon pour le défi qui lui avait été « infortunément » lancé. A son avis, cette mission incombait à l'ambassadeur de France, en qui il voyait le père des disparus. Mais l'ambassadeur, qui, comme son vice-consul et le commandant de la 31e brigade parachutiste, a déployé des trésors de dévouement et de patience envers les familles et les proches, n'a pas été informé de cet avis, ou peut-être n'a pas cru bon de le suivre. ■

هكذا من الأصل

Voyages

ANTIOCHE, VILLE EN EXIL


GIRAUDON

Aspect ancien des remparts d'Antioche (Antakya en turc).

Par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

ANTIOCHE : ne cherchez pas ce nom sur les cartes. D'ailleurs, où le placeriez-vous ? Le pape Jean-Paul II, qui ne passe pas pour ignare (1), accueillit ainsi un prêtre antiochain : *« Alors, comment vit-on en Syrie ? »* Antioche est en Turquie... Bien sûr, ça vous revient à l'instant ! Et si cela ne vous était pas revenu, vous méritez quand même l'absolution, car les Turcs, depuis qu'ils ne sont plus territorialement impérialistes, se rattrapent toponymiquement, imposant partout, au mépris du génie de chaque langue, leur propre graphie des noms de lieux de leur pays. En l'occurrence, ils ont intimé l'ordre aux francophones d'orthographier *Antakya* à la place d'Antioche – ce qui n'est pas tout à fait transparent. Qu'auraient-ils pensé eux-mêmes si nous leur avions demandé d'appeler désormais *Marsilya* Marseille ?

De ce méli-mélo, la France est un peu responsable. Elle a commis ici, dans ce minuscule pédoncule anatolien grand comme un petit département métropolitain, une de ses rares folies coloniales. Tout le monde l'a oubliée – sauf les Arabes de ce coin perdu, pour lesquels Antioche reste *« une ville à nous, turquifiée contre notre volonté »*.

Finie la Grande Guerre, l'Empire ottoman périssait comme tout empire par là où il avait péché : on l'équarrissait. A Genève, la Société des Nations, fraîche émoulue des cerveaux idéalistes du temps, confia en 1920 à la France le mandat de *« conduire à l'indépendance »* le Liban et la Syrie, anciens vassaux du sultan-calife de Constantinople.

Dans la Syrie furent naturellement comprises Antioche et sa région, sous le vocable de *« sandjak d'Alexandrette »*, fantaisie administrative ottomane. Ne cherchez pas non plus sur la mappemonde Alexandrette, charmant prénom d'un port sans charme, les Turcs ne voulant plus entendre parler – en tout idiome – que d'*Iskenderun*, leur version de ce souvenir d'Alexandre le Grand, pardon ! *Buyuk Iskender !*

A la colonisation arabe, lentement enracinée à partir du septième siècle dans cette antique contrée araméenne, était venue se superposer – après l'échec des Croisades – la colonisation ottomane. Aussi n'est-il pas étonnant que les Français, héritant de la Syrie, trouvent encore des Turcs sur cette terre de vieille arabisation. Le sandjak d'Alexandrette et d'Antioche, vers 1925, en comptait même quelque 35 % parmi ses 180 000 habitants, majoritairement arabes, sans parler de l'appoint arménien.

Arguant de ce pourcentage confortable pour réclamer le sandjak, la jeune République d'Ankara mena dès lors une vie de chien aux diplomates français : la fille adoptive d'Ataturk déchargea, dans un palace, un mignon revolver – mais politiquement fort bruyant – à quelques mètres de l'ambassadeur de France ; on apprit aux écoliers et aux militaires turcs que les abominables Français voulaient brader aux non moins abominables Arabes le petit morceau de terre bénie où, dans la nuit des temps, était venue atterrir la flèche miraculeuse assignant l'Anatolie comme possession légitime aux Turcs d'Extrême-Asie, etc.

Il n'était point besoin de tant de cinéma ! Les gouvernements français s'étaient mis en tête que la seule façon d'empêcher la Turquie de glisser derechef vers le pivot germanique était de la gratifier d'Antioche et d'Alexandrette. Naturellement, le régime kemaliste n'avait aucune intention de refaire guerre commune avec Berlin, mais il s'était donné les moyens de laisser croire le contraire au Quai d'Orsay...

Pour endormir les Arabes, Paris, sous prétexte de *« protéger les minorités »*, tailla, en 1937, avec la complicité de l'innocente Société des Nations, un statut spécial d'autonomie pour le sandjak, que la naissante République syrienne déchira de colère. Ankara fit bouger ses troupes sur la frontière, Paris tolérant même qu'elles pénètrent dans le territoire sous son mandat, ce qui permet à l'historiographie turque actuelle de parler d'*« années de combat »*... Dès lors, la proportion des Turcs dans la population du sandjak, déjà montée à 37,9 % au cens de 1933, passa à 63 % à celui de 1938...

En juin 1939, Antioche et Alexandrette furent intégrées à la Turquie sous le nom de « province du Hatay » – référence aux très lointains Hittites plus que tirée par les cheveux – en échange d'un « traité d'amitié » (glacée) avec Paris. Ce don gratuit sera jugé par l'orientaliste André Raymond comme *« un acte flagrant d'immoralité politique de la France, en contradiction avec les vœux de la majorité et avec ses obligations vis-à-vis de la Syrie »*.

Celle-ci n'a jamais oublié. Elle ne peut, du haut de ses 10 millions d'habitants, s'en prendre aux 50 millions de Turcs. Mais combien de dignataires de Damas, combien de simples citoyens syriens ont chez eux la carte de leur pays dans ses frontières d'avant cette turpitude française qu'ils nomment félonie ! Les Syriens attendent leur heure avec ce *« fatalisme optimiste »* (Alfred Sauvy) qui est sans doute l'une des forces du tempérament arabe. Pour le moment, cette frustration explique au moins en partie le dévolu syrien jeté, par compensation, sur le Liban, qui, lui, contrairement à une légende bien orchestrée, ne fut pas détaché de la Syrie, dont l'avait toujours distingué l'antonomie arrachée aux Ottomans et à leurs prédécesseurs par les montagnards libanais.

L'ancien sandjak compte, aujourd'hui, près d'un million d'habitants. Sans nul doute les Turcs y sont-ils désormais réellement majoritaires. Mais *« ils n'ont pu changer l'air, qui reste arabe »*, ironise-t-on à Antioche, où l'on célèbre comme un héros le jeune Arabe d'Alexandrette *traîné en justice pour avoir refusé* la nationalité turque. Sur fond de méfiance polie la pesanteur anatolienne côtoie la volatilité arabe, le Turc râblé croise le Syrien sarment.

Dans les rues boutiquières, le parler arabe s'en donne à cœur joie sur le turc, obligatoire à l'école et dans les kiosques. *« Le seul journal autorisé ici dans notre langue maternelle est l'édition arabe de Elle »*, s'emporte un Antiochain, atteint tout autant dans sa virilité que dans son arabité. Comme bien d'autres, il se venge dans le secret de sa maison, préférant à la télévision d'Ankara, parfois distrayante, la langue de bois à jet continu de la chaîne damascène. La botte secrète arabe que les stratèges en chambre des années 30 n'avaient pu prévoir !

Sans nul doute les Turcs y sont-ils désormais majoritaires qui imposent leur langue à l'école. Mais ils n'ont pu changer l'air qui ici est toujours arabe.

Une fois par an, tous ces musulmans de même rite orthodoxe (2) mais d'histoire différente se retrouvent pour une *fête... chrétienne*, la Saint-Pierre, en juin. S'ils n'étaient pas là, il n'y aurait d'ailleurs plus grand monde au pèlerinage de l'apôtre, car les chrétiens, naguère florissants, ne sont pas légion : 1 500 en 1986 à Antioche même (125 000 âmes) et moins de 20 000 pour le reste du sandjak. Dès 1909, par ici, les Ottomans décimèrent les Arméniens.

Quand s'implanta le mandat français, 25 000 d'entre eux se trouvaient encore là : les deux tiers partirent avec la France, la plupart vers l'amical Liban. Ceux qui sont restés, notamment dans la campagne, se font depuis lors tout petits. Comme les melkites, autres chrétiens orientaux, arabisés, eux, mais qui ont su maintenir vivants jusqu'à nous les cantiques byzantins, qu'on entendait à Sainte-Sophie, là-bas à Constantinople, jadis.

Quelle émotion, en tout cas, pour le chrétien digne de ce nom de gravir la montagne d'Antioche, toute tavelée de grottes, de visages sans nom taillés dans la roche, de vieilles murailles écroulées ! Les *Actes des Apôtres* situent ici le lieu où, *« pour la première fois, les disciples du Christ furent appelés chrétiens »*. Et c'était par dérision ! Pierre, Paul, Barnabé, renouvelèrent ici la Cène. Si Jérusalem est la mère du christianisme, Antioche en est la marraine, la fée qui déclencha le mécanisme universel, toujours en état de marche deux mille ans après. Les croisés ornèrent en chapelle celle des cavités pourvue d'une source. C'est resté le but du pélerinage – aujourd'hui célébré sous le signe du croissant et de l'étoile blancs frappés sur le rouge du pavillon turc.

Maurice Barrès, en 1914, préparant son *Enquête aux pays du Levant*, s'est exalté ici : *« Mon cœur ne met rien au-dessus d'Antioche ! »*. A quelques jours de cheval de là, à Konya, en pleine Anatolie, il s'écriera à la dervicherie du mystique musulman Roumi : *« Je jouissais d'avoir atteint le but dernier et le plus haut de mon voyage. »* Allez comprendre...

Toujours impayable, le député-écrivain avait encore déclamé devant Antioche : *« Comme elle ressemble à ses portraits ! »*. En effet... La troisième cité de l'Orient antique, après Alexandrie d'Egypte et Ctésiphon de Mésopotamie, la *« Ville de Dieu »* et celles des débauches sacrées, celle qui eut jusqu'à 400 000 habitants, chiffre colossal pour l'époque, et qui commanda jusqu'à 100 évêques, de la Géorgie à la Palestine, n'était plus qu'une pauvre petite sous-préfecture orientale, n'occupant même pas un huitième de son enceinte...

Plus réaliste, Paul Morand, vers 1936, vit bien qu'*« Antioche tourne aujourd'hui à vide dans une énorme serrure. La ville s'est enfoncée sous terre. Le paysan laboure à dix mètres au-dessus de mosaïques admirables. »* Admirables ? En tout cas pour ceux qui apprécient la grivoiserie rigolote de l'art colonial gréco-romain avec ses satyres pisseurs et ses animaux farceurs.

Non, Antioche est le paradis de l'imagination : la nature a digéré les temples païens, l'*« église d'or »* de Constantin et les trois cent soixante donjons. Mais est restée inchangée la plaine verte de l'Oronte, où Barrès campa un amour islamo-chrétien toujours aussi impossible aujourd'hui sous le gouvernement démocratique de M. Turgut Ozal que sous la dynastie normande d'Antioche, bénie par Pierre l'Ermite ; mais sont restées vierges les montagnes noires qui protègent des inconnus de la mer, sur laquelle Alexandrette est en vigie quand elle ne commerce pas : aujourd'hui que le pacte atlantique garantit les côtes turques, le petit port enrichit de la guerre irako-iranienne à les en faire crever son cent d'armateurs.

Le mont Sipios est toujours en place, régnant éternellement sur la contrée ; la richesse, qui est de nouveau là, a vite retrouvé ses habitudes, et d'abord l'insouciance : croire que Capoue, c'est arrivé. Comment, dès lors, ne pas se remémorer ce beau jour de l'an 256 ? Antioche ne lisait plus que la *dolce vita* pour elle dans les astres. Ce soir-là, tout ce qui comptait en ville alla au théâtre de plein air, adossé au Sipios.

On a oublié la pièce jouée, mais non point l'acteur qui, soudain, cria : *« Les Perses ! Les Perses »*. Avant d'avoir le temps d'y croire, le public, dans une panique noire, était percé par les archers ennemis du haut de l'escarpement protecteur. Soldats et officiers des forts étaient allés voir le drame sur scène pendant qu'on leur en préparait un grandeur nature...

La belle époque chrétienne, sous Byzance, fit aussi d'Antioche le théâtre d'indignités sans nom : patriarches ou évêques de sac et de corde s'excommuniant et se déposant mutuellement, synodes et conciles pipés, schismes contre hérésies et vice versa, vols de reliques, prêtres ouvriers armés contre des Mgr Lefèvre en tiare illégale, tout cela évidemment au nom de la douceur de Jésus, jusqu'à pousser l'historien antiochain Ammien Marcellin dans ses extrémités : *« Il n'y a pas de bêtes si cruelles aux hommes que la plupart des chrétiens le sont les uns aux autres. »*

Il ne restait plus à Dieu lui-même qu'à venir tonner, à travers la sourate coranique de la Table servie : *« Les chrétiens ont oublié une partie de ce qui leur a été révélé. Aussi avons-nous suscité entre eux l'hostilité et la haine. »*

La patine des siècles, cependant, transfigure souvent les pires perversités. Aucun chef couronné d'Eglise orientale n'a plus siégé dans Antioche dès les années 1300 ; la cité merveilleuse a presque disparu de la surface de la Terre et, ultime coup, l'impénétrable frontière turque, versant arabe, a parachevé depuis bientôt un demi-siècle son éloignement. Pourtant, de nos jours encore, cinq patriarches orientaux au moins, aux trônes fixés depuis des centaines d'années, parfois depuis toujours, au Mont-Liban ou dans le Midi syrien, continuent de mettre Antioche au premier rang de leur titulature géographique. C'est leur écho à la plainte arabe qui monte encore de la ville exilée. ■

(1) A moins qu'il n'ait voulu se livrer à une perfidie politique...

(2) Toutefois une forte minorité d'Arabes musulmans de la région d'Antioche ne sont pas orthodoxes (sunnites) mais alaouites, secte ésotérique à laquelle appartient l'équipe au pouvoir à Damas depuis 1970.

LORCA VICTIME DE GRENADE

Que reste-t-il de Lorca à Grenade ? Où sont encore marqués les passages du poète dans cette cité d'Andalousie qu'il détestait d'un amour farouche, et près de laquelle on l'assassine en ce mois d'août 1936 ?

ON accède à la huerta de San-Vicente par un chemin étroit et raviné à demi enfoui sous les feuillages. C'est une maison blanche envahie par la glycine et les géraniums bleus. Le chien attaché à une laisse a renoncé à garder les abords : il est 5 heures, l'heure de la souffrance des jardins, écrit le poète Jimenez. Une petite femme distinguée aux yeux très bleus et aux cheveux gris se repose à l'ombre des nabiliers. Maria Triscastro, une amie de la famille du poète, ouvre de temps à autre la maison aux éventuels visiteurs.

Fraîcheur du carrelage rouge et blanc. Tout est resté en l'état. Seul le piano du poète a disparu de l'entrée. Impression de pénétrer par effraction. Dans l'une des pièces du rez-de-chaussée un dessin à l'encre de Chine : Mariana Pineda parlant à Garcia Lorca. Dans une autre, le portrait d'Isabelle, sa sœur, au piano.

On accède à l'étage par un escalier garni de plantes vertes. A l'extrémité du couloir, la dernière porte : sa chambre. Presque entièrement occupée par un immense bureau nu, trop bien ciré, où l'on imagine des livres, des cahiers empilés, la dernière lettre de Dali ou de Guillén. En face, un fauteuil, un lit vieillot, dominé par cette *Vierge des sept poignards* au regard si tragique. Sur les murs blancs, une affiche de La Barraca, théâtre universitaire ambulant que dirigeait Lorca, et un petit tableau exécuté en 1924 par Raphael Alberti, en souvenir du jour où ils se sont connus.

Maria tire un peu le couvre-lit, regonfle d'un geste l'oreiller et ouvre la fenêtre du balcon. Devant, la sierra. Tout proches, les champs.

Si je meurs
laissez le balcon ouvert
L'enfant mange des oranges
(De mon balcon je le vois)
Le moissonneur fauche le blé
(De mon balcon je l'entends)
Si je meurs
laissez le balcon ouvert !

Lorca et Grenade ? Une histoire d'amour et de haine. Entre 1918 et 1936 le poète revient aussi souvent qu'il le peut dans la cité et ses alentours où il a passé ses vingt premières années. Surtout l'été, pour écrire à la huerta de San-Vicente. La ville lui inspire *« un amour jusqu'au délire »*, mais aussi une répulsion grandissante : aversion pour son conservatisme, sa bourgeoisie bornée et avare, son manque de vitalité, son immobilisme. Grenade, cité des deuils jamais surmontés, cité répressive par excellence, marquée jusque dans son architecture du sceau du catholicisme triomphant. Grenade qui a étouffé dans le sang l'essor de sa bourgeoisie libérale.

De la brillante civilisation judéo-arabe déracinée Lorca écrit : *« Ce fut un moment désastreux bien qu'on enseigne le contraire dans les écoles. Toute une civilisation admirable, une poésie, une astronomie, une architecture et une délicatesse unique au monde disparurent pour céder la place à une ville pauvre, amoindrie, à la « terre du liard » où s'agite actuellement la pire bourgeoisie d'Espagne. »*

Les *tertulias* du café Alameda

Fascination-répulsion : *« Je crois que le fait d'être de Grenade m'incline à une compréhension sympathique des persécutés. Du gitan, du nègre, du juif... du maure que nous portons tous en nous. Grenade sent le mystère, la chose qui n'a pu être et qui est cependant. Qui n'existe pas, mais qui influe, ou qui influe précisément parce qu'elle n'existe pas. Qui perd son corps et garde seulement son arôme. Qui, acculée, tente de s'intégrer à tout ce qui l'entoure et menace de contribuer à sa dissolution. »*

Grenade, ville de la nostalgie, de la frustration et de la stérilité, de l'amour et de la mort irrémédiablement liés, thèmes omniprésents dans l'œuvre de Garcia Lorca. *« Si un jour, grâce à Dieu, j'obtiens la gloire, la moitié en reviendra à Grenade, qui a formé et modelé la créature que je suis : poète de naissance et incapable d'y remédier. »*

Au début du siècle et jusqu'en 1930, la ville traverse une période exceptionnelle de son histoire artistique. De jeunes intellectuels, fondateurs d'une revue locale, *Gallo* (le coq), se réunissent régulièrement au café Alameda, place del Campillo, pour la traditionnelle *tertulia* (soirée). Très rapidement leur cénacle est connu sous le nom de *Rinconcillo*, car chaque soir un recoin du café leur est réservé. Moments d'enthousiasme juvénile où l'on refait le monde, d'incroyable imagination et d'espérance autour du peintre Manuel Ortiz, du compositeur Angel Barrios, de l'écrivain Melchor Fernandez Almagro et de beaucoup d'autres encore. Manuel de Falla arrive en 1920.


OLIVIER GARROS

« Je crois que le fait d'être de Grenade m'incline à une compréhension sympathique des persécutés. Du gitan, du nègre, du juif... »

Très vite se dégage la personnalité exceptionnelle de Lorca. Le poète Vicente Aleixandre disait de lui : *« Il y a eu beaucoup de grands poètes en Espagne, mais on sait moins que sa personnalité éclatait dans sa poésie. C'était une personnalité géniale, il avait une capacité d'expression corporelle irrésistible, la sympathie élevée à la puissance cosmique. C'était un homme à la puissance n. »* Un homme gai, très andalou, qui séduit encore par-delà la mort : *« Je ne sais pourquoi*, déclare M. F. Montesinos, neveu du poète, *mais Lorca c'est comme un électrochoc. Il y a quelque chose dans sa vie, dans son œuvre, qui provoque l'inconscient des gens. Une majorité de personnes se sentent en relation avec lui. C'est le grand mystère Lorca. »*

Aujourd'hui, le café Alameda n'existe plus. A sa place un restaurant, El Chiquito. Seuls demeurent les grands arbres de la place del Campillo. Où retrouver Lorca ? Dans le *Carmen* de Manuel de Falla au sommet du quartier de l'Antequeruela ? Devant la maison du poète phalangiste Luis Rosales, ami de Federico, qui le cacha quelques jours avant sa mort ? Sur la place Mariana Pineda, héroïne libérale de Grenade, sujet d'une pièce de Lorca, dont il apercevait la statue de son balcon ? A l'Albaicin, le vieux quartier arabe qu'il aimait tant, ou bien sous la célèbre porte d'Elvire ?

Un artiste complet

Non. Dans l'atmosphère de Grenade, dans cette cité *« où les heures sont plus longues et savoureuses qu'en aucune autre ville d'Espagne, où l'amoureux mieux que nulle part au monde peut tracer sur le sol le nom de son amour »*. En visitant aussi les deux très belles expositions consacrées, à l'occasion du cinquantenaire, aux dessins du poète (1) et à la musique de la Génération 27. (Fondation Manuel-de-Falla, Grenade.)

Car si l'on connaît trop peu encore l'œuvre poétique de Garcia Lorca, en particulier son recueil *Poèmes à New-York*, on ignore totalement qu'il fut peintre et musicien. Artiste complet, de la même veine que Michaux ou Cocteau. Qui ne cessait de réfléchir à son rôle dans la communauté humaine et ne concevait son art qu'immergé dans la société. En témoigne La Barraca, le théâtre qu'il animait, forme la plus engagée de son activité créatrice.

Lorca et Grenade, une histoire d'amour et de haine. Haine d'une société ultracatholique qui l'a assassiné un matin de l'été 1936, ajoutant encore à la légende d'un poète déjà universel. Alors pourquoi ? *« C'était un homme brillant, cultivé, fin, beau*, répond José Millan, chirurgien à Grenade, un brin anarchiste, *qui réussissait dans tout, qui le premier a saisi et exprimé la modernité, qui a montré à la bourgeoisie andalouse son étroitesse d'esprit, son inculture. Un homme qui portait au plus profond de lui l'idée même de rupture, de changement. Et cela, la société immobile d'Andalousie ne lui a pas pardonné. »*

Et maintenant ? » Eclat de rire. On dit ici, reprend J. Millan : *« Es necessario que alguo cambie para todo continue egual. »* Il est nécessaire que quelque chose change pour que tout continue comme avant...

ÈVE LIVET

(1) Madrid, Musée espagnol d'art contemporain, septembre 1986.

« DONNE-LUI DU CAFÉ... »

« Rafael, ces champs vont se couvrir de morts, je pars pour Grenade, et ce sera à la grâce de Dieu. » Sur le quai de la gare madrilène, Federico Garcia Lorca, très déprimé, fait ses adieux à Nadal. L'Espagne est à l'aube de la guerre civile, et le poète hésite : Grenade, Madrid, où sera-t-il le plus en sécurité ? Il opte pour la Huerta de San Vicente, demeure d'été de la famille... où il a passé sa jeunesse et écrit une grande partie de son œuvre.

17 juillet 1936. Le putsch commence. Trois jours plus tard Grenade tombe aux mains des nationalistes.

Les « rouges » résistent dans le vieux quartier de l'Albaicin aux étroites ruelles. En vain. Commencent alors les massacres, les arrestations, les assassinats en pleine rue. Manuel Fernandez Montesinos, maire socialiste de la ville, beau-frère et ami de Federico, sera parmi les premiers à tomber sous les balles franquistes. Horreur de la répression grenadine. Difficile d'oublier ces camions de condamnés montant à l'aube jusqu'au cimetière de l'Alhambra, lieu des exécutions, par cette même côte de Gomeres où se succèdent aujourd'hui les cars de touristes.

Très rapidement Lorca est l'objet de mesures d'intimidation, et la Huerta, de plus en plus souvent visitée par les putschistes. Federico décide de partir. Mais où aller ? Les frères Rosales, phalangistes influents — dont le poète Luis est un grand ami de Lorca — l'accueillent.

Pourtant, le 16 août, des hommes armés arrêtent Lorca et le conduisent au gouvernement civil. Luis Rosales tentera en vain, à ses risques et périls, d'intervenir auprès de Valdes, le gouverneur civil, qui ordonne l'exécution du poète. *« Donne-lui du café, beaucoup de café »*, aurait répondu le général Queipo de Llano, contacté à Séville par Valdes. En clair : *exécutez-le rapidement* (1). Conduit à Viznar, *« l'un des lieux choisis par les nationalistes pour éliminer la « canaille marxiste* (2) », Lorca est fusillé entre le 18 et le 19 août 1936, tout près de la Fuente Grande, source connue sous le nom arabe de « Fontaine aux larmes ».

« Quand je mourrai,/ enterrez-moi avec ma guitare/ sous le sable/ Quand je mourrai,/ parmi les orangers et la bonne menthe (...). »

E. L.

(1) Voir l'excellente enquête de Ian Gibson sur la mort de Federico Garcia Lorca. Ed. Ruedo Ibérico, 1974. Epuisé. A paraître, du même auteur, le deuxième tome de la biographie de Lorca aux éditions Grijalbo.

(2) *Ibid* p. 104.

هكذا من الأصل

MOI, MON BILLET ET L'AVION

Personne ne le lit, personne ne sait le lire. Dommage, il s'agit pourtant d'un document qui peut nous entraîner loin. Le billet d'avion.

AIR FRANCE — BILLET DE PASSAGE ET BULLETIN DE BAGAGES
RESTRICTIONS-ENDOS (CARBONE) 17
DESTINATION 9C2PX3 7
1 00004325 01JUL6
AIR FRANCE
FORMATION
DCEF BLANQUI
NOM DU (DE LA) PASSAGER(E) STUBER/GMR 2
11 TRANSP — 12 VOL — 13 CLASSE — 14 DATE — 15 HEURE — 16 ETAT RES
PARIS ORLY SUD AF 517 Y 20JUL 1245 OKY — 01JUL20K
MADRID 3 TP 703 Y 23JUL 1115 OKY — 4 20JUL20K
LISBON AF 502 Y 25JUL 1800 OKY — 20JUL20K
PARIS ORLY = V O I D = — 5
SPÉCIMEN
TARIF ffr5330 6 — COMPOSANTES TARIFAIRES 20JUL86 PAR AF MAD TP LIS M403.40AF PAR 403.40FFR1 29P2
34.00FCU1040.80 10
TOTAL 5330
9 057 2400 597311 0
S P E C I M E N
MODE DE PAIEMENT CHEQUE
Numéro de contrôle du stock 2427244695 8

VOLS bleus, blancs, rouges, vacances, charters, visites... C'est l'été des titres de transport tous azimuts. Pour connaître les règles d'utilisation applicables au vol choisi (qualité de la réservation, billet remboursable, modifiable), rien de tel qu'une lecture attentive et avertie du billet d'avion. En effet, quelle que soit la compagnie, sur vols réguliers, ce document soumis aux normes de l'IATA (Association internationale du transport aérien) est la véritable fiche technique de votre voyage, où sont portés tous les renseignements utiles aux compagnies, aux agences de voyages, et à son utilisateur en France comme à l'étranger.

Si les premières pages rappellent les conditions du contrat de transport, *en vertu de la convention de Varsovie*, il oblige le transporteur à faire figurer le parcours, le nom de la compagnie, les horaires. Le billet ainsi rempli doit révéler en un coup d'œil l'itinéraire au passager. Si on prend par exemple le billet type Air France *en vol régulier*, voilà comment se décompose sa lecture :

1 En haut à droite se trouve le numéro d'agrément IATA de l'agence émettrice ;

2 En haut à gauche, le nom du passager (qui rend le billet non cessible) ;

3 Sur les premières lignes horizontales de gauche à droite se trouve le parcours avec le nom des villes en anglais, le nom des aéroports en toutes lettres, au cas où plusieurs aéroports existent ;

4 Les dates de validité (le billet *est valable un an en général*) ;

5 La franchise des bagages (20 kg en général) ;

6 Le tarif du billet émis automatiquement apparaît en monnaie du pays d'émission ;

7 Référence informatique du dossier ;

8 Numéro de stock préimprimé, il permet d'identifier le point de vente qui détient cette série de billets ;

9 Numéro complet du billet automatique : les trois premiers chiffres identifient la compagnie émettrice (057 = Air France) ;

10 Composantes tarifaires précédées de la date de départ du premier coupon de vol ;

11 Code de la compagnie transporteur ;

12 Numéro du vol ;

13 *Classe de transport* : R = Concorde, F = première, Y = économique, C = affaires, J = le club, K ou M = vacances ;

14 Date de départ ;

15 Heure de départ du vol (attention, l'heure limite d'enregistrement est de l'ordre de trente minutes avant le départ, variable selon les aéroports et les destinations) ;

16 Etat de réservation : OK = lorsqu'elle est ferme, RQ = en demande, NS = No Seat (pour les bébés) ;

17 Restrictions.

Le vol charter

Pour ce qui concerne le vol charter, il se présente sous la forme d'une contremarque émise par l'agent de voyages ou le transporteur. Plus simplifié, il reprend, le nom du passager et les caractéristiques générales du vol (parcours, horaire, nom du transporteur, franchise de bagages). Sa présentation varie suivant l'affréteur. Si on compare le billet d'avion d'un vol transatlantique, on découvre par exemple que Go-Voyages y fait figurer la convocation à l'aéroport, ainsi que les numéros de téléphone nécessaires à la reconfirmation et à l'information, JET 'AM y fait figurer uniquement le lieu de la convocation, quant à Nouvelles Frontières, il n'y figure ni le lieu ni l'heure, tous les renseignements nécessaires font l'objet d'une convocation séparée que le voyageur reçoit dans la semaine qui précède le départ.

Pour la France et l'Europe, la convocation est de deux heures avant le départ, et de deux heures et demie pour les vols vacances vers les Antilles ou l'océan Indien signale Air France, et chez El Al et Air India, où est incluse une *fouille systématique*. Si les taxes d'aéroport sont incluses la plupart du temps dans le billet, elles peuvent aussi être facturées séparément au moment du départ ou exigées à l'aéroport de destination (Inde, par exemple). Sur les vols transatlantiques, les Etats-Unis ont créé tout récemment une nouvelle taxe de sécurité de 5 dollars, prélevée à l'aéroport.

Tarifs préférentiels et conditions d'utilisation

Certains tarifs préférentiels s'assortissent de conditions d'utilisation précises : les tarifs *vacances (50% de réduction)* dont les réservations, émissions et paiements ont lieu en même *temps obéissent à la régie du Sunday Rule* (le passager doit passer la nuit de samedi à dimanche dans le pays et rester un mois minimum) et ne sont pas modifiables. Ainsi les vols vacances ou visit, dont le coupon retour n'a pas été utilisé ne sont remboursables que dans de rares exceptions.

Le MCO *(Miscellaneous order)* c'est une sorte de bon pour des services divers de voyage qui permet à son *utilisateur*, selon la somme qu'il recouvre, de l'échanger contre un vol, un excédent de bagages ou, s'il n'est pas complètement utilisé, est remboursable ou donne lieu à un avoir.

Le Prepaid : valable sur tous les billets d'avion, c'est une formule couramment utilisée pour émettre un billet dans un lieu différent du lieu de paiment, le plus souvent à l'aéroport de départ, moyennant une taxe de 60 F.

Vara : vols affrétés et réservés à l'avance : s'assimile au charter. (Réservés au plus de vingt-huit ans). *Open* : billet valable un an non remboursable, au retour non réservé, validé au moment du retour.

Air pass : c'est le « sésame » qui permet à son utilisateur de sillonner un pays à moindres frais, *avec un certain nombre de vols* suivant le tarif accordé. Il s'achète avant le départ et en dehors de son pays d'utilisation. Le voyageur doit en outre justifier d'un transport aérien aller et *retour dans le pays. Il se présente* sous la forme d'un billet d'avion avec autant de coupons que de vols prévus.

C'est *la formule à retenir* quand on peut déterminer son itinéraire à l'avance. En effet, conçu *comme un billet circulaire sur des* réseaux aériens où il faudra zigzaguer d'une ville à l'autre et compter les stops obligatoires pour prévoir ainsi le nombre exact de coupons à utiliser. Une gymnastique d'autant plus compliquée pour des pays comme les Etats-Unis, où le pass, limité à certaines zones, devra être *complété par un* autre pass.

ISABELLE D'ERCEVILLE.

LA TARTE TATIN

Par La Reynière

ON commence à la retrouver sur les cartes. Pas toujours bien bonne, hélas ! Ne serait-elle que de golden ? A ce *propos*, il me faut signaler, les 25 et 26 octobre prochain, à *Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre), les Journées de la pomme organisées par la* Société pomologique du Berry, laquelle s'inquiète justement de ne trouver, sur la soixantaine de variétés d'autrefois, que quatre ou cinq encore productives. Encore *celles-ci, qui ont des noms* charmants — belle-fille, feuilloux, sainte-germaine, *sans-graines*, — sont-elles négligées au bénéfice de l'envahissante golden. A noter aussi, rarissime, la grand-alexandre, remarquable pour les beignets.

Pour les tartes, ce sont les reinettes (sans-graines, dorée, reine des reinettes, voire canada) *qui sont* à conseiller. Nous verrons ce que les chefs participant au concours culinaire des Journées de la pomme en diront.

Revenons à la tatin. Née dans une auberge campagnarde, elle *semble venue à Paris en sabots*. C'est tout ce qui nous reste de deux vieilles demoiselles (j'allais écrire au chapeau vert, et c'est un peu cela en somme) *qui* dirigèrent — ce siècle avait quelques années à peine — l'hôtel familial de Lamotte-Beuvron. L'Hôtel Tatin *existe toujours* (5, avenue de Vierzon, tél. 54-88-00-03), et M. *Gilles Caillé* sert toujours, dans sa salle à manger rustique, la tarte Tatin.

Aujourd'hui, à *Paris*, on trouve plutôt sur les cartes la « célèbre » tarte chaude et légère, mise à la *mode par Claude Verger en sa Barrière de Clichy* il y a bientôt trois lustres. Un mince feuilletage immatériel, un émincé de pommes quasi transparent : c'est bon, précieux, léger surtout, et séduisant pour ceux que la ligne obsède (une des meilleures de ces tartes est celle du *restaurant Poquelin* (17, rue Molière, tél. 42-96-22-19).

En face d'elle, la tatin est une *rustaude, une fille d'auberge* plaisante et complaisante, et qui en a vu d'autres. *C'est avant tout le* délassement du guerrier — je veux dire du chasseur — au retour à l'auberge. Un verre de vin ou deux ne lui font pas peur, non plus un *verre de marc*. Mais, *attention !* ce n'est pas non plus n'importe qui, *elle a du répondant si elle ne fait* pas sa sucrée. Elle éclate d'un rire *de caramel et s'amuse*, mais il ne faudrait pas la prendre pour n'importe qui. Elle a du foin dans ses bottes, en fille d'aubergistes !

L'une des sœurs se prénommait, je crois, Marie. Marie Tatin ! On dirait un personnage de Simenon (ne serait-ce pas sa « Marie qui louche » ?). Chère Marie Tatin, cette tarte-là est peut-être le premier *mais éternel sourire de votre jeunesse*, retrouvé dans notre assiette ?

Et peut-être dans quelques années trouvera-t-on sur de bonnes cartes, avec autant d'émotion, la tarte de Mme Marie (vous pouvez la déguster aux *Hirondelles*, avenue Jean-Mermoz à Saint-Jean-Cap-Ferrat, tél. 93-01-30-25). C'est en *quelque sorte une tatin provençale*, de pâte brisée, où elle incorpore de la poudre d'amandes *douces*. Garnie de tranches de pomme, d'amandes concassées, de pignons et de *sucre cristallisé*, elle est recouverte de pâte, badigeonnée *d'un mélange d'eau, d'huile d'olive et de jaune d'œuf*, et cuite au four. Un régal !

SEMAINE GOURMANDE

PARIS

LE BEUDANT

On ne reconnaîtrait plus « la Ficelle », où débuta Jacques Cagna. Agrandie et *surtout parée comme une fête gourmande*, Jacques Gonthier en a fait un des plus agréables restaurants du dix-septième arrondissement, qui n'en manque point pourtant. Et avec cela une cuisine goûteuse : sandre aux œufs de saumon, turbot beurre blanc, bar farci au coulis d'oursins, ou encore poulet *pattes noires au vinaigre* de cidre, bœuf au chinon. Beaux desserts (profiterolles, feuilleté aux poires et miel du Jura, marquise aux avelines sauce pistache, etc. Des vins honnêtes — champigny 82 à 46 F, saint-joseph 82 à 79 F et givry (domaine Chanson) 78. Un menu dégustation de cinq plats, fromage *et* dessert, à 195 F. A *la* carte : compter 250-300 F.

▶ La Beudant
97, rue des Dames
Fermé samedi midi et dimanche, ouvert en août
Parking gratuit, 2, rue Dulong
Tél. : 43-87-11-20.

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

LES HIRONDELLES

Entre les baraques à pizzas et les illustres maisons étoilées, sur la Côte d'Azur, les réjouissances de gueule sont rares. Ici, fidèle au poste, Marie Venturino, assistée d'un second et aidée par Véronique *et Monique, ses filles, perpétue*, sous les tonnelles pamprées de sa terrasse, *aux tables fleuries de sa* minuscule maison, la tradition du poisson *bien frais acheté le matin* même aux pêcheurs d'en face (port de Saint-Jean). Rougets niçois, dorade grillée, bourride, sardines farcies, avec aussi le lapin chasseur et la rustique tarte aux pommes. *Compter 300 F.*

▶ Les Hirondelles
36, avenue Mermoz
Tél. : 93-01-30-25.
Fermé dimanche et lundi.

GENÈVE

LE RELAIS BRISTOL

C'est le restaurant du charmant *hôtel Bristol, bien aménagé* (chambres donnant sur le paisible square du Mont-Blanc) et dirigé par Paul Bougenaux. Le chef de cuisine Patrick Petitquenot a du talent, et la carte *propose des potages* (chez nous, c'est assez rare !). Entre foie *gras frais, viande séchée du Valais* et saumon fumé norvégien, une belle *salade* de langoustines au citron vert, la blanquette de saint-pierre ou la fricassée de homard, un suprême de volaille crème de gigembre, des grillades et quelques honnêtes desserts. Arrosez ce repas d'un pinot noir du Valais 84 « Hurlevent » et comptez 100/150 FS. (un menu dégustation excellent à 85 FS.).

▶ RELAIS BRISTOL
10, rue du Mont-Blanc
Tél. : 022-32-44-00.

LE CAFÉ ALEXANDRE

Un nouveau-né, genre bouchon gentil : salades diverses, andouillette, grillades, foie de veau à l'anglaise, entrecôte au roquefort... Compter 60 FS. *A signaler un* yvorne rouge (Maison Blanche) à 38 F S.

▶ Café Alexandre
7, avenue Alexandre-Dumas
Tél. : 022-47-74-22.
Fermé samedi et dimanche.

L. R.

P.S. — OUVERT EN AOUT aussi, le maître fromager Alleosse (13, rue *Poncelet, tél. 46-22-50-45), un* affineur de qualité. A noter chez lui des bouchées au chèvre, des gougères, un feuilleté au roquefort, du fontainebleau, des fromages blancs et de la crème *« directement de la ferme »*, et un admirable camembert.

jeux

échecs

Nº 1190

BON ANNIVERSAIRE A M. BOTVINNIK

Le 17 août prochain, Mikhaïl Botvinnik fêtera ses soixante-quinze ans pendant que, à Londres, ses élèves V. Karpov et G. Kasparov se livrent un combat acharné pour le titre suprême. Ce titre que Mikhaïl Botvinnik détint si longtemps : de 1948 à 1957 puis de 1958 à 1960, et enfin de 1961 à 1963. A l'occasion de cet anniversaire et en souvenir de ce que le jeu d'échecs, dans toutes ses phases, lui doit, rappelons-nous sa victoire contre Capablanca au Tournoi d'Avro, à Amsterdam, en 1938.

Blancs : M. BOTVINNIK
Noirs : J. CAPABLANCA
Défense Nimzo-indienne.

1.	d4	Cf6	22.	f4	f5
2.	ç4	é6	23.	éxf6	Cxf6
3.	Cç3	Fb4	24.	f5!	Txé1
4.	é3	d5	25.	Txé1	Té8 (n)
5.	a3	Fxç3+	26.	Té6!	Txé6 (o)
6.	bxç3	ç5	27.	fxé6	Rg7
7.	çxd5	éxd5	28.	Df4! (p)	Dé8
8.	Fd3 (a)	0-0	29.	Dé5!	Dé7 (q)
9.	Cé2 (b)	b6 (ç)	30.	Fa3!! (r)	Dxa3 (s)
10.	0-0	Fa6	31.	Ch5+!! (t)	gxh5
11.	Fxa6	Cxa6	32.	Dg5+	Rf8
12.	Fb2 (d)	Dd7! (é)	33.	Dxf6+	Rg8
13.	a4	Tf-é8 (f)	34.	é7! (u)	Dç1+
14.	Dd3	ç4 (g)	35.	Rf2	Dç2+
15.	Dç2	Cb8	36.	Rg3	Dd3+
16.	Ta-é1 (h)	Cç6 (i)	37.	Rh4	Dé4+
17.	Cg3	Ca5 (j)	38.	Rxh5	Dé2+
18.	f3	Cb6	39.	Rh4	Dé4+
19.	é4!	Dxa4	40.	g4! (v)	Dé1+
20.	é5!	Cd7 (k)	41.	Rh5	abandon
21.	Df2 (l)	g6 (m)			

NOTES

a) Le plan des Blancs est déjà indiqué : la construction d'un fort centre de pions par f3 et é4.

b) Laissant libre le pion f.

ç) Avec l'excellente idée d'éliminer le Fd3 via Fa6.

d) Moins précis que 12. Dd3 !

é) Capablanca profite de l'inexactitude du douzième coup des Blancs : si 13. Dd3, Da4 !

f) Il est surprenant que les Noirs n'aient pas simplifié avantageusement par 13..., çxd4 ! ; 14. çxd4, Tf-ç8 !

g) A considérer est 14..., Db7. Les Noirs veulent exploiter leur supériorité sur l'aile D.

h) Abandonnant fièrement le pion a4 pour réaliser son plan.

i) 16..., Ch5 suivi de f5 semble meilleur.

j) Sur 17..., Cé4, Botvinnik prévoyait la réponse fine 18. Ch1 ! et 19. f3.

k) Et non 20..., Cç5 à cause de 21. Té2 ! gagnant une pièce.

l) Pour le pion a, les Blancs ont obtenu de réelles compensations au centre.

m) Empêchant le Cg3 de s'installer en d6 via f5.

n) Si 25..., Tf8 ; 26. Df4, Da2 ; 27. fxg6 !, Dxb2 ; 28. g7, Rxg7 ; 29. Cf5+, Rh8 ; 30. Dh6, Tf7 ; 31. Dxf6+ !

o) Si 26..., Rf7 ; 27. Txf6+ !

p) Menace 29. Cf5+, gxf5 ; 30. Dg5+.

q) Si 29..., Ca5 ; 30. Fç1 !

r) Une extraordinaire manière de forcer la D à quitter son poste de bloqueur et le début d'une combinaison parfaite.

s) Si 30..., Dé8 ; 31. Dç7+, Rg8 ; 32. Fé7, Cg4 ; 33. Dd7 !

t) Ce double sacrifice contre Capablanca est unique.

u) Et non 34. Df7+, Rh8 ; 35. é7 à cause de 35..., Dç1+ ; 36. Rf2, Dd2 ; 37. Rg3, Dxç3+ ; 38. Rh4, Dxd4+ ; 39. Rxh5, Dé5+ et la nulle est inévitable alors que maintenant les Noirs n'ont plus à leur disposition que quelques échecs.

v) Si 40. Rh3, h5 !! et la menace 41..., Dg4+ force la nulle.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1189
P. PERKONOIA
1964

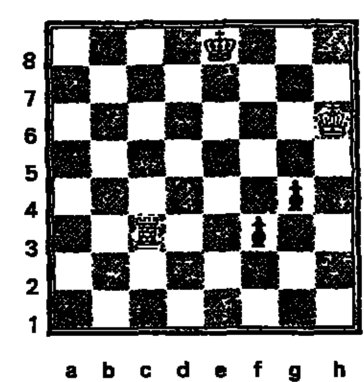
(Blancs : Ré3, Ff8, Cç4, Pb5, é5, é2. Noirs : Rd5, Fé8, Cg7, Pa4, ç6, ç7.)

1. b6 !, çxb6 (si 1..., Cf5+ ; 2. Rd3, çxb6 ; 3. é4+, Ré6 ; 4. éxf5+, Rxf5 ; 5. Cd6+, Ré6 ; 6. Cxé8, Rf7 ; 7. Fç5 !, bxç5 ; 8. Cd6+, Ré6 ; 9. Cç4, a3 ; 10. Rç3 ! avec gain) : 2. Cxb6+, Ré6 ; 3. Fxg7, a3 ; 4. Ca8 !! (et non 4. Ca4 ?, a2 ; 5. Cç5+, Rf7 nulle), Rf7 (si 4..., a2 ; 5. Cç7+, Rf7 ; 6. Cxé8, Ré6 ; 7. Cç7+, Rf7 ; 8. Fh8, Rg8 ; 9. é6, Rxh8 ; 10. é7, a1=D ; 11. é8=D+ et les Blancs gagnent) ; 5. Fh8 !, Rg8 ; 6. Ff6, Rf7 ; 7. Cç7, a2 ; 8. Cxé8, Ré6 ; 9. Cg7+ ! (et non 9. Cç7+, Rf5 !), Rf7 ; 10. Ch5 !, Ré6 ; 11. Cf4+, Rf5 (si 11..., Rf7 ; 12. Fh8, Rg8 ; 13. é6, Rxh8 ; 14. é7) ; 12. Rf3 !, a1=D ; 13. é4 mat !

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

V. A. BRON
(1929)



BLANCS (2) : Rh6, Tç3.
NOIRS (3) : Ré8, Pf3 et g4.
Les Blancs jouent et font nul.

bridge

Nº 1188

L'ART DE LA RECONSTITUTION

Grâce au contre d'Est et aux cartes fournies, le déclarant a pu reconstituer exactement les mains et jouer comme à cartes ouvertes dans cette donne d'un championnat d'Europe junior.

```
              ♠ A
              ♡ R D 8
              ◇ V 8 7 4
              ♣ A D 9 7 4
♠ 9 7 4 3 2            ♠ R V 10 6
♡ 10 4 3       N       ♡ 7 6
◇ D          O   E     ◇ 10 9 5 3 2
♣ V 10 5 2     S       ♣ R 3
              ♠ D 8 5
              ♡ A V 9 5 2
              ◇ A R 6
              ♣ 8 6
```

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Eisenb.	Duboin	Desrous.	Ferraro
1 ♡	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	3 ♡	passe
4 ♡	passe	4 ♠	contre
5 ◇	passe	6 ♡	passe...

Après avoir pris l'entame du 7 de Pique avec l'As sec du mort, le déclarant a joué l'As de Carreau sur lequel est tombée la Dame d'Ouest. *Comment Eric Eisenberg en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Est, qui avait contré 4 Piques, avait certainement quatre Piques par R V 10 et le Roi de Trèfle ; d'autre part, on connaissait chez lui cinq Carreaux, et par conséquent deux Cœurs.

Le déclarant a donc coupé le 8 de Pique avec le 8 de Cœur, puis il a tiré le Roi de Cœur et *il a pris ensuite la Dame de Cœur avec l'As* pour être en main et réaliser deux autres atouts et le Roi de Carreau. Enfin, Sud a tiré son dernier atout :

```
◇ V 8 ♣ A D 9
                    ♠ R ◇ 10 9 ♣ R 3
♠ D ♡ 9 ◇ 6 ♣ 8 6
```

Le mort défausse un Trèfle et *Est est squeezé.* Il ne peut jeter le Roi de Pique (car il libérerait la Dame), ni un Carreau (car le 8 de Carreau deviendrait maître), et la meilleure défense est de jeter le 3 de Trèfle en espérant que le déclarant fera l'impasse et chutera. Mais Eric Eisenberg avait décidé depuis le début qu'Est avait les deux Rois et il ne s'est pas trompé en mettant l'As de Trèfle...

CHERCHEZ L'ERREUR

Même dans les donnes qui ont été souvent publiées, on découvre des imperfections. Voici par exemple une manche réussie il y a de nombreuses années par le célèbre Américain Johnny Crawford. Mais la défense aurait pu le faire chuter alors qu'il y avait un ligne de jeu imparable.

```
              ♠ A D 10 9 5 3
              ♡ A D V 2
              ◇ 4
              ♣ 7 5
♠ 7                    ♠ R 2
♡ 6 4 3        N       ♡ R 10 9 7
◇ D 9 3      O   E     ◇ A R 10 8 7 5
♣ R V 10 8 3 2  S      ♣ D
              ♠ V 8 6 4
              ♡ 8 5
              ◇ V 6 2
              ♣ A 9 6 4
```

Ann : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	1 ◇	passe
2 ♣	contre	2 ♡	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 3 de Carreau, Est avait pris avec le Roi et il avait contre-attaqué la Dame de Trèfle sèche. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ? Comment Crawford avait-il fait dix levées ?

Notes sur les enchères :

Ouest n'avait pas de bonne réponse sur l'ouverture de « 1 Carreau » car, malgré le fit à Carreau, la main est trop faible pour dire « 2 Trèfles ». La redemande de « 2 Cœurs » d'Est n'est pas très logique quand on sait que Nord a fait un contre d'appel avec les majeures ; il aurait mieux valu répéter les Carreaux. Quand à l'enchère de « 2 Piques », elle est couragense mais justifiée par le doubleton à Cœur et l'As de Trèfle.

Courrier des lecteurs.

Quelques lecteurs (Jacquemart, Doan...) aimeraient savoir où l'on pourrait se procurer les donnes de bridge publiées dans cette chronique. Existe-t-il des ouvrages de ce genre et où peut-on les trouver ?

En fait, les livres de bridge, notamment en langue française, deviennent de plus en plus nombreux, et une dizaine de nouveaux ouvrages paraissent chaque année en France. Malheureusement, très rares sont les auteurs qui conservent à leurs donnes leur caractère historique et original comme nous le faisons scrupuleusement ici, et c'est dommage. Toutefois, dans une librairie comme La Boutique du bridgeur (28, rue de Richelieu, Paris-1er), le choix est immense, notamment en langue anglaise, et chacun doit pouvoir trouver le livre qui lui convient.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble

Nº 248

« TOUT HEUREUX DE RENCONTRER UN LIMAÇON »

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ABERSTU			
2	ADENORX	ARBUSTE	H 2	74
3	EHIILNU	RONDEAUX	5 B	86
4	IILN+AE?	EUH	6 D	32
5	CEILOOR	ENLAI(D)IE	8 H	74
6	AEEEIMN	COLORIEE	O I	83
7	EFLMPSU	MANIEREE *(a)*	3 C	72
8	F+EKNUW?	IMPULSE	N 8	32
9	ENUW+GHR	F(O)LK	12 L	50
10	W+AOQRSY	NURAGHE *(b)*	K 5	44
11	OQRS+IOS	YAWL	3 L	44
12	OQ+ADLNV	SOIRS	15 K	29
13	–ADLMQTU	VOL	J 6	29
14	–AEEFTTU	MUAT	2 J	29
15	AEET+EGV	TUF	2 D	31
16	EET+AIPZ	GAVE	I A	31
17	ACEIIJL	RETAPIEZ	B 5	73
18	ACII+DNS	JALE	8 A	36
19	BENORST	SCINDAI	E 8	82
		BRETONS	15 B	91
				1 022

Suite de notre chronique *La cédille qui dessille* du 7 juin. Ce *n'est pas au héron de La Fontaine, faisant la petite bouche avec son long bec, que nous faisons allusion dans notre titre, mais au scrabbleur imaginatif qui visualise des cédilles en jonglant avec les phonèmes. Outre LIMAÇON, il faut savoir construire SENEÇON, mauvaise herbe, ÉTANÇON, étai, HAMEÇON et SOUPÇON. Mais les mots à cédille les plus difficiles sont sans conteste certaines formes générées par les verbes en – CEVOIR, tous dérivés du latin* capere, *prendre, à savoir DÉCEVOIR, RECEVOIR, PERCEVOIR, APERCEVOIR, et CONCEVOIR : ces formes ont les désinences – ÇOIS, – ÇOIT, – ÇOIVE, S, ÇU, E, S, T, – ÇUMES, – ÇUTES, ÇURENT, ÇUSSE, S. Pensez à transformer DÉÇUSSE en DÉCUSSÉ, E,* disposé en croix *(pour une feuille) ; pensez aussi au seul mot en – ÇOIS qui ne soit pas de la famille : NIÇOIS, E. Voici un exercice dont les solutions comportent toutes une cédille. 1. COUPONS (une anagramme à trouver). 2. ÉPUCERA (1 ana.). 3. CANETON (2 ana.). 4. RENGOGNA (1 ana.). 5. CERVOISE (1 ana.). 6. PINCERA + U (1 huit-lettres à trouver). 7. CAMIONNE – I (1 sept-lettres à trouver). 8. RANÇONNE – N. 9. MACHONNE – N. 10. DIVORCÉE R. 11. NOIRCIES – R.* Solutions en fin d'article.

(a) REANIMÉE, B5, 65. (b) ancienne tour tronconique sarde. Pluriel NURAGHES ou NURAGHI.

1. Brelle, 1 032 ; 2. Tschaen, 937 ; 3. Salah, 844.

Résultats finals :

1. J. Brelle ; 2. Tschaen ; 3. Merzouk.

● Solution de l'exercice

1. SOUPÇON. – 2. APERÇUE. – 3. ÉTANÇON ET ÉNONÇAT. – 4. GARÇONNE. – 5. REÇOIVES. – 6. INAPERÇU. – 7. MAÇONNE. – 8. ARÇONNE. – 9. HAMEÇON. – 10. DÉÇOIVE. – 11. NIÇOISE.

● *Si vos PLI périmés vous encombrent, donnez-les à l'Association bénévole L'Ecole à l'hôpital, 123, bd de Port-Royal, Paris. Vous pouvez lui donner aussi un peu de votre temps.*

MICHEL CHARLEMAGNE.

Festival de Hammamet (Tunisie), vendredi 4 avril 1986. Première manche.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

mots croisés

Nº 419

Horizontalement

I. Façon de faire la bombe. – II. Squelettique. Saint. – III. Voir ci-dessus. Donnent du recul. – IV. Ce n'est pas le pied. Tourne autour du centre. – V. Inquiéterai. Quand on renverse la bouteille de sirop. – VI. C'est presque un amour. Un amour. Pronom. – VII. Des chrétiens... sans gloire. Dans le lac. – VIII. Mesure. Pour les courses scandinaves. Compétent et dérangeant, il y faut l'un et l'autre. – IX. Répète tout, en un sens. Tous pour un. – X. Font des heureux. – XI. Ont fait l'objet d'une mise au point.

Verticalement

1. Ne revient pas forcément de Mexico. – 2. En installait partout. – 3. Bien connu en un sens, et doivent être connues en général. Au bas du dos. D'un battement, il s'est dérangé. – 4. Change de ton. Basque à sa manière. – 5. Montrèrent leur force. – 6. Fut en guerre. Prend l'eau. Trie... si l'on peut dire ! – 7. Font des pâtés. Dans le coin. – 8. Voyelles. Conjonction. D'un seul ton. – 9. Ne regardent pas à la quantité. – 10. Un rêve ? On la voit. – 11. Bientôt finis. Il faut les deux premières pour s'y asseoir. – 12. Il y faut des obstinés.

SOLUTION DU Nº 418

Horizontalement

I. Epoux Turenge. – II. Laineuse. Ors. – III. Ornera. Chiot. – IV. ITT. Enchâssa. – V. Gi. Astrale. – VI. Nard. Eeul. FP. – VII. Elira. Oserai. – VIII. Médecins. All. – IX. Aser. Envol. – X. Nais. Adroite. – XI. Totalitaires.

Verticalement

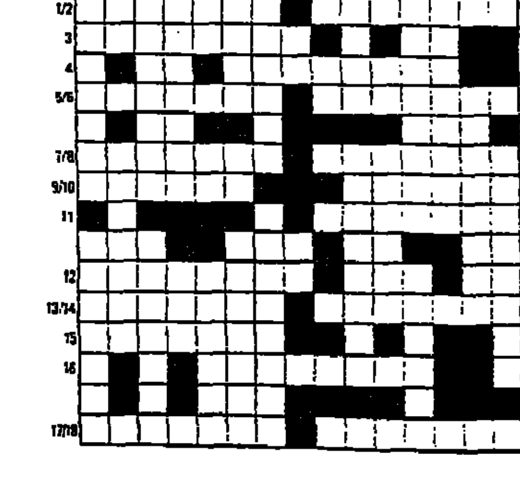
1. Eloignement. – 2. Partiale. Ao. – 3. Oint. Ridait. – 4. Une. Adressa. – 5. Xeres. Ace. – 6. Tuante. Irai. – 7. Us. Créon. En droit. – 8. Rechaussera. – 9. Halle. Noi. – 10. Noise. Ravir. – 11. Gros. Falote. – 12. Estampilles.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 419

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. EGINOOS. – 2. AEIMNNU. – 3. AACEGIST. – 4. AAHIIRRU. – 5. AEGOTTV. – 6. AENSSTU (+ 1). – 7. ADELMOV. – 8. AAILMRS (+ 1). – 9. EEEGNS (+ 2). – 10. CEIMSU. – 11. AAERSSV. – 12. AACEINST (+ 1). – 13. AEIORSS (+ 3). – 14. AEIRRTT (+ 7). – 15. DEEEINR. – 16. AEISSSTU. – 17. DEEEIRS (+ 2). – 18. ADEFINO.

Verticalement

19. AEGIMSO. – 20. ADELNOR. – 21. EEGORSS. – 22. AEGILOV (+ 2). – 23. EEINRTU. – 24. ADEGINO. – 25. AEINSS (+ 4). – 26. CDEEIIS. – 27. EEEHRT. – 28. EEGIRSTT (+ 1). – 29. AACEESTT. – 30. EENRTV (+ 2). – 31. AAEINNST (+ 3). – 32. EEEMMS. – 33. AIIIINST. – 34. CEEILRSU (+ 4). – 35. AEILMNST (+ 1).

SOLUTION DU Nº 418

Horizontalement

1. LEXIQUES. – 2. DISSIEZ. – 3. YATAGAN. – 4. ÉGOISTE. – 5. ALÉSAGE. – 6. MÉPRISER (PREMIERS RÉPRIMÉS). – 7. ÉREINTER (RENTIÈRE). – 8. SAOULS (SOULAS). – 9. MÉSANGE (ENGAMÉS GÉNAMES MAGNÉES MANÈGES MANGÉES MÉNAGES). – 10. STEPPES. – 11. AORTES (OTERAS SERTAO TOREAS). – 12. COTYLE. – 13. LANGUIES (ELINGUAS ENGLUAIS). – 14. MATIRA (AMATIR ARMAIT MARIAT RAMAIT TRAMAI). – 15. CANTALOU. – 16. PRÉNOMMÉ. – 17. ASSÉNÉE. – 18. CARÉNÉE.

Verticalement

19. LOYALES. – 20. DÉCAMPA. – 21. ÉCALERAI. – 22. TESSONS. – 23. THYMINE (BASE AZOTÉE SERVANT DE « LETTRE » AU CODE GÉNÉTIQUE). – 24. GAMELLE. – 25. USAGERS (GAUSSER). – 26. DEGLACE. – 27. DEVINMES (VENDIMES). – 28. PIGISTE. – 29. ANONNA. – 30. ISOLÉES. – 31. COGITER. – 32. SIERRAS (ARRISES SERRAIS). – 33. NUPTIAL. – 34. DIGÉRÉE (RÉDIGÉE). – 35. AZEROLE. – 36. OSSEUSE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Culture

CHRONIQUE

Dans la cour du Louvre, les vendeurs à la sauvette détalent la police arrive.

CINÉMA

« Escort Girl », de Bob Swaim

La geisha américaine

Bob Swaim, réalisateur de la Balance, *se lance, hélas ! dans le suspense psychologique*

Bob Swaim, avec *la Balance*, avait fait un grand succès parce qu'il avait réussi à transposer dans les rues de Paris les codes du polar dur à l'américaine : drogue, travestis, flic en blouson, gangster minable, putain désabusée. Et puis, il n'a pas tourné pendant quatre ans : curieux pour un réalisateur qui vient de faire gagner beaucoup d'argent à ses producteurs. Mais, a-t-il expliqué, on ne lui proposait que des dérivés de *la Balance* et il ne voulait pas s'enliser dans un genre. Il attendait le bon sujet, avec du suspense peut-être, mais avec de vrais personnages et de la psychologie.

Il a attendu et il a trouvé un roman dont il a tiré *Escort Girl*. Titre original : *Half Moon Street*, du nom de la rue londonienne où la fille qui « escorte » (sorte de geisha à l'occidentale) trouve un appartement. Auparavant, elle habitait dans le quartier jamaïcain un tandis sympathique, mais quand même. La salle de bains était crasseuse, et pour une Américaine qui se douche deux fois par jour, c'est intenable.

Seulement, Sigourney Weaver (c'est elle), sinologue et étudiante à l'institut du Moyen-Orient, gagnait 150 livres par semaine. Si elle a pu déménager, c'est grâce à un Palestinien qui la photographie torse nu sur sa bicyclette de chambre et qu'elle a connu dans l'exercice de son second métier (lucratif mais finalement dangereux) qui consiste à escorter dans des restaurants chics et parfois dans leur chambre des hommes d'affaires, des hommes politiques surtout, des gens riches qui n'ont pas le temps de draguer.

C'est ainsi qu'elle rencontre Michael Caine, bedonnant mais toujours séduisant, fils de docker syndicaliste devenu lord et qui mène de délicates négociations avec des potentats arabes. Comme on le voit, Bob Swaim a choisi un cadre résolument contemporain pour une histoire intemporelle qui a beaucoup servi : le gentleman et la similiprostituée s'aiment en dépit de tout ce qui les sépare.

Le film hésite entre la comédie sophistiquée et le suspense. On se promène dans des salons sinistres fréquentés par de hauts personnages cosmopolites et des dames de vertu moyenne. On voit que les amants sont espionnés, mais jusqu'au dernier moment, on ne sait pas par qui – on s'en doute. Les scènes d'amour sont pudiques, comme dans les comédies rétro. Michael Caine étant anglais demeure flegmatique en toute circonstance et ne perd jamais son sens de l'humour. Etant américaine, Sigourney Weaver fait du jogging, de l'aérobic, est végétarienne et ne fume pas.

Néanmoins, elle est une intellectuelle, se tient au courant de l'actualité internationale et artistique. On la voit sortir d'un théâtre avec son bien-aimé. Tous deux retrouvent leur pureté à la campagne, connaissent de trop brefs instants de délices en s'embrassant à contre-jour.

La conclusion qui s'impose est que Bob Swaim, découragé de ne pas trouver l'histoire de ses rêves, s'est résigné à tourner – paresseusement – celle-là.

COLETTE GODARD.

Les déclarations de M. de Villiers au « Figaro »

L'avenir des maisons de la culture

Les maisons de la culture sont-elles menacées ? C'est la question qu'on peut se poser après les déclarations du secrétaire d'Etat à la culture, M. Philippe de Villiers. Dans une interview publiée par *le Figaro*, il exprime le vœu de voir les maisons de la culture transformées en « *entreprises culturelles d'intérêt général* ». La région Champagne-Ardennes et la ville de Reims vont d'ailleurs bientôt essuyer les plâtres de cette transformation progressive.

« *Ces entreprises culturelles doivent devenir de véritables agences de communications, des centres de ressources et des centres de production. La prétention de l'Etat à se faire guide intellectuel et spirituel des citoyens a échoué une dernière fois avec les socialistes* », a-t-il précisé. En regrettant qu'il n'y ait pas en France un plus grand nombre d'acteurs culturels, il a précisé que la loi sur l'audiovisuel était pour lui une première étape nécessaire, ajoutant que « *l'automne nous permettra d'en franchir de nouvelles* ». En attendant, les subventions qui devaient être accordées au nouveau théâtre de Sartrouville qui sera inauguré dans quelques semaines ont été réduites.

FESTIVAL

Le Théâtre de l'Archevêché est-il dangereux ?

La sécurité du Théâtre de l'Archevêché, principal lieu de rendez-vous du Festival d'Aix-en-Provence, est sérieusement mise en doute par M. Jérôme Spycket, musicologue mais également ex-directeur d'une compagnie de réassurance. M. Spycket, dont le témoignage avait été entendu lors de l'enquête consécutive à l'incendie du « 5/7 », prétend que, malgré les aménagements dont a bénéficié le théâtre il y a deux ans, ses balcons (où peuvent s'asseoir 700 personnes) ne disposent pas des évacuations nécessaires ; qu'étant donnée la pente considérable du second balcon, le garde-fou ne pourrait empêcher un spectateur qui trébucherait de passer par-dessus bord ; enfin, que le revêtement en plastique de l'installation électrique est particulièrement dangereux en cas d'incendie.

Alerté par M. Spycket, la compagnie qui assure le Théâtre de l'Archevêché (l'UAP) lui aurait donné raison sur certains points mais, le feu vert de la commission de sécurité ayant été donné, se serait refusée à être « plus royaliste que le roi ». Voici des mois que ce musicologue estimé, auteur de biographies très remarquées de Clara Haskil, d'Hugues Cuenod et de Samson François, se bat pour des motifs évidemment désintéressés contre ce qu'il qualifie de « dangers insensés, volontairement occultés par certains pour des raisons de rentabilité ».

ANNE REY.

● **Une « Passion » attribuée à Carl Philipp Emanuel Bach.** – Le chef d'orchestre Helmut Rilling a dirigé, le 9 août, à Stuttgart, une partition attribuée à un des fils de Bach, Carl Philipp Emanuel. Il s'agit d'une « Passion selon saint Marc » en quatre parties, datée de 1753 et à laquelle auraient collaboré trois autres fils de Bach ainsi que quelques-uns de leurs élèves. Le conservateur de la bibliothèque de l'institut de musicologie de Cologne l'avait retrouvée l'an dernier dans la cave de son établissement.

Demain : voyage à travers la culture américaine

Le prix d'un héritage

Philip Johnson a traversé tous les courants de l'architecture américaine depuis les années 30, passant de la plus stricteet cubiste orthodoxie moderniste, aux plus ricanantes formules de ce qu'on appelle « post-modernisme ». Et c'est cette capacité à jongler avec le temps, qui nous a incité à en faire l'ouverture de cette série sur les aspects les moins familiers de la culture américaine. (*le Monde* daté 9-10 août).

Après Johnson c'est précisément le traitement que les Etats-Unis réservent à leur *héritage* qui sera le thème du deuxième volet de cette série de Frédéric Edelmann.

Les samedis suivants seront l'occasion d'évoquer les diverses facettes du mécénat et du volontariat et quelques-uns des derniers-nés d'une architecture qui pense avoir trouvé son second souffle, à mille pieds de haut.

ARCHITECTURE

La nouvelle piscine des Halles

Une réponse de M. Chemetov

Après l'article sur la nouvelle piscine des Halles (*le Monde* du 8 août), M. Paul Chemetov, qui en est l'architecte, nous demande de publier la réponse ci-dessous.

Savonnages...

Frédéric Edelmann évoque – s'étant baigné aux Halles – non les splendeurs et les misères des courtisanes, mais celles de l'architecture. C'est avec plaisir que je lui réponds, car bien qu'il écrive qu'il lui ait « fallu » reconnaître (mes) indéniables qualités, il me savonne énergiquement sur la conception des sanitaires.

Il y a de nombreuses piscines récentes à Paris et en banlieue ; l'incongruité particulière de celle des Halles est qu'elle demeure belle, en un lieu souterrain que l'on imaginerait volontiers glauque. Cette réussite n'a pu d'un coup de baguette magique transformer le programme destiné pour beaucoup aux scolaires. L'étrangeté du lieu attire d'autres nageurs. Tant mieux, mais de là à croire que les architectes avec leur projet livrent un mode d'emploi...

Une seule travée de vestiaire est entrebâillée, je le déplore, les ouvrir toutes augmenterait peut-être le nombre des préposés (es), mais comme titre votre journal le même jour « l'objectif n'est pas le plein emploi productif ». « La totalité d'un banc est occupée par des cintres en plastique ». Ils ont leur place ailleurs. « Une femme passant et repassant une serpillère frénétique surveille ces messieurs ». J'atteste que ce n'est pas moi – sous ce déguisement – qui importunait votre rédacteur.

Le problème est autre : si les voûtes puissantes, les palmiers, la coupole revêtue de mosaïque peuvent nous faire rêver, il est bien certain que, quel que soit le soin apporté aux vestiaires, aux sanitaires parce qu'ils étaient la part la plus « fonctionnelle » d'un programme soumis aux normes habituelles de la ville pour les installations sportives, il n'était pas question, pour le maître d'ouvrage, d'admettre, en dehors même des problèmes de coût, – des installations renouvelées de l'antique. Nous regrettons tous deux les thermes romains.

...et grandes eaux

Il n'entrait pas dans mes intentions de « savonner » énergiquement M. Chemetov. Celui-ci revient en détail, et avec plus d'enthousiasme que moi, sur les qualités de son ouvrage – vieille habitude d'architecte – pour en arriver à deux remarques, l'une de fond, l'autre thermale.

« *De là à croire que les architectes avec leur projet livrent un mode d'emploi* », écrit-il. D'une part beaucoup d'architectes en rêvent, se désolant des rideaux ou devantures qu'on plaque parfois sur leur talent. D'autre part, il nous semble étonnant qu'un prix national comme M. Chemetov puisse n'avoir pas prévu les conséquences usuelles de telle ou telle décision architecturale. Il reste muet, d'ailleurs, sur la seule critique qui lui était directement adressée, à savoir l'articulation des douches et du bassin. C'est une manière comme une autre de se laver les mains, autre grande tradition des architectes français, sur ce qu'il peut advenir de ou dans leurs constructions.

Quant à la remarque thermale, elle réside exclusivement dans l'esprit de M. Chemetov, non dans mon papier. Entre les thermes de Caracalla, leur splendeur, leur capacité à magnifier le corps autant que l'hygiène, et un modernisme conforme aux normes du dix-neuvième siècle, il y a sans doute place pour autre chose : des installations sportives, disons contemporaines, comme on en trouve tant en Allemagne ou aux Etats-Unis. – F.E.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 17 AOUT

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h, Mº Louvre (G. Botteau).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 h 35, rue de Picpus (AITC).

« Histoire des juifs en France depuis les Romains », 11 h et 16 h, 6, place Saint-Michel (Mme Rouch-Gain).

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 10 h 30, Mº Monge, escalator (M. Ch. Lasnier).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 10 h 30, Mº Abbesses, et « *Les salons de réception du ministère des finances* », 16 h, 93, rue de Rivoli (P.-Y. Jaslet).

« Le Petit Luxembourg et ses somptueux salons, le *Grand Luxembourg* et le Sénat », 14 h 40 devant le portail du Grand Luxembourg (M. Banassat).

« Le château de Canon et les fabriques de son parc », 8 h grille des Tuileries (Mlle Zujovic), et « Les fontaines de Paris », 14 h 30 place de la Concorde, grille des Tuileries (M. Lépany). S'inscrire au 48-87-24-14 (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h, 9, rue Malher (Le Vieux Paris).

« Les salons de réception du ministère des finances », 11 h, 93, rue de Rivoli (M. Ragueneau).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h, 11 h 30, 14 h 30 et 16 h porte principale (V. de Langlade).

« L'hôtel de Soubise, les Archives nationales, la vie à la cour sous Louis XIV », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Un après-midi d'été à Chantilly », « *Le parc de Versailles à l'heure des Grandes Eaux* » : pour les deux, s'inscrire 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Le Palais-Bourbon », 14 h, 2, place du Palais-Bourbon (Paris et son histoire).

« *Le collège des Quatre Nations et l'Académie française* », 15 h, 23, quai de Conti (A. Ferrand).

« La rue Montorgueil, l'ancienne *Cour des miracles* », 15 h, sortie Mº Sentier (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 h - La gnose et le temple dans l'Egypte antique) (M. Ambroise Motte, attaché de recherche au CNRS).

« Le Paris disparu : histoire du cimetière des Innocents » (Natya).

DISQUES

La « 3e Symphonie » de Ropartz

« Vérité, justice et amour »

Dans la vaste forêt des symphonies françaises du début du siècle, il y a de belles découvertes à faire. Albéric Magnard attendit cinquante ans pour être enregistré, Guy Ropartz, quatre-vingts ans (à part quelques pièces), mais voici sa *3e symphonie*, resplendissante sous la baguette de Michel Plasson à la tête de l'Orchestre du Capitole de Toulouse, avec quatre chanteurs honorables et l'Orfeon Donostiarra.

Car elle est orchestrale et chorale cette symphonie de 1906, sur des textes du compositeur qui célèbre la mer et toute la nature, s'interroge sur la condition humaine et la souffrance, et conclut dans l'espérance d'une aurore nouvelle : « *Aimons-nous les uns les autres... Soleil, unis ta lumière éclatante aux feux de l'idéal soleil de vérité, de justice et d'amour.* »

Si ces paroles semblent parfois quelque peu moralisantes et naïves, comme dans certaines *Béatitudes* de Franck (dont on retrouve l'influence chez son fervent disciple), toute l'œuvre est emportée dans un grand souffle, rayonnant et pur ; les développements sont vigoureux, dépourvus de rhétorique (notamment l'immense scherzo du deuxième mouvement) et le finale d'une magnifique écriture vocale et symphonique. On souhaite que, à défaut de l'Orchestre de Paris, le capitole vienne prochainement révéler cette œuvre au public parisien.

JACQUES LONCHAMPT.

★ 1 disque EMIS : 2703.481.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 16 août

Rambouillet, 14 h 30 : tableaux du dix-neuvième et du vingtième siècle.

PLUS LOIN...

Samedi 16 août

Royan, 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux; **Saint-Malo**, 14 heures : mobilier.

Dimanche 17 août

Avranches, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, argenterie, tableaux; **Granville**, 14 h 30 : mobilier; **Honfleur**, 14 heures : tableaux modernes; **Tonnerre**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Arcachon, Barjac, Chénérs (23) (dimanche seulement) ; **Duras** (47) ; **Guérande, L'Ile-sur-la-Sorgue, Legué** (44) (samedi et dimanche) ; **Mecnnes** (83) ; **Nolay** (85) ; **Orange, Renazé** (53), **Sainte-Suzanne** (53) (samedi et dimanche) ; **Saint-Quay-Portrieux** (22) (vendredi et samedi seulement).

COMMUNICATION

L'information fait son entrée sur la « 5 »

Malgré la résiliation de sa concession, malgré les retards accumulés pour l'extension de sa zone de couverture en région parisienne, la « 5 », comme toutes les autres chaînes de télévision, prépare et peaufine ses grilles d'automne. Des grilles plus modestes par rapport aux ambitions exprimées il y a six mois par les responsables de la chaîne (les « stars » contactées se sont toutes désistées) ; plus adaptées au public français, qui n'a guère mordu aux jeux et variétés calqués sur les programmes italiens des chaînes de M. Berlusconi ; moins coûteuses enfin, le terme prochain des émissions de la « 5 » (fin de l'année) rendant inutile tout investissement trop important.

Mais la nouveauté de la rentrée trouvera place le soir, vers 23 h 30, avec l'apparition d'une émission quotidienne d'information, conformément aux promesses des responsables de la chaîne. La formule sera moins ambitieuse que celle qui aurait découlé de la constitution d'une véritable rédaction comme prévu au départ, mais elle devrait innover et pourrait prendre la forme d'une revue de presse du lendemain réalisée en direct depuis la rédaction d'un journal de Paris ou de province. La « 5 » continuera d'autre part à mettre l'accent sur quelques grands événements sportifs, notamment le tennis, avec, à la fin du mois d'août, la retransmission de l'open des Etats-Unis à Flushing, Meadow.

« Cherchez la femme », « Penthatlon », « C'est beau la vie », disparaîtront de l'antenne et la chaîne diffusera chaque soir à 20 h 30 des fictions et mini-séries populaires. Les magazines, eux, devraient être renouvelés, réalisés en France et diffusés en fin de soirée.

Mort de Charles Bacelon

Le journaliste Charles Bacelon est décédé le 12 août, des suites d'un cancer. Ancien chef des informations générales à *France-Soir*, sous la direction de Pierre Lazareff, il fut l'une des grandes figures du journalisme d'après-guerre.

[Né en 1910, Charles Bacelon commença sa carrière à dix-huit ans, en entrant à *Nice Matin*. Après un passage par l'agence « Radio » à Paris, il entre, après la seconde guerre mondiale, au quotidien *Ce soir*, comme chef des informations générales. Pendant cette période, il écrit deux ouvrages, publiés sous le pseudonyme de Raoul Roquez et consacrés à Pierrot le Fou (*Du sang à la une* et *la Guerre des gangs*). En 1952, il entre à *France-Soir*, comme grand reporter, puis comme chef des informations générales, poste qu'il occupera pendant dix ans.]

● **Lettre ouverte à l'auteur des *Rois maudits*.** – Le quotidien communiste régional *la Marseillaise* publie dans son édition du 15 août un éditorial de son rédacteur en chef, Jean-Noël Tassez, sous forme de lettre ouverte à M. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, « *peut-être appelé, à ce titre, à siéger dans la nouvelle Commission nationale de la communication et des libertés* ». Evoquant les dispositions de la loi Léotard prévoyant le plafonnement des recettes publicitaires des chaînes publiques et l'interruption des films par des messages publicitaires, *la Marseillaise* se montre sceptique sur les chances qu'aurait aujourd'hui un auteur de voir porter une œuvre comme *les Rois maudits* à la télévision. « *A qui la proposer ? A la télévision publique que la loi nous promet ? Elle n'aura pas les moyens de financer une aussi haute ambition : la publicité sur cette chaîne est plafonnée, ses ressources sont taries. A la télévision privée que la loi inaugure ? Mais alors, il faut accepter la publicité sans frein, votre création truffée de séquences à fric. Philippe le Bel et Isabelle d'Angleterre séparés par des couches-culottes et des poudres à laver (...). La loi sur l'audiovisuel menace de priver les enfants des moments merveilleux que vous êtes quelques-uns à avoir su nous offrir.* »

● **Polémique entre Philippe Meyer et *l'Express*.** – Récemment licencié de l'hebdomadaire *l'Express*, Philippe Meyer, ancien rédacteur en chef adjoint chargé des spectacles, tient à préciser que son licenciement a eu lieu en juillet et non en mai, comme nous l'indiquions sur la foi de différentes sources dans notre édition du 13 août. La direction générale de *l'Express* maintient, quant à elle, que « *le licenciement de Philippe Meyer a été initié dès le mois de mai et est intervenu le 8 juillet* ».

● **Lancement d'un hebdomadaire de gauche en Grande-Bretagne.** – *News on Sunday*, un hebdomadaire de gauche, proche des syndicats, sera lancé en Grande-Bretagne en avril 1987. De format tabloïd, ce magazine sera tiré à 800 000 exemplaires, mais l'objectif escompté dans les deux ans est de 1,5 million d'exemplaires. *News on Sunday* emploiera deux cents journalistes; son financement – 6,5 millions de livres – a été assuré, pour plus de la moitié, par des caisses de retraite, le complément ayant été apporté par les syndicats et des particuliers. La direction de l'hebdomadaire indique que « *News on Sunday sera le premier journal de gauche à grand tirage entièrement indépendant à être lancé en Grande-Bretagne depuis une génération* ».

● ***Nomination au SID.*** – M. François Ferrus, délégué national à la communication du RPR, vient d'être nommé conseiller auprès de M. Jean-Pierre Charveron, chef du Service d'information et de diffusion (SID) du premier ministre. Cet organisme est chargé des campagnes de communication des différents ministères et d'études diverses sur la communication et l'image gouvernementales.

Spectacle

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, le Crime des justes, de J. Gehret ; Hommage à Gary Cooper : 19 h, The Westerner, de W. Wyler (v.o. s.-t.f.) ; 21 h, Peter Ibbetson, de H. Hathaway (v.o. s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, la Vie privée de Don Juan, de A. Korda (v.o.) ; 17 h, le Journal d'une femme de chambre, de J. Renoir (v.o. s.-t.f.) ; 19 h, Hommage à Heinosuke Gosho : le Fusil de chasse (v.o. s.-t. anglais).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

AMERICAN JUSTICE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h.sp.), 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit. v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CAGE AUX VICES (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (57-70-72-86).

CAMPUS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CASH-CASH (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, (45-62-20-40).

LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e 45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-93) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE CONTRAT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRAZY FAMILY (Jap. v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

LA LOI DE MURPHY (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

KARATE KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LOST IN AMERICA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAMMAME (Fr.) : 14-Juillet Odéon (h.sp.), 6e (43-26-59-83).

Vendredi 15 août

MONA LISA (Brit., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-45-70) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée-de-Bois, 5e (43-77-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GILDA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

L'INNOCENT, (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise (Hsp), 11e (47-00-89-16).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LES FILMS NOUVEAUX

DANS LES BRAS DE L'ENFER, film américain de Gideon Amir. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ESCORT GIRL, film britannique de Bob Swain. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

F/X, EFFET DE CHOC, film américain de Robert Mandel. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE MÉTRO DE LA MORT (*), film britannique inédit de 1972 de Gary Sherman. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

LE PALTOQUET, film français de Michel Deville. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TEEN WOOLF, film américain de Rod Daniel. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

UN SACRE BORDEL, film américain de Blake Edwards. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o. (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NAZARIN (Mex., v.o.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Reflets Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).

RAMBO (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Studio 43 (9e (47-70-63-40).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UN SOUPÇON DE VISON (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 15 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Les habits du dimanche.
Une émission de Bob Otovic, présentée par Léon Zitrone.

21 h 50 Variétés :
Jacques Higelin à Bercy.
Spectacle enregistré en septembre 1985. Réal. Jean-Pierre Moscardo. Mise en scène de Patrice Chéreau. Avec Mory Kanté et Youssou N'Dour.

23 h 5 36, photos de vacances.

23 h 10 Journal.

23 h 25 Télévision sans frontière.
Festival de country music, présenté par Hugues Aufray. Avec Jim and The Virginia Boys, T. Wynette, Johnny Cash.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Le privé.
Jeunes mariés, réal. d'Adolfo Aristarain.

21 h 30 Magazine : Apostrophes.
Présentation de Bernard Pivot (rediff.).
Itinéraires d'hommes, un hommage à Henri Vincenot. Sont invités : Michel Déon *(Mes arches de Noé)*, Marcel Jullian *(Délit de vagabondage)*, Jean d'Ormesson *(Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée)*, Henri Vincenot *(La Billebaude)*.

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : La femme qui pleure ■■
Cycle : Les inédits de l'été.
▶ Film de Jacques Doillon (1978), avec Dominique Laffin, Jacques Doillon, Haydée Politoff, Lola Doillon.
Dominique pleure, parce que son mari l'a trompée, qu'il va la quitter pour une autre, malgré leur enfant, et ce qui fut leur amour.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Celebrity.

21 h 25 Magazine : Taxi.
De Philippe Alfonsi. *Portrait d'une ville assiégée : Berlin. Sublime, forcément sublime.*

22 h 25 Journal.

22 h 45 *Décibels.*
Présenté par J.-L. Janeir. Avec Docteur and the Medicis, l'affaire Luis Trio, Certain General, End of Date...

23 h 10 *Prélude à la nuit.*
Louange à l'éternité de Jésus, d'Olivier Messiaen.

CANAL PLUS

21 h, Cinéma : Nana, film français de Christian-Jaque (1955) ; 22 h 55, Football : Saint-Etienne - PSG ; Championnat de France ; 0 h 45, Cinéma : Détective privé, film américain de Jack Smight (1966) ; 2 h 45, Cinéma : Les trente-neuf marches, film anglais de Don Sharp (1978) ; 4 h 20, Cinéma : Holocaust 2000, film italien d'Alberto De Martino (1978) ; 6 h, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Supercopter ; 21 h 20, Série : Baretta ; 22 h 10, Magazine : Grand Prix ; 23 h 10, Série : Supercopter ; 0 h, Série : Baretta ; 0 h 50, Magazine : Grand Prix ; 1 h 50, Série : Star Trek.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 18 h, Système 6, Patrick Bruel ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 50 années de la Cinémathèque française : aujourd'hui.

21 h Les Rencontres de Pétrarque (Montpellier) : l'éthique, quels nouveaux repères ?

22 h Entretiens avec Paul Grimault.

22 h 30 Musique : Festival de piano de La Roque d'Anthéron : Rudolf Firkusny (œuvres de Benda, Vorisek, Tomasek, Janacek, Smetana, Martinu.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Baden-Baden) : *Ouverture en ut majeur, Consécration de la maison : Symphonie n° 9 en ré mineur, op. 125*, de Beethoven.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles, œuvres de Beethoven, Mozart, Ravel ; à 0 h : Musiques traditionnelles : Cante Flamenco.

Samedi 16 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Columbo.
Question d'honneur (rediff.).

21 h 50 Magazine : Les étés de Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
▶ L'esprit sectaire.
Rediffusion d'extraits de l'émission du 21 mai 1983, suivie d'un débat sur la secte Moon.

23 h 50 36, photos de vacances.

23 h 55 Journal.

0 h 10 Ouvert la nuit.
Destination danger : l'affaire de Castelevera.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Toutes folles de lui.
Emission présentée par Christophe Dechavanne, réal. G. Amado.

21 h 50 Série : La flèche brisée.
Le massacre.

22 h 15 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n roll graffiti : avec Procol Harum, France Gall, les Surfs, les Machucambos, Jerry Lee Lewis ; Elvis Presley (pour le 9e anniversaire de sa mort).

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Festival interceltique de Lorient.

21 h 55 Journal.

22 h 15 Série : Mission casse-cou.

23 h 5 Musiclub.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Je cherche après Picone de Nanni Loy ; 22 h 25, Série : Hollywood Blues ; 23 h 25, Cinéma : Histoire d'O n° 2. □ film érotique français d'Eric Rochat (1984) 1 h 05, Cinéma : L'amour braque ■ ■ film d'A. Zulawski. (1985) ; 2 h 50, Cinéma : Holocaust 2000 □ film italien d'Alberto De Martino. (1977) ; 4 h 25, Cinéma : Détective privé ■ ■ film américain de Jack Smight. (1966).

LA « 5 »

19 h, Tennis : demi-finale du tournoi de Toronto ; 21 h 30, Série : Kojak ; 23 h 5, Téléfilm : Seule j'ai survécu ; 0 h 50, Tennis : demi-finale du tournoi de Toronto (rediff.).

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Live 6. Journée spéciale Elvis Presley ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 Festival d'Avignon 1986 : Alain Cuny lit : Tête d'or, de Paul Claudel.

22 h 30 Musique : Festival international de piano de la Roque-d'Anthéron.

0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre antique d'Orange le 7 août) : *les Préludes*, poème symphonique numéro 3, de Liszt ; *Till Eulenspiegel*, poème symphonique, op. 28, de Strauss ; *Symphonie fantastique*, op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre national de France, direction W. Sawallisch.

23 h Les soirées de France-Musique.

Dimanche 17 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Le grand restaurant. □
Film français de Jacques Besnard (1966). Avec Louis de Funès, Bernard Blier, Folco Lulli, Maria Rosa Rodriguez, Noël Roquevert, Robert Dalban...
Un restaurateur pris dans une intrigue d'espionnage. De Funès gesticule et accentue ses mimiques pour essayer de masquer le vide sidérant du scénario et la platitude de la mise en scène.



21 h 50 Montand à la rencontre de Pagnol. ■ ■
Un reportage de J.-Cl. Loiseau et S. Viallet. Montand parle du cinéaste, de lui, de l'avenir...

22 h 50 Sports dimanche soir.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
L'affaire Saint-Fiacre.
D'après G. Simenon, réal. Jean-Paul Sassy.
Avec Jean Richard, Jean-Paul Zehnacker, France Delahalle (rediff.).
Maigret est appelé en province, dans le bourg de son enfance, pour tenter de déjouer un meurtre.

22 h 20 Danse : Alvin Ailey.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Documentaire : La mémoire du peuple noir, de Claude Fléouter.
Le rêve africain. Réal. Bernard Bouthier et Dominique Colonna.
Avec Fela Anikulap Kuti, Tounde Kuboye, Frances Kuboye, Kokoro, Lindsay Barrett.

21 h 20 Aspects du court métrage français.
L'envers du décor, de Marcel Guiet.
Stationnement gênant, de Vincent May.
Paris Avenue, de Magali Desclozeaux-Cerda.

22 h 30 Cinéma de minuit : La petite Lise. ■
Cycle « France, l'avant-guerre ».
Film français de Jean Grémillon (1930). Avec Nadia Sibirskaia, Pierre Alcover, Julien Bertheau, Alexandre Mihalesco, Alex Bernard, Raymond Cordy.
Condamné et envoyé au bagne pour un crime passionnel, un homme obtient par sa bonne conduite une remise de peine. De retour dans la vie civile, il se sacrifie pour sauver sa fille. Grémillon aux débuts du parlant.

23 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Cinéma : The rose ■ ■ film américain de Marc Rydell. (1979) ; 22 h 45, Série : Espion à la mode ; 23 h 35, Cinéma : Lucrèce Borgia ■ film français de Christian-Jaque. (1953) ; 1 h 10, Cinéma : One, two, two ■ film français de Christian Gion. (1978).

LA « 5 »

14 h 40, Série : Kojak ; 15 h 30, Série : Star Trek ; 17 h 20, Série : L'homme de l'Atlantide ; 18 h 10, Série : Star Trek ; 19 h, Tennis : finale du tournoi de Toronto ; 21 h 30, Série : Riptide ; 23 h 5, Téléfilm : La chose. Film fantastique réalisé en 1971 par Steven Spielberg quelques mois après *Duel*.

TV 6

14 h, 18 h 30, 19 h, 20 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h La bête du Vaccarès, de Joseph d'Arbaud. Avec M. Lombard, J. Maurel, Y. Pradel, R. Florent, et la participation d'Alain Cuny (rediff.).

22 h 10 Poésie, comédiens et disques.

22 h 30 Vaison-la-Romaine : XIIes Choralies, musiques vocales du XXe siècle, la poésie Dada et la voix moderne.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct du Royal Hall à Londres, dans le cadre du Festival de Glyndebourne) : *Simon Boccanegra*, de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Londres et les chœurs de Glyndebourne, dir. B. Haitink.

23 h Les soirées de France-Musique : Disques de chevet.

Economie

REPÈRES

Chômage

Nouvelle hausse en Grande-Bretagne

Le nombre des chômeurs a atteint en Grande-Bretagne, après correction des variations saisonnières, le *niveau record* de 3 224 000, soit 11,7 % de la population active, en juillet, annonce le ministère de l'emploi. Sa *hausse*, de 4 400 personnes est moins forte qu'en juin (14 200). *Mais la détérioration du marché inquiète à juste titre* les Britanniques, l'augmentation moyenne mensuelle, atteignant 7 900 *durant* les trois derniers mois connus, contre 3 100 un an auparavant. Le ministre de l'emploi a stigmatisé, à l'occasion de la publication de ces statistiques, le *dérapage persistant* des salaires, source, selon lui, d'un chômage toujours élevé. Sur douze mois, la hausse moyenne des salaires *a* atteint 8,1 % en juin (contre 7,6 % *en mai*), alors que l'inflation a été ramenée à 2,5 %.

Croissance

Rebond au deuxième trimestre en RFA

Le produit national *brut* ouest-allemand a progressé, en termes réels, de 3 % à 3,5 % durant le deuxième trimestre, a déclaré, le jeudi 14 août, le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann. Après les résultats décevants des trois premiers mois de *l'année, une expansion du* PNB limitée à 1,6 %, le rebond du deuxième trimestre augure favorablement de la *tenue de l'activité économique outre*-Rhin sur l'ensemble de 1986. M. Bangemann estime que l'objectif gouvernemental, 3 % cette année, pourra être atteint si, durant le second semestre, la croissance se poursuit sur sa lancée actuelle de 3 % à 3,5 %, ce qui est probable, *compte* tenu de *« l'accélération conjoncturelle »* à laquelle on assiste généralement *« en fin d'année »*.

Pétrole

Baisse de 40 % des budgets d'exploration des compagnies américaines

La chute des prix du pétrole a conduit les compagnies américaines à diminuer de 40 % leurs budgets pour cette année d'exploration pétrolière aux Etats-Unis, soit deux fois plus que dans le reste du monde, *selon le Market Monitoring Bulletin*, publié par le consultant Enerfinance. Les dépenses d'exploration des *quinze principales compagnies* américaines atteindraient près de 16 milliards de dollars en 1986 aux Etats-Unis et 10,7 milliards dans les autres régions du globe.

Ainsi Exxon a révisé en baisse de 65 % ses dépenses d'exploration sur le territoire américain (3 milliards de *dollars environ pour 1986*), *mais de* 18 % seulement dans le reste du monde. Shell diminue ses investisse*ments* de 25 % aux Etats-Unis, mais de 2 % seulement dans le reste du monde. *La réduction des budgets* d'exploration est également importante pour Amoco (– 48 % aux Etats-Unis, *contre* 26 % *dans le* reste du monde), Arco (– 55 % contre – 42 %), Texaco (– 34 % et – 14 %), Chevron (– 33 % et – 12 %).

Enfin, selon le MMB, la production américaine serait actuellement inférieure de 300 000 barils par jour à celle de l'an dernier, en raison de la fermeture de nombreux puits devenus non rentables après la chute du prix du baril.

ÉTRANGER

Malgré une demande américaine

Panama ne veut pas lever le secret bancaire

Le gouvernement panaméen s'apprête à déposer au Parlement un projet de loi qui prévoit des peines plus sévères pour les personnes impliquées *dans le* trafic de drogue ou dans le recyclage des revenus tirés de ce commerce illicite, mais il refuse catégoriquement de toucher au secret bancaire. C'est ce que *vient* de *confirmer* devant les membres du corps diplomatique le ministre des affaires étrangères, M. Jorge Abadia, en présence de son collègue de la justice M. Rodolfo Chiari. A *en juger par ces déclarations*, Panama n'est pas insensible aux pressions des Etats-Unis qui souhai*teraient l'amener à lutter plus effi*cacement contre le trafic de drogue. Mais le secret bancaire reste toujours la principale pierre d'achoppement entre les deux pays.

Comme ils l'ont fait avec la Suisse, les Etats-Unis voudraient convaincre Panama d'accepter cer*taines dérogations à une stricte* application du secret bancaire pour lutter contre le crime organisé. Si Berne consent dans certains cas à coopérer avec la justice américaine pour tenter de prévenir le recyclage de l'argent sale, il n'en est apparemment pas question à Panama. Le ministre des affaires étrangères l'a répété sans ambages : *« Nous sommes disposés à assister les Etats-Unis dans la répression du trafic de drogue mais Panama n'acceptera jamais de négocier avec eux son droit souverain au maintien du secret bancaire. »*

Au cours des dernières années, Panama est devenu l'une des plus importantes places financières d'Amérique latine. Sa situation géographique mais aussi l'usage du dollar américain comme monnaie courante et surtout son secret bancaire ont été les principaux facteurs de ce rapide essor. Le nombre des banques est passé d'une *dizaine* au début des années soixante-dix à plus de cent vingts aujourd'hui. Presque toutes les grandes banques internationales ont désormais pignon sur rue à Panama.

Certes, le secret bancaire panaméen s'est ressenti de la crise centre-américaine et de l'extension du *marasme dans le sous-continent*. Avec une dette supérieure à quatre milliards de dollars, ce petit pays d'à peine deux millions d'habitants a fini par devenir l'Etat le plus endetté *per capita* d'Amérique latine. Ces dernières années, les incertitudes économiques et politiques avaient conduit les déposants étrangers à retirer *plus de dix milliards de dollars* de Panama. Mais cette tendance a été inversée depuis l'accession à la présidence, en septembre dernier, à la *suite* d'une révolution *de palais*, de M. Eric Delvalle.

De nouvelles facilités

Pour faire revenir les capitaux étrangers, le nouveau président a apporté de nouvelles facilités aux transactions bancaires. Le résultat ne s'est pas fait attendre : déjà, durant le dernier trimestre de 1985, les dépôts étrangers avaient fait un bond spectaculaire de 1,6 milliard à 28,3 milliards de dollars. En *grande* partie, ces capitaux ont *été* transférés par des banques centrales et privées d'Amérique latine, mais aussi par des particuliers attirés par *le secret bancaire panaméen.*

Certains pays comme le Pérou ont également transféré à Panama une partie *de leurs réserves déposées* dans des banques américaines, de crainte de les voir un jour gelées aux Etats-Unis. Des trafiquants de drogue profitent sans doute de ce libéralisme financier pour « laver » leur argent mais les autorités panaméennes soupçonnent aussi l'admi*nistration* Reagan d'arrière-pensées politiques lorsque celui-ci multiplie les pressions pour obtenir un assouplissement du secret bancaire.

J.-C. BUHRER.

Compromis sur le marché portugais des télécommunications

LISBONNE
de notre correspondant

Le conseil d'administration de la compagnie portugaise des téléphones s'est prononcé en faveur d'ITT comme deuxième fournisseur de centraux électroniques qui, à partir de la fin de l'année 1987, doivent équiper le réseau téléphonique. Cette décision a été ratifiée par le gouvernement de M. Cavaco Silva lors d'une de ces dernières réunions. Selon le dossier préparé par les PTT portugaises, l'ITT a présenté le projet le moins onéreux et le plus évolué *du point de vue technique.* Une question très polémique portant sur des sommes considérables est ainsi en voie de résolution.

Lors de l'appel d'offres pour la construction de centraux téléphoniques organisé par le gouvernement précédent, deux entreprises avaient été sélectionnées : l'allemand Siemens et le français Alcatel (groupe CGE). D'autres multinationales étaient sur les rangs, *les américains* ITT et ATT et le suédois Ericsson.

Ce résultat devait provoquer la réaction négative de M. Cavaco Silva, qui venait d'obtenir la présidence du Parti social-démocrate. Selon *lui*, le concours avait été marqué par de nombreuses irrégularités. Le choix *d'Alcatel n'aurait été qu'*une concession du gouvernement de M. Soarès aux socialistes français. Aussi, en décembre 1985, deux *mois* après son investiture comme premier ministre, M. Cavaco Silva a-t-il annulé la sélection d'Alcatel tout en confirmant le choix de Siemens.

L'avis qui vient d'être prononcé par l'administration des PTT où, à la suite de nominations récentes, les sociaux-démocrates sont en majorité, représente, en quelque sorte, une solution de compromis. En effet, Alcatel vient de constituer une société commune avec ITT dans le domaine des télécommunications, dont elle détiendra la majorité du capital. Par le biais de cette nouvelle société, Alcatel retrouvera une position jugée compromise.

JOSÉ REBELO.

Une mise au point de M. Méhaignerie

Le nouveau barème de l'aide au logement traduira un « effort soutenu de l'Etat »

A la *suite* des protestations des syndicats FO, CFTC et du mouvement HLM, qui se plaignaient de la non-indexation du barème de l'aide personnalisée au logement (APL) sur l'augmentation du coût de la vie, le ministère du logement a indiqué, le 14 août, que le nouveau barème applicable à partir du 1er juillet 1986 traduira *« un effort soutenu de l'Etat et un maintien de l'efficacité sociale de l'aide »*. Il devrait être publié prochainement sous forme d'arrêté, mais les grandes lignes ont été précisées.

Le barème de l'APL en 1986-1987 reconduit pour l'essentiel celui de l'année précédente, mais la baisse de l'inflation et la diminution des charges de chauffage évaluée de 50 à 80 F par mois du fait de la baisse des prix pétroliers compensent la non-revalorisation, selon le ministère.

Le dispositif vise à renforcer la notion de dépense minimale à charge (le *« taux minimum d'effort »*, cher au ministre, M. Pierre Méhaignerie) et à améliorer la situation des accédants à la propriété qui ont souscrit un prêt PAP (prêt d'accession à la propriété) de 1981 à 1984. Le montant *du forfait minimum de dépenses* à charge pour le logement, qui n'avait pas été actualisé depuis 1982, passe de 63 à 126 F par mois pour une personne isolée et de 105 à 210 F par mois pour un ménage avec deux enfants. Par ailleurs, est relevé le « loyer minimum » pour les seuls accédants à la propriété dont les ressources sont supérieures à trois fois le SMIC et qui précédemment était *inférieur à celui appliqué dans le* secteur locatif.

L'augmentation du nombre des bénéficiaires de l'APL (9 500 ménages en 1978, 523 000 en 1980 et 1,6 million actuellement) pose un problème redoutable au gouvernement. Les *aides* à la personne subissent une « explosion », selon le ministère : elles sont passées de 33 milliards de francs en 1985 à 38 milliards cette année et *devraient* atteindre 40 milliards l'an prochain. *« Rogner »* dans ces dépenses, comme entend le faire M. Méhaignerie, n'est pas facile sans abaisser l'aide reçue par chaque ménage. Le ministre a décidé de constituer un *« groupe de travail » pour* élaborer un nouveau système d'aides personnelles au logement.

Les échanges industriels continuent à se dégrader

(Suite de la première page.)

Même si (ou parce que ?) aucune entreprise française ne figure parmi les vingt premières mondiales de ce secteur, c'est l'un des points forts de l'économie française. La France détient 11 % du marché mondial, au deuxième rang derrière les Américains, et avait dégagé, en *1985*, un excédent de 34,2 milliards de francs. Encore faut-il souligner que l'excédent *du mois de juillet* retrouve simplement un niveau plus normal après plusieurs mois décevants.

En revanche, et le communiqué du ministère du commerce extérieur le reconnaît, l'excédent industriel, avec 1,4 milliard de francs en juillet, contre 1,7 milliard en juin et 2,4 milliards en mai, reste *« très insuffisant »*. Ainsi se poursuit un phénomène engagé depuis 1984, en dépit d'un environnement international alors favorable : *le recul de la part fran*çaise du marché industriel mondial. En 1985, les importations de biens industriels avaient progressé de 5,9 % quand les exportations n'augmentaient que de 1,8 %. L'excédent des échanges industriels avait, de ce fait, été ramené de 103 milliards de francs, en *1984*, à *89* milliards. Et cette année, selon le CNPF, il devrait être inférieur à 75 milliards de francs, preuve que l'appareil productif français souffre d'un manque de compétitivité aussi bien sur les prix, malgré la dévaluation du 6 avril (si le rythme de l'inflation est ramené à 2,1 % en *France, il est nul en Allemagne* fédérale) que sur la qualité.

Voilà pourquoi l'excédent commercial pour l'année n'atteindra sans doute pas les 17 milliards de francs encore prévus par l'INSEE (il faudrait dégager près de 5 milliards de francs d'excédent mensuel d'ici décembre) et pourquoi, *plus prudent, M. Michel Noir*, ministre du commerce extérieur, parie sur un simple équilibre de cette balance.

Dans une conjoncture commerciale internationale plus difficile, compte tenu de la baisse du dollar et des problèmes financiers de nombre des clients traditionnels de la France, ce phénomène pourrait, en outre, jouer comme une contrainte importante de la politique gouvernementale si les prix *du pétrole devaient durablement* se redresser.

BRUNO DETHOMAS.

Nominations

● *Chez Creusot-Loire* Entreprises (CLE), **M. JACQUES MARCHAND** a été nommé président-directeur général en remplacement de M. Bernard Sillion, qui quitte le groupe. CLE est devenu une filiale du groupe d'ingénierie Technip, dont M. Marchand est directeur exécutif et directeur de la direction *commerce et affaires*. Il a nommé M. Josephus Van der Kruk directeur général adjoint de CLE en remplacement de M. Dominique Mangin d'Ouince.

● **Chez SG2, M. JEAN KRAUTTER** a été nommé administrateur directeur général. Ingénieur arts et métiers, âgé de cinquante-six ans, M. Krautter était responsable de l'informatique, *des télécommunications* et des automatismes (DITA) au groupe PSA. SG2 est une société de service et d'ingénierie informatique, filiale de la Société générale.

● **A l'Entreprise minière et *chimique* (EMC), M. GÉRARD MARCHAND**, quarante-deux ans, président de la *filiale* MDPA (Mines de potasse d'Alsace), est nommé, par décret, membre du *directoire. M. Marchand* devient également vice-président d'EMC-Belgique en remplacement de M. Camille Paoli, *qui a atteint* la limite d'âge.

● **Chez Oriane** (groupe italien Kelemata), **M. PATRICK LEFEUBVRE**, cinquante-quatre ans, est nommé président international. C'est un retour aux sources. M. Lefeubvre avait occupé plusieurs postes de direction dans l'entreprise de 1963 à 1975, avant de passer chez Estée Lauder France, dont il était devenu le PDG.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 août ↑

CSF franchit les 1 600 F

Le *syndrome du 15 août ?* Malgré la fermeture des banques à midi, le marché a repris jeudi sa progression très ralentie la veille, et même dans la matinée (+ 0,20 %). *Légère*, la reprise n'en a pas moins été sensible. Si quelques ténors de la cote ont encore été enroués (Dassault, Leroy-Somer, Alcatel, Sanofi, *L'Oréal), beaucoup* avaient retrouvé leur voix : Midi, Lafarge, Redoute, SEB, Locafrance, Prin*temps, Nord-Est, Béghin,* Presses Cité et CSF résolument au-dessus du niveau de 1 600 F, franchi le matin. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,59 %.

En l'espace de quatre jours, la hausse dépasse 2,4 %, et la Bourse est maintenant en vue (6,7 % seulement) de ses plus *hauts niveaux* atteints *le* 15 mai dernier.

Faut-il s'en étonner ? Pour les spécialistes, les dernières nouvelles économiques *sont* déjà encourageantes. La belle allure de *Wall Street* l'est également. Enfin, élément capital : les détenteurs de dollars cherchent à se *préserver contre la dépréciation* de la monnaie américaine. D'où la fermeté des grands marchés *boursiers internationaux. Plus* sagement, Paris respecte les paliers de décompression. La *précaution n'est pas inutile. Mais* elle freine seulement un mouvement irrépressible.

La rumeur d'une baisse imminente du taux d'escompte américain a ranimé le marché obligataire, *peu actif mais* en hausse de deux à trois variations. Le MATIF s'est mis à la remorque. *L'échéance mars 1987 s'est* traitée à 113,30 contre 113,10.

NEW-YORK, 14 août ↑

Légère hausse

La tendance a évolué nerveusement le 14 août à Wall Street, dans un marché calme. L'indice Dow Jones des trente *valeurs industrielles* a finalement clôturé avec un *léger* mieux (+ *0,43* point, à 1 844,91), après avoir fluctué étroitement en hausse tout au long de la séance. Le volume des transactions a porté sur 123,77 millions de titres, contre 156,4 millions la *veille*. Le nombre des progressions est *demeuré supérieur à celui des* replis : on dénombrait 1 015 hausses, 549 baisses, 402 valeurs restant inchangées. La perspective d'un abaissement prochain des taux d'intérêt a continué de fournir au marché un élément de soutien. De l'avis des observateurs autour du Big Board, les résultats *de la production industrielle, qui* étaient attendus pour le 15 août, devaient refléter la faiblesse lancinante de l'économie américaine, et inciter les autorités de la Réserve fédérale à diminuer ses taux. D'aucuns estimaient que Wall Street *entrait dans une phase de* consolidation et restaient optimistes pour *les séances* à venir. Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient ICN Pharmaceuticals (+ 2 1/4), Gencorp (+ 2 5/8), et Shakleecorp (+ 2). Cray Research cédait de son côté 3 1/4.

VALEURS	Cours du 13 août	Cours du 14 août
Alcoa	36 3/4	37 1/8
A.T.T.	23 1/2	23 1/2
Boeing	59 7/8	59 5/8
Chase Manhattan Bank	42 1/8	41 5/8
Du Pont de Nemours	79 1/2	79 1/2
Eastman Kodak	56 7/8	56 7/8
Exxon	64 1/8	64 1/8
Ford	60	59 5/8
General Electric	76 7/8	77
General Motors	72 5/8	71
Goodyear	32 3/4	33
I.B.M.	133 7/8	134 1/4
I.T.T.	53 1/2	53 3/4
Mobil Oil	34	34 1/4
Pfizer	70 3/8	70 3/8
Schlumberger	30 1/8	31 3/4
Texaco	30 5/8	30 1/4
U.A.L. Inc.	52 5/8	53 5/8
Union Carbide	22	21 7/8
USX Corp.	16 3/4	16 3/8
Westinghouse	56 7/8	57 1/8
Xerox Corp.	56 5/8	56 5/8

CHANGES

FRANCFORT

Dollar : 2,07 DM

De nombreux marchés étant clos le 15 août (notamment en *France, en Belgique, en Espagne* et en Italie), les indications en provenance de Francfort faisaient état d'une légère hausse du dollar, à 2,0695/2,0705 DM, c. 2,0610/2,0620 DM. A New-York, le billet vert cotait 6,69 F, c. 6,60 F la veille). A Hongkong, l'or était en hausse vendredi matin, à 387,70/388,20 dollars l'once.

FRANCFORT	14 août	15 août
Dollar (en DM)	2,06	2,07
TOKYO	**14 août**	**15 août**
Dollar (en yens)	153,60	153,35

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (14 août)	7 1/4 %
New-York (15 août)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	13 août	14 août
Valeurs françaises	146,6	
Valeurs étrangères	107,1	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	384	385,3

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 844,48	1 844,91

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 261	1 263,2
Mines d'or	233,7	238,1
Fonds d'Etat	88,86	89

TOKYO

	14 août	15 août
Nikkei Dow Jones	18 267,71	18 334,82
Indice général	1 515,09	1 518,22

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 août

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Août 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	111,05	112	113,20	113,30
Précédent	–	111,05	111,90	112,95	113

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CGE : 500 A 600 MILLIONS *DE DOLLARS POUR FINAN*CER L'ACCORD CONCLU AVEC ITT. – La Compagnie générale d'électricité va convoquer, début septembre, une assemblée générale extraordinaire afin d'obtenir l'autorisation d'emprunter, *« en francs, en devises étrangères ou en unités de compte européennes »*, sous *forme d'émission d'obligations ou* de bons à court terme, les fonds nécessaires au financement de l'accord conclu fin juillet entre la CGE et le groupe américain ITT. La firme française précise qu'elle n'aura donc pas recours à une augmentation de capital, sans communiquer pour autant le montant exact requis, mais que l'on peut évaluer autour de 500 à 600 millions de dollars. Dans le cadre de cet accord visant à bâtir un groupe de télécommunications *d'envergure mondiale, ITT devrait* recevoir quelque 1,5 milliard de dollars en échange de son retrait partiel de son secteur télécommunications. ITT-Télécommunication et Alcatel, du groupe CGE, vont fusionner et ITT ne conservera que 37 % de l'ensemble. Le montage financier de cette opération sera définitivement arrêté à la fin de l'année. (Négocié sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris, *le titre* participatif CGE s'est traité, le 14 août, à 2 651 F par rapport à un plus-bas de 1 622 F et un plus-haut niveau pour l'année de 2 940 F.)

UNION CARBIDE QUADRUPLE SON BÉNÉFICE SEMESTRIEL. – La *firme* américaine de Danbury annonce, pour le deuxième trimestre 1986, un bénéfice net consolidé de 388 millions de dollars, pratiquement quadruplé par rapport à ses résultats de la période comparative de 1985, en dépit d'une sta*gnation de ses ventes : 1,73 milliard* de dollars à fin juin, contre *1,74 milliard* un an plus tôt.

GUINESS-BP : PREMIÈRE OPÉRATION DE BLOCS DANS LA CITY. – La célèbre firme irlandaise Guiness, spécialisée dans les activités de brasseries *et* de loisirs, et qui avait lancé, avec succès *en avril dernier*, une *OPA sur son* concurrent Distillers, vient de reven*dre, pour la somme de 108,3* millions de livres sterling, les actions *que Distillers détenait* dans *la* compagnie pétrolière BP et dont elle avait hérité à l'occasion de cette OPA. Cette opération a été menée dans des conditions exemplaires par la firme de courtage britannique Hoare Govett et par la banque américaine d'investissement Salomon Brothers, puisque ces deux organismes, qui avaient acheté préalablement la totalité de ce bloc de 18,8 millions d'actions, au prix de 575 pence par titre BP, l'ont *revendu en quatre-vingt-dix minutes* à des investisseurs britanniques et *internationaux au prix de 576 3/4.*

Cette transaction de blocs constitue une première dans la City, tant par l'importance des sommes en jeu que par la nature de l'opération elle-même, Guiness ayant fait savoir, dès la prise de contrôle de Distillers, qu'elle entendait bien *recéder* ce paquet d'actions BP. Ce qui avait d'ailleurs pesé sur la carrière boursière du titre BP, en dehors de *l'effet dépressif naturellement* exercé par la chute mondiale des prix du brut. Pour *les* membres de *la* communauté financière, cette transaction avait valeur de test en prévision des opérations de même nature qui devraient se dérouler à partir du 27 octobre 1986 lorsque seront frappés les trois coups du « Big Bang » *marquant* la véritable déréglementation de la place londonienne.

Le Monde

Le projet de découpage électoral

Le PCF amplifie ses protestations

M. Charles Pasqua a beaucoup travaillé, ces jours derniers, afin de tenir compte des remarques et réserves émises par la commission dite des « sages » à propos de son projet de découpage des futures circonscriptions législatives. Les deux tiers, au moins, des circonscriptions dessinées par le ministre de l'intérieur et les députés de la majorité n'ont pas posé de problème, semble-t-il, à la commission dont le rapport, conformément à la loi, devrait être rendu public rapidement par publication au *Journal officiel*.

Les six magistrats de la commission se sont fondés sur des critères démographiques pour émettre leurs observations. La loi sur le rétablissement du scrutin majoritaire tolère un écart de plus ou moins 20 % par circonscription, par rapport à la moyenne des circonscriptions du département concerné. Le Conseil constitutionnel a décidé que cet écart doit « *être réservé à des cas exceptionnels et dûment justifiés* ». La commission a interprété cette décision de manière apparemment plus sévère que prévu.

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du PS estime, dans une interview à *Paris-Match* que les socialistes, selon le premier projet de M. Pasqua n'auraient que 160 à 170 députés (sur 577) dans la prochaine Assemblée. « *Si le président*, déclare-t-il, *en venait à considérer que, décidément, il ne peut pas donner son approbation à ce projet d'ordonnance, cela signifierait tout simplement que le débat, comme celui sur les privatisations, doit venir devant le Parlement. Il n'est donc nul besoin d'imaginer que cela déboucherait sur une crise politique.* » Les communistes eux, continuent de presser M. Mitterrand de ne pas signer l'ordonnance. « *Chiche !* » avait lancé M. Charles Fiterman. « *Silence, on découpe !* », titre *l'Humanité* du vendredi 15 août, en insistant sur le fait que le projet gouvernemental est « *à l'Elysée pour avis* ».

Une délégation du PCF conduite par M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat, a été reçue jeudi 14 août à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Il lui aurait été confirmé que la ville de Saint-Denis a été coupée en deux, ce que le PCF considère comme un « *coup de force* ». « *C'est comme si nous étions mis au ban de la société* », a déclaré M. Gayssot.

Finistère : le canton voyageur de M. Goasduff

BREST
de notre correspondant

Le projet de découpage électoral vient de donner des sueurs froides à M. Louis Goasduff, député RPR du Finistère. Informé que la commission des « sages » avait décidé de lui enlever le canton dont il fut le conseiller général durant de longues années... et sa propre commune de Plabennec, dont il est le maire depuis vingt-trois ans, M. Goasduff prit l'affaire comme une expropriation. Prévenu, le ministre de l'intérieur aurait déjà réparé la « faute », mais la nouvelle circonscription attribuée au maire de Plabennec ne satisfait pas outre mesure l'intéressé.

M. Goasduff deviendrait un peu moins député des champs, en perdant les cantons de Lannilis et de Landerneau, et un peu plus député de la ville, en recevant l'ouest et le nord-ouest de la communauté urbaine de Brest, c'est-à-dire les trois cantons de Plouzané-Saint-Pierre (RPR), Recouvrance (PS) et La Cavale-Blanche-Guilers-Bohars-Gouesnon (RPR). M. Goasduff fait remarquer qu'il vient d'être désigné rapporteur du projet de loi agricole, et que, pendant ce temps, on rattache à sa circonscription un important secteur urbain.

Fausse plainte ? Le PR soupçonne le maire de Plabennec et M. Charles Miossec, député RPR, maire de Landivisiau, d'avoir fomenté eux-mêmes ce « mauvais coup ». M. Yvon Callec (PR), adjoint au maire de Brest, accuse les deux parlementaires d'« *avoir privilégié leurs propres intérêts sans tenir compte de la réalité géopolitique du département* ». La contestation souffle même au sein du RPR. M. Marcel Le Floch, conseiller général, proclame son hostilité au rattachement de la rive droite de Brest – dont fait partie son canton – à la circonscription de Plabennec, ce qui n'arrange pas ses affaires, car il brûle d'envie de décrocher une investiture RPR aux prochaines législatives.

Alors que, dans l'ensemble du département, ce découpage ne suscite guère de déclarations tonitruantes, depuis le rétablissement de la circonscription du centre Finistère (Châteaulin), les voix dans la majorité s'élèvent à Brest pour protester contre le fait que la communauté urbaine (deux cent vingt mille habitants) ne soit pas scindée en deux circonscriptions, comme le réclament le PR, le CDS, le Front national et le RPR. « *Quoi qu'en disent certains*, remarque M. Louis Goasduff, *nous sommes favorables à deux députés à Brest* ». Selon le projet de découpage, une seule circonscription, Brest-Ville, est au contraire prévue, la couronne étant attribuée à M. Goasduff (RPR) et à M. Miossec (RPR). A ce « jeu », l'UDF ne trouvera pas son compte.

GABRIEL SIMON.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

La participation aux institutions régionales enjeu du quatrième congrès du FLNKS

Le comité de décolonisation de l'ONU a décidé de remettre à janvier, lors de sa prochaine session, l'examen de la demande des pays du Forum du Pacifique sud d'inscrire la Nouvelle-Calédonie dans la liste des territoires non autonomes des Nations unies.

Les indépendantistes du FLNKS ont ouvert, ce vendredi 15 août, dans l'île de Lifou, leur quatrième congrès. Le mouvement est actuellement traversé par de fortes dissensions.

NOUMÉA
de notre correspondant

Le FLNKS n'aura guère eu le temps de goûter son succès diplomatique obtenu aux îles Fidji, lors du Forum du Pacifique sud. Une semaine à peine après l'euphorie suscitée par les résolutions des Etats de la région, le mouvement indépendantiste a ouvert, ce vendredi 15 août, dans l'île de Lifou, son quatrième congrès dans un climat de fortes dissensions internes. L'enjeu pour le FLNKS est une stratégie après la promulgation de la loi-programme du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons. Partisans et adversaires du nouveau cadre régional vont s'opposer, avec en toile de fond la résurgence de vieux contentieux entre les différentes composantes de la coalition indépendantiste.

L'Union calédonienne (UC), le parti majoritaire dirigé par M. Jean-Marie Tjibaou, va défendre la poursuite de l'action engagée par le FLNKS au sein des trois régions qu'il contrôle, en dépit de la réduction de leur pouvoir imposée par le gouvernement. Le comité directeur de l'UC vient de réaffirmer cette position, arguant du fait que « *les régions constituent un outil de développement pour la reconquête du pouvoir économique* ». L'Union progressiste mélanésienne (UPM) et le Front uni de libération kanake (FULK) vont exiger, pour leur part, le retrait immédiat des institutions régionales.

Dans ce débat, chaque tendance se réclamera de l'esprit du congrès de Hienghène, qui avait décidé en juin 1985 de jouer le jeu de la régionalisation proposée par M. Edgard Pisani. L'UC défendra le principe de la politique régionale. L'UM et le FULK feront valoir que la nouvelle loi constitue une remise en cause des engagements pris à l'époque par le gouvernement socialiste.

Le compromis n'est pas impossible

Un compromis n'est toutefois pas impossible. Le FLNKS pourrait décider de participer aux implantations régionales tout en se réservant la possibilité de s'en retirer dès l'instant où il estimera que les régions ne sont pas en mesure de financer leurs projets de développement. M. Tjibaou n'a jamais caché qe les budgets régionaux votés à l'époque du statut Fabius-Pisani « *n'étaient plus négociables* ». Or, avec le nouveau statut de M. Pons, les ressources des régions sont amputées d'environ 80 %.

Tout l'enjeu des négociations que les présidents de région ont engagées avec le nouveau haut commissaire, M. Montpezat, est précisément de combler cette différence par le biais des conventions Etat-régions. Le congrès de Lifou pourrait donc lier la nouvelle stratégie du FLNKS au succès ou à l'échec de ces tractations financières.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Pour exporter et lutter contre la sécheresse

La CEE va déstocker 1 350 000 tonnes de céréales

Alors que l'Italie émettait le jeudi 14 août certaines réserves sur l'accord commercial CEE - Etats-Unis sur les agrumes, les noix et les pâtes alimentaires – elle estime que la Communauté ne devrait pas ouvrir son marché aux oranges, citrons et amandes américains. – Bruxelles faisait connaître son intention de déstocker 950 000 tonnes pour l'exportation. La Communauté a aussi décidé d'aider les éleveurs français touchés par la sécheresse, sous la forme d'une livraison de 400 000 tonnes de céréales.

La Communauté européenne a annoncé jeudi 14 août sa décision de déstocker 950 000 tonnes de céréales (blé tendre et seigle), qui seront prélevées dans les énormes excédents actuellement détenus par Bruxelles (10 millions de tonnes de blé tendre, 1 million de tonnes de seigle). Cette marchandise (1) pourra être exportée à partir de septembre jusqu'en décembre. La question du niveau des restitutions (subventions communautaires à l'exportation) n'a pas encore été discutée avec les douze Etats membres.

Il reste que ce choix de Bruxelles a redonné consistance à certaines rumeurs annonçant comme prochaine la vente par la CEE de céréales à l'Union soviétique. Dans le milieu du négoce, on interprète cette volonté de déstockage comme étant une première riposte à l'offensive américaine du 1er août. En indiquant qu'ils subventionneraient leurs exportations de blé – à hauteur de 4 millions de tonnes – à destination de l'Union soviétique, les Etats-Unis s'étaient attirés les foudres des exportateurs canadiens et australiens. La CEE montre à son tour qu'elle est bien décidée à réagir pour maintenir ses flux traditionnels d'exportation de grain vers Moscou.

Mais la tâche risque d'être compliquée pour les Européens – comme pour les Américains – en raison des conditions draconiennes que les Soviétiques viennent de poser s'agissant de la qualité du blé qu'ils achètent à l'extérieur. Ils menacent en effet de retourner la marchandise, aux frais du vendeur, si le poids spécifique, le taux d'humidité et la quantité de corps étrangers dépassent les normes fixées, ou si le grain est infesté par les insectes. Les exigences des autorités soviétiques sont telles (et leur coût est incalculable) que les négociants européens les refusent en bloc. Mais de l'avis des experts européens, le déstockage décidé le 14 août n'a pas pour seule vocation de contrer les Etats-Unis sur les marchés tiers. Au moment où la récolte de blé pour l'actuelle campagne s'annonce moins bonne que la précédente (en raison notamment de la sécheresse, elle devrait baisser de 12 % en France), Bruxelles souhaite détendre le marché intérieur qui enregistrait, ces derniers temps, une tendance à la hausse.

C'est aussi pour lutter contre les conséquences néfastes de la sécheresse que le comité de gestion des céréales de la CEE a accordé, le 14 août, à la France une aide communautaire, sous la forme d'une livraison de 400 000 tonnes de céréales. Celles-ci seront prélevées sur les stocks d'intervention de la CEE, qui supportera la charge financière du transport.

Cette disposition est « *une première traduction des mesures concrètes qu'impose la situation des régions touchées par la sécheresse* », a indiqué le ministère de l'agriculture. Une vingtaine de départements du Centre et du Sud de la France sont actuellement atteints. Quant aux céréaliers, qui ont demandé le 12 août par la voix de M. de Benoist (Association générale des producteurs de blé) l'octroi de prêts bonifiés pour « *passer le cap difficile de la sécheresse* », ils n'ont pour l'instant bénéficié d'aucune aide particulière.

E. F.

(1) La répartition du déstockage des 950 000 tonnes est la suivante :

Blé : France : 250 000 tonnes ; RFA : 250 000 tonnes ; Danemark : 100 000 tonnes ; Royaume-Uni : 250 000 tonnes.

Seigle : Danemark 50 000 tonnes ; RFA : 50 000 tonnes.

Déjà mis en cause dans l'enlèvement d'un enfant

M. Antoine-Guy Romero est inculpé d'attentat à la pudeur

Mme Marie-Claude Massonnat, juge d'instruction à Grenoble, a inculpé, jeudi 14 août, M. Antoine-Guy Romero, trente-six ans, d'attentat à la pudeur sur mineur de moins de quinze ans. M. Romero a été écroué. Voici un peu plus d'un an, il avait été remis en liberté sous contrôle judiciaire après avoir été inculpé dans l'enlèvement du petit Ludovic Janvier, âgé de six ans, le 13 mars 1983 à Saint-Martin-d'Hères (Isère). Celui-ci n'a jamais été retrouvé.

Avant d'être libéré au mois de juillet 1985, M. Romero avait observé une grève de la faim de vingt-trois jours pour proclamer son innocence. Le 30 juillet 1986, le comité de soutien qui s'était formé lors de son incarcération avait écrit au procureur de la République de Grenoble pour s'étonner que le jeune homme soit toujours inculpé dans l'affaire de l'enlèvement du petit Ludovic.

Ce sont les déclarations d'une fillette de cinq ans qui ont conduit, une nouvelle fois, M. Romero en prison. Le 9 août dernier, alors qu'elle jouait devant l'immeuble de ses parents à Grenoble, la petite fille avait, selon elle, été abordée par un individu qui l'avait notamment obligée à pratiquer sur lui divers attouchements.

La petite fille avait tout raconté à ses parents. Quelques jours plus tard, lors d'une promenade, elle avait reconnu son agresseur, qui fut aussitôt appréhendé. M. Romero nie tout en bloc.

A B C D F G H

Quatre ans de prison pour une radiesthésiste de Tours

TOURS
de notre correspondant

Monique Laurin, la « radiesthésiste-magnétiseuse » de Tours qui, en trois ans, avait réussi à encaisser plusieurs millions de francs en persuadant de nombreuses personnes crédules qu'elle avait un don pour guérir à peu près tous les maux (*le Monde* du 12 août) a été condamnée, le 14 août, pour escroquerie, publicité mensongère et exercice illégal de la médecine, à quatre ans de prison dont un avec sursis. En outre, Monique Laurin devra rembourser cent trente-neuf de ses victimes. Le substitut du procureur avait requis trois ans de prison ferme et une amende de 1 500 000 francs. Celle-ci n'a pas été retenue par le tribunal, sans doute pour que les victimes puissent rentrer au plus vite dans leurs fonds.

Le préjudice total – sommes encaissées par chèques – s'élève à 16 millions de francs, de 1983 à 1985.

A. B.

● **Séisme en mer des Moluques.** – Un violent séisme s'est produit dans la nuit du 14 au 15 août (3 h 39 heure locale), dans la mer des Moluques, au large de l'Indonésie. La secousse a atteint 7,5 degrés sur l'échelle de Richter, qui en compte neuf. Son épicentre se situerait entre les îles des Célèbes et d'Halmahera.

Une mortalité anormale de poissons de profondeur a d'autre part été constatée à Rapa, île de l'archipel des Australes, à mille trois cents kilomètres au sud-est de Tahiti. Ce phénomène s'expliquerait par une brusque reprise d'activité du volcan sous-marin McDonald, proche de cette île, le 1er août dernier.

Le numéro du « Monde » daté 15 août 1986 a été tiré à 415 529 exemplaires

Pour obtenir la restitution d'un tableau

M. Yves Brayer poursuit M. André Laignel en justice

M. André Laignel est poursuivi en justice par le peintre Yves Brayer, qui exige la restitution d'une de ses toiles, en possession du député socialiste de l'Indre depuis bientôt deux ans.

Le trésorier du Parti socialiste a en effet acquis ce tableau – qui, selon le peintre, n'était pas à vendre – au moyen d'un chèque mal libellé et qui n'a donc pas été encaissé. M. Brayer a porté plainte le 25 juillet 1986 contre M. Laignel pour « *abus de confiance et non-restitution de tableau* » devant le tribunal de grande instance de Paris.

Tout commence lors d'une exposition à Saint-Benoît-du-Sault (Indre) inaugurée par M. Laignel, le 18 août 1984. Séduit par la toile *Paysage de Saint-Rémy-de-Provence*, le député s'en porte acquéreur au prix indiqué (40 000 F) par le catalogue de l'exposition. Il s'agissait en fait du montant de l'assurance de la toile, affirme l'artiste.

Sans doute de bonne foi, M. Laignel adresse un chèque de 40 000 F au maire de Saint-Benoît-du-Sault, qui l'établit par inadvertance à l'ordre de... sa commune.

Après plusieurs tentatives infructueuses de règlement à l'amiable avec le député, Mme Yves Brayer (qui s'occupe des intérêts de son époux) demande la restitution de l'œuvre acquise, selon elle, avec de la « *monnaie de singe* ».

E. I.

Un policier grenoblois est inculpé

Après une plainte déposée par M. Victor Gallet, un ingénieur de cinquante-neuf ans, le parquet de Grenoble a annoncé, jeudi 14 août, l'inculpation d'un policier grenoblois pour « *coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail supérieure à huit jours* ». Il s'agit, ajoute le parquet, du fonctionnaire « *qui occupait les fonctions de chef de poste la nuit de l'interpellation* », sans préciser davantage son identité.

Les armes saisies au Panama : la RDA reconnaît sa responsabilité

Lima (*AFP*). – La RDA a reconnu la responsabilité des fonctionnaires d'une entreprise d'Etat est-allemande, la VEB, dans l'affaire de la cargaison d'armes de contrebande saisie le 14 juin à Panama à la demande du gouvernement péruvien (*le Monde* du 14 août), a indiqué, jeudi 14 août, le ministère des affaires étrangères péruvien.

Une note diplomatique est-allemande indique que les fonctionnaires de la VEB n'ont pas respecté la loi est-allemande en ne signalant pas que la cargaison du cargo danois *Pia Vesta* se composait d'armes.

Cette cargaison, embarquée dans le port de Rostock (RDA) le 5 mai, était officiellement composée de camions et pièces de rechange, alors qu'elle contenait des fusils d'assaut, des lance-roquettes et des munitions.

Les fonctionnaires d'une autre société est-allemande, l'IMES, également concernée par ce trafic en tant que société vendeuse des armes, ont été trompés par une compagnie suisse, la VULF AG, à l'origine de la contrebande, indique la note diplomatique rapportée par le ministère, sans donner plus de précisions.

Malgré l'explication fournie par Berlin-Est, l'ambassadeur péruvien en RDA, qui avait été rappelé à Lima, restera au Pérou.

● **La marine américaine surveille des exercices soviétiques dans le Pacifique.** – La flotte américaine du Pacifique surveille d'importantes manœuvres que la marine soviétique effectue au nord du Japon et qui ont débuté ces jours derniers, indique-t-on à Honolulu. On précise qu'il s'agit des plus importantes manœuvres soviétiques organisées dans le Pacifique depuis des années. Le porte-avions nucléaire *Minsk*, quinze navires de combat et plusieurs sous-marins porteurs de missiles à longue et moyenne portée participent à ces manœuvres, a précisé un porte-parole de la marine américaine. – (*AP.*)

CHINE
Les cloches sonnent pour l'Assomption à Pékin

Pékin (*AP*). – Pour la première fois depuis vingt-huit ans, les cloches des trois cathédrales de Pékin ont sonné ce vendredi 15 août, tandis que six mille fidèles célébraient la fête de l'Assomption, comme tous les autres catholiques du monde.

Les cloches des églises de Pékin s'étaient tues depuis 1958, après la rupture intervenue avec le Vatican, en raison de l'hostilité du clergé chinois, formé par les jésuites, à l'égard du pouvoir communiste. Selon l'agence Chine nouvelle, elles seront désormais autorisées à appeler les fidèles à la prière trois fois dans l'année : pour l'Assomption, Pâques et la Pentecôte.

Les autorités chinoises tolèrent une certaine activité religieuse dans le pays et ont rouvert les églises fermées durant la révolution culturelle. Elles ne permettent toutefois aucun prosélytisme, et l'Eglise catholique officielle ne reconnaît pas l'autorité du pape.